

Office national
de l'énergie



National Energy
Board

444, Septième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta)
T2P 0X8

Règlement de l'Office national de l'énergie sur les pipelines terrestres (RPT-99)
Rapport d'audit final
**sur les programmes de gestion de l'intégrité, de sécurité, de protection de l'environnement,
de gestion des situations d'urgence, de croisements et de sensibilisation du public**

Numéro de dossier : OF-Surv-OpAud-W102-2011-2012 01

Westcoast Energy Inc., exploitée sous la dénomination sociale
Spectra Energy Transmission (Westcoast)
425, Première Avenue S.-O., bureau 2600
Calgary (Alberta) T2P 3L8

22 mars 2013

Canada

Sommaire

Dans le cadre de son programme de vérification de conformité, l'Office national de l'énergie (ci-après l'Office) a soumis à un audit les programmes de gestion de l'intégrité, de sécurité, de protection de l'environnement, de gestion des situations d'urgence, de croisements et de sensibilisation du public de Westcoast dans leur application aux installations pipelinières de cet organisme. C'est la *Loi sur l'Office national de l'énergie* (la Loi sur l'Office), le *Code canadien du travail* (CCT) et les règlements correspondants qui exigent l'élaboration de ces programmes et de leur contenu.

Le présent audit est l'un des trois qu'a consacrés l'Office à des installations qu'il réglemente et qu'exploite l'organisation de Spectra Energy, les deux autres étant l'audit de l'usine de traitement gazier McMahon en vertu du *Règlement de l'Office national de l'énergie sur les usines de traitement* et l'audit parallèle des installations pipelinières de liquides de gaz naturel (LGN) de Spectra Energy en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba (SET-PTC). Ces audits ont permis de constater que Spectra Energy exploite toutes les installations mentionnées à l'aide d'une structure commune de gestion organisationnelle et technique. Les constatations sont donc semblables dans les divers audits, ce que reflètent individuellement les rapports correspondants. Dans ce cadre, l'Office a examiné et évalué chaque ensemble d'installations en fonction des diverses activités exercées et des dangers et risques liés, ce dont font état les différents rapports d'audit.

Les auditeurs ont constaté que Westcoast met en œuvre des programmes techniques de gestion et de maîtrise des dangers liés à ces installations. Ils ont toutefois fait un certain nombre de constatations de non-conformité, dont la majorité font voir une absence de démarche officielle, proactive et systématique de détermination, d'analyse et de gestion des exigences juridiques applicables avec les dangers en matière de sécurité et d'environnement dans tous les programmes. Les auditeurs ont constaté que les dangers ont été pris en compte en majeure partie dans les procédures et les pratiques de la société, mais qu'ils ont été reconnus par son personnel surtout par les connaissances de chacun ou par les licences d'exploitation délivrées par d'autres organismes de réglementation plutôt que par des examens systématiques et les processus d'évaluation nécessaires, d'où une incapacité pour Westcoast de démontrer la conformité de ses programmes. L'Office est d'avis que ces constatations de non-conformité ne présentent pas indûment un danger pendant l'élaboration et l'application d'un plan de mesures correctives visant à remédier aux lacunes constatées.

L'Office fait remarquer que, pour les éléments de système de gestion dans ses protocoles d'audit, il existe des liens conceptuels entre sous-éléments. C'est pourquoi une constatation de non-conformité pour un sous-élément donné peut nécessairement en créer plusieurs dans chaque domaine de programme. Cela ressort tout particulièrement dans l'audit à cause des pratiques non conformes de détermination et d'évaluation des dangers de Westcoast. L'Office a indiqué les divers cas de non-conformité pour des sous-éléments, ce qui aidera Westcoast à apporter toutes les corrections voulues à ses programmes à des fins de gestion de la sécurité et de protection de l'environnement.

Table des matières

1.0	INTRODUCTION : RAISON D’ÊTRE ET CADRE D’INTERVENTION DE L’OFFICE	4
2.0	TERMES ET DÉFINITIONS DE L’AUDIT	4
3.0	CONTEXTE	5
4.0	OBJECTIFS ET PORTÉE DE L’AUDIT	6
5.0	PROCESSUS DE L’AUDIT.....	7
6.0	RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE L’AUDIT PAR SECTEUR DE PROGRAMME ..	8
7.0	CONCLUSIONS	10
8.0	TABLEAU DES CONSTATATIONS DE L’AUDIT	11
9.0	ABRÉVIATIONS.....	14

Annexes

Annexe I :	Tableau d’évaluation de l’audit du programme de gestion de l’intégrité
Annexe II :	Tableau d’évaluation de l’audit du programme de sécurité
Annexe III :	Tableau d’évaluation de l’audit du programme de protection de l’environnement
Annexe IV :	Tableau d’évaluation de l’audit du programme de gestion des situations d’urgence
Annexe V :	Tableau d’évaluation de l’audit du programme de croisements
Annexe VI :	Tableau d’évaluation de l’audit du programme de sensibilisation du public
Annexe VII :	Représentants interviewés de la société
Annexe VIII :	Documents examinés

1.0 Introduction : Raison d'être et cadre d'intervention de l'Office

L'Office a pour raison d'être de promouvoir, dans l'intérêt public canadien, la sûreté et la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficacité de l'infrastructure et des marchés énergétiques, en s'en tenant au mandat conféré par le Parlement au chapitre de la réglementation des pipelines, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l'énergie.

Pour évaluer la conformité avec sa réglementation, l'Office soumet les sociétés qu'il réglemente à des audits à la suite desquels celles-ci sont tenues de présenter et de mettre en œuvre un plan de mesures correctives pour donner suite aux constatations et atténuer tous les problèmes de non-conformité. Les résultats des audits trouvent leur application dans la démarche de cycle de vie en fonction du risque dans la gestion de la conformité.

L'Office exige que chaque société soit en mesure de démontrer la pertinence et la mise en œuvre des méthodes qu'elle a choisies et employées pour se conformer.

2.0 Termes et définitions de l'audit

Audit : Démarche systématique, indépendante et documentée consistant à obtenir des preuves et à les examiner objectivement pour vérifier dans quelle mesure les critères de vérification ont été respectés.

Plan de mesures correctives : Plan destiné à redresser les situations de non-conformité relevées dans le rapport d'audit et expliquant les méthodes et les mesures employées à cette fin.

Programme : Ensemble documenté de processus et de procédures pour l'obtention régulière d'un résultat. Le programme indique comment les plans et les procédures sont liés entre eux et de quelle manière les uns et les autres contribuent à l'atteinte du résultat.

Processus : Suite systématique de mesures ou de modifications se déroulant dans un ordre défini en fonction du résultat à obtenir.

Procédure : Suite documentée de mesures se déroulant dans un ordre défini et régulier et permettant d'accomplir une activité efficacement et sécuritairement. Dans une procédure, on énonce également les rôles, les pouvoirs et les responsabilités nécessaires à la réalisation de chaque étape.

Constatation : Évaluation ou détermination de la mesure dans laquelle les programmes ou les éléments répondent aux exigences de la Loi sur l'Office et de la partie II du CCT avec les règlements correspondants.

Conformité : État d'un élément de programme qui répond aux exigences juridiques; la société a démontré qu'elle avait élaboré et mis en œuvre des programmes, des processus et des procédures qui respectent ces exigences.

Non-conformité : État d'un élément de programme qui ne répond pas aux exigences juridiques; la société n'a pas démontré qu'elle avait élaboré et mis en œuvre des programmes, des processus

et des procédures qui respectent ces exigences juridiques; un plan de mesures correctives doit être établi et appliqué.

3.0 Contexte

Cet audit est l'un des trois qu'a consacrés l'Office à des installations qu'il réglemente et qu'exploite l'organisation de Spectra Energy, les deux autres étant l'audit de l'usine de traitement gazier McMahon en vertu du *Règlement de l'Office national de l'énergie sur les usines de traitement* et l'audit parallèle des installations pipelinières de liquides de gaz naturel (LGN) de Spectra Energy en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba (SET-PTC). Les auditeurs ont constaté que Spectra Energy exploite toutes les installations mentionnées à l'aide d'une structure commune de gestion organisationnelle et technique. Les constatations sont donc semblables dans les divers audits, ce que reflètent individuellement les rapports correspondants. Dans ce cadre, l'Office a examiné et évalué chaque ensemble d'installations en fonction des diverses activités exercées et des dangers et risques liés, ce dont font état les différents rapports d'audit.

Westcoast détient le certificat et les actifs de son réseau pipelinier qu'exploite Spectra Energy en propriété. Celle-ci est propriétaire de plusieurs réseaux pipeliniers au Canada et aux États-Unis. Pour le seul réseau de Westcoast, elle se désigne elle-même comme Spectra Energy Transmission West, Spectra Energy Transmission BC ou Spectra Energy BC Pipeline and Field Services. Ces variantes se retrouvent dans les titres des employés interviewés et des documents examinés.

Le réseau de Westcoast comprend des installations tant d'exploitation pipelinière que de traitement gazier, comme on peut le voir aux figures 1 et 2. Le présent audit suivant le RPT-99 porte sur les programmes de gestion de l'intégrité, de sécurité, de protection de l'environnement, de gestion des situations d'urgence, de croisements et de sensibilisation du public de Westcoast dans leur application à ces installations.

Figure 1 – SET-West

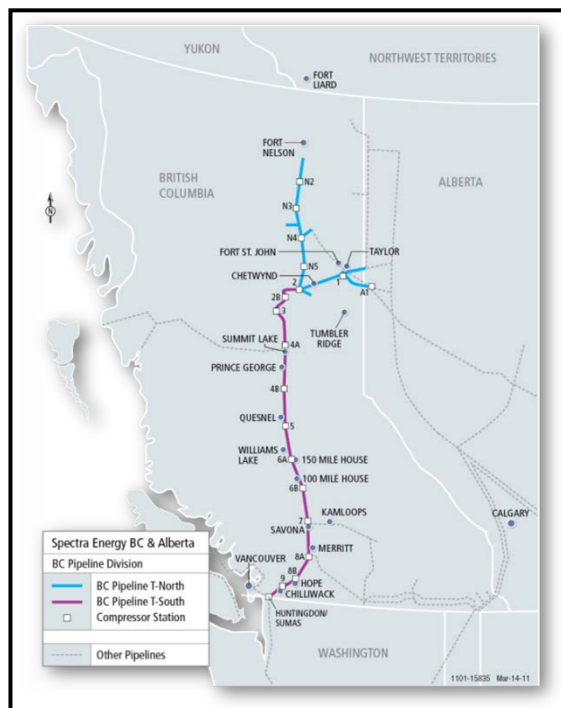
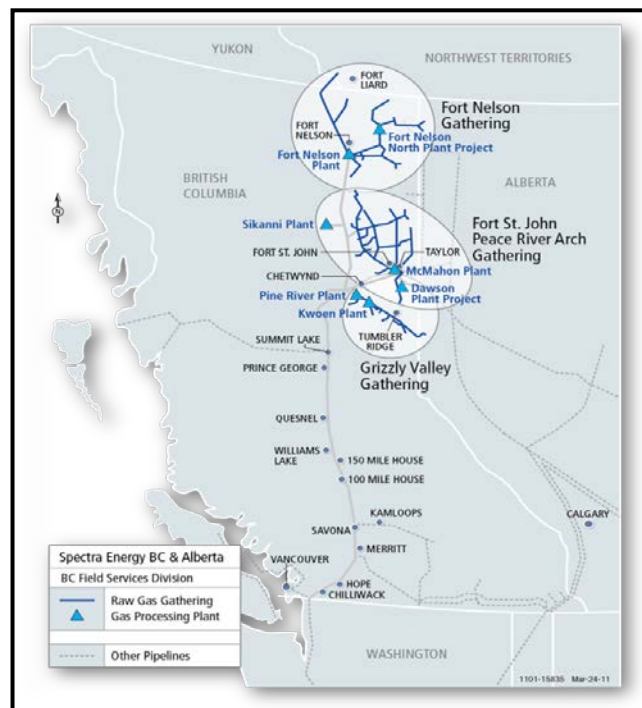


Figure 2 – SET-BC



4.0 Objectifs et portée de l'audit

Cet audit visait notamment à évaluer si Westcoast respectait les exigences :

- de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*;
- du RPT-99;
- du *Règlement de l'Office national de l'énergie sur le croisement de pipe-lines*, parties I et II;
- de la partie II du CCT;
- du *Règlement sur les comités de sécurité et de santé et les représentants* pris en vertu de la partie II du CCT;
- du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail (RCSST)* pris en vertu de la partie II du CCT;
- des politiques, des programmes, des pratiques et des procédures de Westcoast.

La société était également tenue de démontrer dans quelle mesure et avec quelle efficacité les méthodes choisies et employées dans ses programmes répondaient à ces mêmes exigences réglementaires.

5.0 Processus de l'audit

Activités d'audit
<ul style="list-style-type: none"> • Première rencontre d'audit (Calgary, Alb.) – 23 novembre 2012 • Entrevues au siège social (Calgary, Alb.; Charlie Lake, C.-B.; Vancouver, C.-B.) – 23-30 novembre 2012 • Vérifications sur place : <ul style="list-style-type: none"> ○ Inspections du T-Nord (fouille n° 6; installation de raclage/ramonage (lanceur et récepteur) 16 km 36 po MML2; station de compression N4, Cypress) ○ Inspections du T-Sud (station de compression 8B, Hope; station de compression 7, Savona; stations de comptage, Tunkwa Lake et Huntingdon/Sumas) ○ Emprise du T-Sud et stations de compression 7 et 8A ○ Canalisations principales Fort St. John et Fort Nelson et station de compression N3 ○ Inspection aérienne entre la station de comptage Huntingdon et Portia ○ Inspection de site, Savona • Avant-dernière rencontre d'audit (Calgary, Alb.) – 9 janvier 2013 • Dernière rencontre d'audit (Calgary, Alb.) – 15 janvier 2013 • Rapport d'audit provisoire, 7 février 2013 • Commentaires de Westcoast présentés à l'Office, 6 mars 2013

L'Office a décidé de soumettre Westcoast à un audit en adoptant une démarche tenant compte du risque et comportant un examen des antécédents de conformité. Le 23 novembre 2012, une première rencontre a eu lieu avec les représentants de Westcoast à Calgary (Alberta). On y a discuté des objectifs, de la portée et du processus de l'audit et entrepris de dresser un calendrier de visites des installations et d'entrevues du personnel.

Des séances de compte rendu se sont tenues à la fin de chaque journée d'entrevues au siège social ou de vérifications sur place en vue de la communication des problèmes constatés aux représentants de Westcoast. Le 9 janvier 2013, une avant-dernière rencontre d'audit a eu lieu dans les bureaux de Westcoast à Calgary. On y a présenté à la société les résultats de l'audit avec un résumé des constatations provisoires de non-conformité. Les auditeurs de l'Office ont alors invité la société à fournir toute documentation susceptible d'atténuer ou d'infirmer tout cas de non-conformité. Il y a eu une dernière rencontre d'audit le 15 janvier 2013. Westcoast n'a fait part d'aucune préoccupation au sujet des constatations de l'Office comme elles avaient été présentées. Le rapport provisoire d'audit a été produit le 7 février 2013. Le 6 mars 2013, Westcoast a livré ses commentaires sur le projet de rapport. L'Office a passé ces observations en revue et en a tenu compte le cas échéant dans les annexes de son rapport.

On trouvera la liste des représentants interviewés de la société à l'annexe VII. Une liste des dossiers et autres documents examinés figure à l'annexe VIII.

6.0 Résumé des résultats de l'audit par secteur de programme

Les auditeurs ont fait un certain nombre de constatations dans tous les programmes qu'ils ont évalués. Voici en résumé les constatations relatives à chaque secteur de programme :

Programme de gestion de l'intégrité

Westcoast a démontré qu'elle disposait d'un programme de gestion de l'intégrité (PGI) pour ses installations pipelinières. Cependant, elle n'a pas présenté à l'Office le programme complet, solide et intégralement mis en œuvre qu'attendait celui-ci. À cet égard, mentionnons en particulier les constatations de non-conformité pour les sous-éléments de système de gestion 4.4 Vérification interne et 5.1 Examen par la direction.

L'examen des sous-éléments non conformes et du PGI de Westcoast comme il est mis en œuvre indique que, quel que soit le domaine, les lacunes en question ne représentent généralement pas une défaillance totale du réseau. Les auditeurs ont constaté que le PGI de Westcoast prend en compte et atténue la majorité des dangers possibles pour son réseau pipelinier.

Pour connaître en détail l'évaluation des éléments de système de gestion dans le PGI, prière de se reporter à l'annexe I Tableau d'évaluation de l'audit du programme de gestion de l'intégrité de Westcoast.

Programme de sécurité

Westcoast a démontré qu'elle avait instauré un système de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité (SGESS) avec de nombreux éléments et processus se prêtant à une amélioration continue. Le SGESS comporte des procédures pour les tâches définies qui sont habituellement exécutées par le personnel de la société. Westcoast tient diverses réunions et produit des rapports où elle surveille et documente le volet de la sécurité du SGESS. Elle met aussi en œuvre un processus de conservation des dossiers avec des types appropriés de documents, des délais de conservation et d'utilisation et des méthodes d'élimination.

Bien qu'appliquant dans son SGESS un grand nombre des éléments de système de gestion à prévoir, Westcoast n'a pas présenté un programme de sécurité complet, solide et entièrement mis en œuvre comme celui qu'attendait l'Office.

Pour connaître en détail les éléments de système de gestion dans le programme de sécurité, prière de se reporter à l'annexe II Tableau d'évaluation de l'audit du programme de sécurité.

Programme de protection de l'environnement

L'audit du programme de protection de l'environnement (PPE) de Westcoast a fait voir un certain nombre de cas de non-conformité. Les sous-éléments non conformes consisteraient généralement en l'une ou l'autre des deux défaillances de base suivantes : absence de procédures officielles et systématiques de détermination et d'évaluation de toutes les exigences juridiques avec les dangers et les aspects environnementaux liés; manque de ressources professionnelles en environnement pour l'élaboration et l'application du PPE.

Les lacunes constatées ne représentent pas une défaillance totale du réseau, quel que soit le domaine en question. Comme le programme de protection de l'environnement de Westcoast a recours à des initiatives à caractère réactif, il se trouve à prendre en charge et à atténuer la plupart des aspects et des dangers environnementaux liés à son exploitation.

Pour connaître en détail l'évaluation des éléments de système de gestion dans le PPE, prière de se reporter à l'annexe III Tableau d'évaluation de l'audit du programme de protection de l'environnement.

Programme de gestion des situations d'urgence

L'examen du programme de gestion des situations d'urgence (GSU) dans les installations pipelinières de Westcoast indique que, malgré un certain nombre de constatations de non-conformité, la société dispose dans ce domaine d'un programme qui est raisonnablement bien élaboré. Les dossiers et autres documents consultés démontrent que la société veille à ce que son personnel, les organismes intéressés, le public et les sociétés de secours mutuels soient informés et/ou formés d'une manière appropriée. Les dossiers GSU de Westcoast indiquent que son personnel a planifié et exécuté au moins 50 activités d'information-formation dans chacune des deux dernières années.

La direction de Westcoast a démontré que la société a doté le programme GSE en ressources et s'est occupée de sa surveillance et de sa mise en œuvre à de hauts niveaux. Les auditeurs ont noté que l'exécution d'éléments clés de ce programme est intégrée aux mesures de rémunération au rendement de la société.

L'examen des constatations de non-conformité des auditeurs de l'Office révèle que, sauf pour le sous-élément 3.4 Communication, celles-ci ont à voir avec les activités officielles d'élaboration et d'application des procédures du système de gestion de toute la société, lesquelles s'appliquent régulièrement au programme de gestion des situations d'urgence. Il reste que, pendant l'audit, le personnel GSU de Westcoast a démontré qu'il exerçait moins officiellement un grand nombre des activités jugées lacunaires par rapport aux exigences applicables à ce programme. En ce qui concerne le sous-élément 3.4, les lacunes tiennent non pas à un manque systématique de processus et de procédures de communication, mais à l'absence d'élaboration d'une pratique essentielle de communication individuelle. Il s'agissait du besoin d'élaborer et d'appliquer un service de messages pour la sécurité des appelants signalant des incidents éventuels. Après la constatation de cette lacune, le personnel de Westcoast a indiqué que la société allait s'atteler aux mesures correctives nécessaires indépendamment de l'évaluation de cette question que feraient les auditeurs de l'Office, puisque lui-même y voyait une leçon à tirer. L'Office surveillera la mise en œuvre de telles mesures correctives.

Pour connaître en détail l'évaluation des éléments de système de gestion dans le programme GSU, prière de se reporter à l'annexe IV Tableau d'évaluation de l'audit du programme de gestion des situations d'urgence de Westcoast.

Programme de croisements

Westcoast a pu démontrer qu'elle avait établi un programme pour une gestion efficace des travaux d'excavation et de construction de tiers à proximité de ses pipelines. Les lacunes relevées dans le programme de croisements n'ont pas à voir avec son application, mais plutôt avec son manque d'intégration au SGESS de la société. Les constatations de non-conformité pour les sous-éléments de l'énoncé de la politique, de la gestion du changement, des exigences juridiques et de la vérification interne indiquent un manque de surveillance officielle des liens entre le programme de croisements et le reste du système de gestion ESS de Westcoast.

Pour connaître en détail l'évaluation des éléments de système de gestion dans ce programme, prière de se reporter à l'annexe V Tableau d'évaluation de l'audit du programme de croisements de Westcoast.

Programme de sensibilisation du public

Westcoast a pu démontrer qu'elle avait instauré un programme de sensibilisation du public qui favorise l'efficacité des activités de communication et de formation menées auprès des tiers qui vivent et travaillent à proximité des pipelines. Les lacunes relevées dans ce programme tiennent non pas à sa mise en œuvre, mais plutôt à son manque d'intégration au SGESS. Les constatations de non-conformité pour les sous-éléments de l'énoncé de politique, des exigences juridiques, de la gestion du changement, de la vérification interne et de l'examen par la direction indiquent un manque d'intégration officielle de ce programme à l'ensemble du système de gestion ESS de la société.

Pour connaître en détail l'évaluation des éléments de système de gestion dans le programme de sensibilisation du public, prière de se reporter à l'annexe VI Tableau d'évaluation de l'audit du programme de sensibilisation du public de Westcoast.

7.0 Conclusions

L'audit révèle que Westcoast a entrepris de gérer et de maîtriser les dangers liés à ses installations, ses processus et ses activités, mais les auditeurs ont aussi fait un certain nombre de constatations de non-conformité. La majeure partie des cas de non-conformité tiennent à l'absence de démarche officielle, proactive et systématique de détermination, d'analyse et de gestion des exigences juridiques applicables avec les dangers correspondants pour la santé et l'environnement dans l'ensemble des programmes. Les auditeurs ont constaté que la société a tenu compte de la majorité des dangers dans ses procédures et ses pratiques, bien que ceux-ci aient été reconnus par son personnel surtout par les connaissances de chacun ou les licences d'exploitation délivrées par d'autres organismes de réglementation plutôt que par des examens systématiques et les processus d'évaluation nécessaires. C'est pourquoi Westcoast est incapable de démontrer la conformité de tous les sous-éléments de ses programmes. En ce qui a trait à ces constatations, l'Office est d'avis que les processus actuellement employés par la société ont permis de dégager la majorité des dangers et des risques et les plus importants d'entre eux. Il pense que les cas de non-conformité ne font pas courir indûment un danger pendant l'élaboration et l'application d'un plan de mesures correctives (PMC) destiné à remédier aux lacunes constatées.

8.0 Tableau des constatations de l'audit

Aux fins de l'évaluation, l'Office a structuré ses exigences de gestion sous forme de tableau comprenant les cinq éléments et les seize sous-éléments suivants :

- 1.0 Politique et engagement
 - 1.1 Énoncés de politique et d'engagement
- 2.0 Planification
 - 2.1 Détermination des dangers, évaluation et maîtrise des risques
 - 2.2 Exigences légales
 - 2.3 Buts, objectifs et cibles
- 3.0 Mise en œuvre
 - 3.1 Structure organisationnelle, rôles et responsabilités
 - 3.2 Gestion du changement
 - 3.3 Formation, compétence et évaluation
 - 3.4 Communication
 - 3.5 Documents et contrôle des documents
 - 3.6 Contrôles opérationnels – conditions normales d'exploitation
 - 3.7 Contrôles opérationnels – perturbations et conditions inhabituelles
- 4.0 Contrôles et mesures correctives
 - 4.1 Inspection, mesure et surveillance
 - 4.2 Mesures correctives et préventives
 - 4.3 Gestion des dossiers
 - 4.4 Vérification interne
- 5.0 Examen de la direction
 - 5.1 Examen de la direction

Ces éléments et sous-éléments sont disposés pour correspondre aux éléments types d'un système de gestion et visent à faciliter l'évaluation des exigences. Les programmes ont été vérifiés par rapport à chacun de ces éléments et sous-éléments. On trouvera les constatations détaillées dans les tableaux d'évaluation de l'audit en annexe du rapport d'audit final suivant le RPT-99. Un résumé des résultats figure dans le tableau qui suit des constatations de l'audit de Westcoast.

L'Office fait remarquer que, pour les éléments de système de gestion dans ses protocoles d'audit, il existe des liens conceptuels entre sous-éléments. Ainsi, une constatation de non-conformité pour un sous-élément donné peut nécessairement en créer plusieurs dans chaque secteur de programme.

Tableau des constatations de l'audit de Westcoast						
Élément de système de gestion	I – Programme de gestion de l'intégrité	II – Programme de sécurité	III – Programme de protection de l'environnement	IV – Programme de gestion des situations d'urgence	V – Programme de croisements	VI – Programme de sensibilisation du public
1.0 POLITIQUE ET ENGAGEMENT						
1.1 Énoncés de politique et d'engagement	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Non conforme	Non conforme
2.0 PLANIFICATION						
2.1 Détermination des dangers, évaluation et maîtrise des risques	Conforme	Non conforme	Non conforme	Conforme	Conforme	Conforme
2.2 Exigences légales	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Conforme	Non conforme	Non conforme
2.3 Buts, objectifs et cibles	Non conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
3.0 MISE EN ŒUVRE						
3.1 Structure organisationnelle, rôles et responsabilités	Conforme	Non conforme	Non conforme	Conforme	Conforme	Conforme
3.2 Gestion du changement	Conforme	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Non conforme
3.3 Formation, compétence et évaluation	Conforme	Conforme	Non conforme	Conforme	Non conforme	Conforme
3.4 Communication	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Non conforme
3.5 Documents et contrôle des documents	Conforme	Non conforme	Non conforme	Conforme	Conforme	Conforme
3.6 Contrôles opérationnels – conditions normales d'exploitation	Conforme	Conforme	Non conforme	S.O.	Conforme	Conforme
3.7 Contrôles opérationnels – perturbations et conditions	S.O.	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme

Tableau des constatations de l'audit de Westcoast						
Élément de système de gestion	I – Programme de gestion de l'intégrité	II – Programme de sécurité	III – Programme de protection de l'environnement	IV – Programme de gestion des situations d'urgence	V – Programme de croisements	VI – Programme de sensibilisation du public
4.0 CONTRÔLES ET MESURES CORRECTIVES						
4.1 Inspection, mesure et surveillance	Conforme	Conforme	Non conforme	Conforme	Conforme	Conforme
4.2 Mesures correctives et préventives	Non conforme	Non conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
4.3 Gestion des dossiers	Conforme	Non conforme	Non conforme	Conforme	Conforme	Conforme
4.4 Vérification interne	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Non conforme
5.0 EXAMEN DE LA DIRECTION						
5.1 Examen de la direction	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Non conforme	Non conforme

9.0 Abréviations

PMC : Plan de mesures correctives

CCT : *Code canadien du travail, partie II*

RCSST : *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*

SGESS : Système de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité

GSU : Gestion des situations d'urgence

PE : Protection de l'environnement

PGI : Programme de gestion de l'intégrité

Office : Office national de l'énergie

SGE : Système de gestion de l'exploitation

Programme de gestion

RPT-99 : *Règlement de l'Office national de l'énergie sur les pipelines terrestres*

SET : Spectra Energy Transmission

Westcoast : Westcoast Energy Inc., exploitée sous la dénomination sociale Spectra Energy Transmission

ANNEXE I
WESTCOAST ENERGY INC., EXPLOITÉE SOUS LA DÉNOMINATION SOCIALE SPECTRA ENERGY
TRANSMISSION (WESTCOAST)
TABLEAU D'ÉVALUATION DE L'AUDIT DU PROGRAMME DE GESTION DE L'INTÉGRITÉ

Introduction et définitions

Dans tout le programme de gestion de l'intégrité (PGI) de Westcoast, on fait mention des principaux documents liés aux programmes de gestion d'intégrité de la société mère Spectra Energy, également appelée Spectra Energy Transmission (SET). Ces documents sont :

1. Programme d'intégrité des pipelines (PIP) des groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC, ce qui désigne les réseaux pipeliniers de l'Alberta et de la Colombie-Britannique;
2. Programme de gestion de l'intégrité de l'équipement sous pression (« Pressure Equipment Integrity Management Program » ou « PEIM ») des groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC, ce qui désigne l'équipement en surface et la tuyauterie sous pression des stations de compression et de comptage de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Dans ces documents PIP et PEIM, les définitions suivantes sont à retenir pour ce qui est des pipelines et des installations de Westcoast :

- SET-West désigne les installations de Westcoast en Alberta et en Colombie-Britannique;
- SET-BC désigne les installations de Westcoast en Colombie-Britannique.

De plus, dans tout ce tableau d'évaluation de l'audit du PGI, tout texte en italique est la traduction d'un extrait direct des documents de Westcoast.

1.0 POLITIQUE ET ENGAGEMENT

1.1 Énoncés de politique et d'engagement

Attentes : La société doit disposer d'un énoncé clair de politique et d'engagement qui soit approuvé et appuyé par la direction (la politique).

Références¹ :

RPT-99, articles 4, 47 et 48

CSA Z662-11, clauses 3.1.2a) et 3.2

Évaluation :

PIP de la SET-BC

Pour le sous-élément 1.1 Politique et engagement, le document PIP présente à la section 1 l'énoncé de gestion suivant :

« Le programme d'intégrité des pipelines (PIP) est un processus de définition de la politique et des attentes applicables à tous les membres des groupes des pipelines et des services sur le terrain s'occupant de l'exploitation et de l'entretien de nos pipelines. L'existence de pipelines d'une grande fiabilité et de pratiques de qualité en gestion de leur intégrité est essentielle au succès des activités des groupes des pipelines et des services sur le terrain. Quiconque est affecté à l'exploitation, à l'entretien et à la fiabilisation de nos actifs est personnellement chargé de bien veiller à l'intégrité du réseau pipelinier. Les gestionnaires hiérarchiques devraient s'en tenir à ce document et ainsi se conformer aux politiques d'intégrité pipelinrière des groupes des pipelines et des services sur le terrain [traduction]. »

Cet énoncé de politique et d'engagement porte les signatures du vice-président Exploitation, du directeur général Services sur le terrain et du directeur général Réseau pipelinier, secteur intermédiaire et LGN.

PEIM de la SET-BC

L'article 1 du document PEIM présente un énoncé de gestion sur la politique et les attentes pour tout le personnel s'occupant de

¹ Chaque « référence » dans ce tableau contient des exemples précis des « exigences juridiques » applicables à chaque élément; toutefois, il ne s'agit pas d'une liste complète de toutes les exigences juridiques applicables.

l'équipement sous pression des installations en surface. Cet énoncé qui porte la signature du vice-président Exploitation de la SET-West dit :

« *La direction doit suivre ce document pour se conformer à la politique de gestion de l'intégrité de l'équipement sous pression des groupes des pipelines et des services sur le terrain (PST) et aux exigences réglementaires applicables [traduction].* »

Il existe des énoncés de politique et d'engagement pour le réseau pipelinier de Westcoast, mais une observation générale s'impose, puisqu'on peut penser que les deux énoncés comme ils se présentent pourraient ne pas manifester la direction ferme que marque l'emploi du terme « doit » au lieu de « devrait ».

Dans les entrevues menées auprès du personnel de Westcoast, il a été dit que le système de gestion de l'exploitation (SGE) décrit l'engagement de gestion et les rôles de ce personnel. Les renseignements relatifs au SGE se trouvent au site intranet « The Source » de Westcoast, mais le document de politique et d'engagement de la société ne peut être lui-même consulté dans ce site.

La direction et le personnel ont contribué l'un et l'autre à l'élaboration du SGE. L'énoncé relatif au PGI s'insère dans la hiérarchie des énoncés de politique et d'engagement de la SET. La direction examine officieusement le SGE avec les employés, mais il n'existe aucun plan officiel de communication pour les divers énoncés de politique et d'engagement. L'analyse et l'évaluation de l'élément de système de gestion Communication sont présentées en 3.4 dans la présente annexe.

Westcoast répond aux exigences en matière de politique et d'engagement dans son PGI. Par les documents examinés et les représentants interviewés, on constate que Westcoast a pu démontrer qu'une politique est approuvée et appuyée par la haute direction, qu'elle est axée sur une amélioration continue, qu'elle est communiquée dans tout l'organisme et qu'elle répond aux exigences pour ce sous-élément de l'audit.

Statut de conformité : Conforme

2.0 PLANIFICATION

2.1 Détermination des dangers, évaluation et maîtrise des risques²

Attentes : La société doit pouvoir démontrer qu'elle a un processus capable de déterminer tous les dangers possibles. Elle doit évaluer le niveau de risque associé à ces dangers. Elle doit pouvoir également justifier sa décision d'inclure ou non des risques possibles dans ses programmes de protection de l'environnement, de sécurité, de gestion de l'intégrité, de croisements, de sensibilisation du public et de gestion des situations d'urgence (programmes de gestion et de protection). La société doit pouvoir mettre en œuvre des mesures de contrôle pour atténuer ou éliminer le risque.

Références :

RPT-99, articles 4 (2), 39, 40 et 41

CSA Z662-11, clauses 3.1.2f), 3.2a), 3.2b), 10.5.1.1d) et 16.2

Évaluation :

PIP de la SET-BC

Pour ce sous-élément, l'article 3.0 Scope du document PIP dit : « *Ce programme tient compte des activités courantes de gestion de l'intégrité des pipelines tant exploités que retirés du service qui relèvent des groupes des pipelines et des services sur le terrain (C.-B.) de la SET-BC. Il s'attache à tous les dangers pouvant venir endommager ou détériorer les pipelines dans une mesure importante. Il s'applique à tout le réseau pipelinier de la SET-BC à l'exception des appareils et de la tuyauterie sous pression, des compresseurs et matériel annexe et des vannes de canalisation [traduction].* »

L'article 10.0 Pipeline Risk Assessment du document PIP contient un énoncé général : « *Les principes d'évaluation des risques sous leurs diverses formes ont constitué le fondement de la gestion de l'intégrité. Ces évaluations variables dans leur étendue ou leur complexité font appel à différentes méthodes ou techniques. À la SET-BC, une grande fonction de l'évaluation officielle des risques pour le réseau pipelinier consiste à valider l'efficacité du programme d'intégrité des pipelines et à relever toute lacune ou tout*

² Danger : Source de dommage potentiel ou situation susceptible de causer un dommage défini comme étant une blessure ou une maladie, des dommages aux biens ou au milieu de travail, ou une combinaison de ce qui précède. Risque : Combinaison de la vraisemblance d'un événement dangereux déterminé et des conséquences s'il se produisait.

changement à apporter à ce programme.

Dans cette évaluation, la SET-BC prend plusieurs variables et caractéristiques en considération et tient compte de huit menaces et de trois conséquences. Les menaces sont les suivantes : corrosion interne, corrosion externe, défauts de fabrication, mouvements du sol, dommages de tiers, erreurs d'exploitation, menaces de construction, fissuration par corrosion sous tension. Les conséquences sont les suivantes : perte de sécurité, perte économique, perte environnementale.

La SET-BC a choisi le programme « Dynamic Risk – Risk Analyst » comme logiciel premier d'évaluation des risques. C'est là un outil complet de calcul et d'analyse pour l'évaluation des risques dans les pipelines. Il permet à la SET-BC de reconnaître les principaux facteurs de risque et de planifier des mesures d'atténuation en conséquence [traduction]. »

PEIM de la SET-BC

Le document PEIM ne parle pas directement d'évaluation des risques, mais fait référence à la technique d'inspection en fonction du risque qui s'applique aux appareils et à la tuyauterie sous pression. L'article 14.2 Inspection Management Guidelines du document dit :

« Les lignes directrices des groupes des pipelines et des services sur le terrain sur la gestion des inspections encadrent l'activité des inspecteurs et le processus d'inspection en fonction du risque. Le logiciel de gestion des inspections sert à gérer les dossiers et les données techniques de l'équipement sous pression. On établit et met à jour les exigences et les fréquences d'inspection par le module fondé sur le risque de ce programme [traduction]. »

Les énoncés du document PIP de la SET-BC indiquent que Westcoast constate un grand nombre de dangers pour son pipeline à l'aide de ses programmes en place de surveillance et d'inspection. La société a cité un exemple de détermination documentée des dangers pour une justification de l'inclusion ou de l'exclusion des dangers reconnus par l'industrie et pour une évaluation documentée du degré de risque lié à ces dangers.

La documentation examinée comme exemple de la détermination des dangers et de l'évaluation des risques pour la partie du pipeline de 30 po entre les stations de compression 7 et 8 a confirmé que, dans une gestion complète de l'intégrité, on avait procédé à une analyse des risques et évalué sept menaces types. On a également jaugé les conséquences d'une défaillance du pipeline à cause de ces menaces sous l'angle des répercussions sur la population, l'environnement et les affaires.

Par les documents examinés et les représentants interviewés, on constate que la société a pu démontrer qu'elle disposait d'une procédure écrite permettant de reconnaître tous les dangers possibles. Westcoast a pu prouver qu'elle évaluait le degré de risque lié à

ces dangers.
Statut de conformité : Conforme
<p>2.2 Exigences légales</p> <p>Attentes : La société doit avoir un processus vérifiable pour identifier et intégrer les exigences juridiques dans ses programmes de gestion et de protection. Elle doit avoir une procédure écrite pour déterminer et résoudre les situations de non-conformité liées aux exigences juridiques. Cette procédure doit comprendre la mise à jour des programmes de gestion et de protection au besoin.</p>
<p>Références : RPT-99, articles 4, 6, 40 et 41(1) CSA Z662-11, clause 3.1.2h) (i) et 3.2</p>
<p>Évaluation :</p> <p><u>PIP de la SET-BC</u> L'article 2 du document PIP de la SET-BC dit que Westcoast a pris l'engagement d'exploiter et d'entretenir son réseau pipelinier en toute responsabilité et conformément aux exigences de la norme Z662 de l'ACNOR et du <i>Règlement de l'Office national de l'énergie sur les pipelines terrestres</i>. Si on exclut l'énoncé de l'article 2, on peut voir qu'il n'y a pas de procédures écrites d'examen et de mise à jour pour les modifications apportées aux exigences juridiques. Il reste que la personnel de Westcoast est représenté au sein des comités de réglementation (normes Z662-11 et B51-09 de l'Association canadienne de normalisation), des comités techniques et de l'International Pressure Equipment Association (IPEA) et qu'il est donc renseigné sur ce qui existe ou ce qui s'annonce comme mesures de réglementation et pratiques exemplaires de l'industrie.</p> <p><u>PEIM de la SET-BC</u> En ce qui concerne les appareils et la tuyauterie sous pression, l'article 5 Regulatory Requirements du document PEIM de la SET-BC dit :</p> <p><i>« Les groupes des pipelines et des services sur le terrain conçoivent, construisent, exploitent, entretiennent et désaffectent tout l'équipement sous pression conformément aux exigences de la norme B51 de l'ACNOR, au Règlement de l'Office national de l'énergie</i></p>

sur les usines de traitement et aux codes, lois et règlements provinciaux dans le domaine de la sécurité [traduction]. »

L'annexe B du document mentionne les normes et les codes applicables ou y renvoie. Il y a d'autres codes et normes de l'industrie qui ne figurent pas dans cette annexe. Ils ne sont pas strictement exigés par la réglementation et n'ont pas à être inclus à l'annexe B, mais Westcoast s'en remet à une méthodologie d'inspection en fonction du risque sans qu'il soit fait référence à des normes de l'API pourtant considérées comme essentielles à l'application de ce cadre méthodologique. Voici ces normes :

- Pratique recommandée 571 Damage Mechanisms Affecting Fixed Equipment in the Refining Industry;
- Pratique recommandée 572 Inspection Practices for Pressure Vessels;
- Pratique recommandée 573 Inspection of Fired Boilers and Heaters;
- Pratique recommandée 574 Inspection Practices for Piping System Components;
- Norme 579-1/ASME FFS-1 Fitness-For-Service;
- Pratique recommandée 577 Welding Inspection and Metallurgy;
- Pratique recommandée 580 Risk-Based Inspection;
- Pratique recommandée 581 Risk-Based Inspection Technology;
- Norme 653 Tank Inspection, Repair, Alteration, and Reconstruction.

L'annexe B ne fait pas état non plus des publications de la National Association of Corrosion Engineers (NACE) :

- Matériaux recommandés 0175/ISO 15156 Petroleum and natural gas industries—Materials for use in H₂S-containing environments in oil and gas production;
- Pratique recommandée 0296-2004 Guidelines for Detection, Repair, and Mitigation of Cracking of Existing Petroleum Refinery Pressure Vessels in Wet H₂S Environments;
- Pratique recommandée 0502-2002 Pipeline External Corrosion Direct Assessment Methodology;
- Pratique recommandée 0775-2005 Preparation, Installation, Analysis, and Interpretation of Corrosion Coupons in Oilfield Operations;
- Pratique recommandée 0169-2007 (auparavant 0169) Control of External Corrosion on Underground or Submerged Metallic Piping Systems;
- Spécifications 0572-2007 (auparavant pratique recommandée 0572) Design, Installation, Operation, and Maintenance of Impressed Current Deep Anode Beds;
- Méthode d'essai TM0284-2003 Evaluation of Pipeline and Pressure Vessel Steels for Resistance to Hydrogen-Induced

Cracking.

Ne sont pas incluses les publications suivantes de l'Association canadienne du gaz (ACG) et de l'Association canadienne des producteurs pétroliers (CAPP/ACPP) :

- ACG OCC-1 2005 Contrôle de la corrosion externe des réseaux de gazoducs métalliques enfouis ou submergés;
- ACG OCC-2 1989 Control of Internal Corrosion of Pipeline Systems that Transport Sour Gas;
- ACCP 2009-0010 Mitigation of Internal Corrosion in Oilfield Water Pipelines;
- ACCP 2009-0011 Mitigation of External Corrosion in Buried Pipelines;
- ACCP 2009-0012 Mitigation of Internal Corrosion in Oil Effluent Pipelines Systems;
- ACCP 2009-0013 Mitigation of Internal Corrosion in Sour Gas Pipelines Systems;
- ACCP 2009-0014 Mitigation of Internal Corrosion in Sweet Gas Gathering Systems;
- ACCP 2009-0019 Impressed Current Cathodic Protection Rectifier Design-for-Safety;
- ACCP 2009-1035 Electrical Installations for Impressed Current Cathodic Protection Systems.

Comme les normes de l'API, les normes et les pratiques exemplaires de la NACE, de l'ACG et de la CAPP/ACPP ne formulent pas d'exigences juridiques à proprement parler, mais la SET devrait y faire référence dans ses documents PEIM et PIP et peut-être aussi, s'il y a lieu, dans ses méthodes d'exploitation standard (MES), car on y trouve une information précieuse d'un point de vue technique pour ses programmes d'inspection, de surveillance et d'atténuation. À l'occasion des entrevues avec une partie du personnel de l'exploitation, on a conclu à l'évidence que les employés interviewés ne connaissaient pas un grand nombre de ces publications, et ce, à leur propre détriment au moment de mettre en œuvre les activités mentionnées dans ces publications en ce qui concerne le PGI de Westcoast.

Le document PIP de la SET-BC ne comporte pas de processus officiel qui soit documenté et vérifiable pour la détermination et l'intégration des exigences juridiques applicables sauf pour les références figurant dans l'introduction. La société n'a pas non plus de procédures documentées d'examen et de mise à jour pour les modifications d'exigences juridiques.

Par les documents examinés et les représentants interviewés du personnel, on constate que la société n'a pu démontrer qu'elle avait déterminé les exigences juridiques applicables ni intégré ses obligations réglementaires à son PGI.

Statut de conformité : Non conforme

2.3 Buts, objectifs et cibles

Attentes : La société doit avoir des buts, des objectifs et des cibles quantifiables qui sont pertinents eu égard aux risques et dangers associés à ses installations et à ses activités (p. ex., construction, opérations et entretien). Les objectifs et les cibles doivent être mesurables et en accord avec la politique et les exigences juridiques; idéalement, ils devraient comprendre des initiatives visant l'amélioration continue et la prévention, s'il y a lieu.

Références :

RPT-99, articles 40, 47 et 48

CSA Z662-11, clauses 3.1.2h)(ii) et 3.2

Évaluation :

PIP de la SET-BC

En ce qui concerne les buts et objectifs et l'activité d'amélioration continue, Westcoast a établi cinq indicateurs de rendement clés (IRC) pour son PGI. L'article 11 Program Performance Indicators du document dit : « *Pour pouvoir évaluer régulièrement l'efficacité de la mise en œuvre de son programme, la SET-BC a élaboré un jeu d'indicateurs de rendement qui feront l'objet d'une évaluation annuelle :*

- *nombre de contacts de tiers avec le réseau pipelinier;*
- *nombre de réparations du réseau pipelinier selon la norme Z662 de l'ACNOR;*
- *nombre de fuites et de ruptures de pipeline;*
- *pourcentage de relevés acceptables de coupons de corrosion;*
- *nombre d'incidents géotechniques exigeant des réparations ou des mesures d'atténuation de contraintes [traduction]. »*

PEIM de la SET-BC

Le document PEIM de la SET-BC ne comporte pas d'article particulier sur les buts, objectifs et cibles ni sur les indicateurs de rendement clés.

Dans les entrevues, le groupe de gestion de l'intégrité des systèmes de Westcoast a recueilli et présenté à la direction de la SET des données relatives aux indicateurs de rendement décrits dans le document PIP pour la gestion de l'intégrité. Il y a aussi eu examen de ces indicateurs avec l'équipe du manuel d'exploitation et d'entretien du réseau pipelinier (« Pipeline Operation and Maintenance Manual » ou POMM). On avait demandé à cette équipe de réfléchir aux indicateurs utiles d'un point de vue régional et de faire part de

ses suggestions ou de ses idées au groupe de l'intégrité des systèmes.

Pendant la réunion annuelle d'échange d'information avec la SET, ce même groupe a présenté les tendances IRC comme preuve de l'efficacité avec laquelle le programme de gestion de l'intégrité réalisait ses objectifs. Westcoast a aussi présenté le tableau indicateur pour l'évaluation et le suivi IRC (SET OSC Monthly Scorecard – 2011 and 2012.pdf et SET-West OSC STIP Scorecard – December 2011.pdf), mais les données étaient liées aux indicateurs de rendement clés en santé-sécurité au travail et leur évaluation relève du programme de sécurité dans le présent audit.

En réponse au rapport d'audit provisoire, Westcoast a présenté le tableau indicateur « STIP-OSC » (tableau de bord sur la rémunération incitative à court terme (RICT) à l'intention de l'Operations Steering Committee (OSC)), qui comportait une mesure de rendement pour l'aspect efficacité de la protection cathodique (PC) du réseau de transport dans son PGI. Cette mesure indiquait que les 78 levés prévus de protection cathodique avaient tous eu lieu et qu'on avait relevé cinq aspects (novembre 2012) qui ne répondaient pas aux critères adoptés pour cette protection. On pouvait en outre constater qu'aucun des cinq projets élaborés de mesures correctives n'avait été mené à terme au moment de la présentation du tableau indicateur de décembre. On pouvait s'attendre à ce décalage des interventions compte tenu des délais fixés.

Le tableau indicateur RICT de la SET-West contient une mesure de rendement pour son PGI, mais on n'y trouve pas d'IRC pour son programme d'intégrité de l'équipement sous pression.

Pendant l'audit, Westcoast a présenté les IRC relatifs aux coupons de corrosion. Les données faisaient voir que tous les coupons respectaient l'objectif de moins de 1 MIL par an (MPY), mais l'examen des résultats passés sur coupons montrait que ceux-ci n'atteignaient pas tous la cible. Ainsi, Westcoast n'a pas suivi ni déclaré avec précision un de ses IRC pour le PGI.

En réponse au rapport d'audit provisoire, la société a expliqué que la divergence entre les résultats passés et les données IRC présentées était due au fait qu'elle avait fourni aux auditeurs de l'Office des données sur coupons non filtrées en provenance aussi bien de la conduite d'écoulement que des sas lanceurs et récepteurs. Elle a précisé dans ses commentaires que la cible IRC repose entièrement sur les données sur coupons de la canalisation et que, encore récemment, les données sur coupons de la conduite d'écoulement étaient les seules disponibles. Elle a mentionné que, ces dernières années, elle avait commencé à installer des coupons dans les lanceurs et les récepteurs en se rendant compte que la même cible IRC était inatteignable dans le milieu relativement stagnant des sas d'extrémité. Elle a ajouté que, pour pouvoir mesurer les taux de corrosion dans les sas de lancement et de réception, elle allait installer des râteliers à coupons dans la plupart des sas des réseaux de collecte. Autre précision, il semblerait d'après le peu de données dont dispose la société qu'un IRC de plus de 2 MPY pour les coupons de sas serait peut-être raisonnable, mais tant qu'on ne pourra pas

pousser l'expérience dans cette application, il sera impossible d'établir un IRC spécifique pour les coupons de corrosion installés dans les sas. Westcoast s'est engagée à bien clarifier que l'IRC mentionné dans son PGI vise seulement les coupons de corrosion en conduite d'écoulement.

Dans ses commentaires en réponse au rapport d'audit provisoire, la société a fourni quelques éclaircissements au sujet de ces données sur coupons. Toutefois, comme elle est toujours en train d'établir une cible IRC appropriée pour ses coupons en sas, l'Office n'a pu évaluer le caractère approprié et efficace d'une telle valeur cible pour le PGI de la société.

En mars 2012, l'Office a diffusé des Directives relatives aux rapports sur les mesures de rendement des pipelines (<http://www.nbo-one.gc.ca/sftnvrnmnt/sft/pplnprfrnmncmsr/pplnprfrnmncmsrrprtngdnc-fra.html>) en disant que les sociétés exploitantes étaient tenues à compter de 2013 de présenter un rapport annuel sur les nouvelles mesures de rendement. L'obligation de rendre compte des nouvelles mesures de rendement s'ajoute à ce que prescrit déjà comme rapports le *Règlement sur les pipelines terrestres* (RPT-99) et le *Règlement sur le croisement de pipe-lines, parties I et II*. La partie IV des directives en question précise les exigences de dépôt en ce qui concerne la gestion de l'intégrité. Dans l'information présentée, on dit que l'Office s'attend à ce que, dans leurs systèmes de gestion, les sociétés énoncent des objectifs et des cibles propres à leur entreprise et en fonction des variables de chacune. De plus, les sociétés doivent s'efforcer de s'améliorer continuellement et rajuster leurs cibles en conséquence.

Comme le document PEIM de la SET-BC n'énonce pas de buts, objectifs et cibles pour le programme de gestion de l'intégrité de son équipement sous pression et que le PIP n'a ni suivi ni déclaré avec précision les indicateurs de rendement clés, Westcoast n'a pas satisfait aux exigences pour le sous-élément de l'audit Buts, objectifs et cibles.

Par les documents examinés et les représentants interviewés du personnel d'exploitation, on constate que la société n'a pu démontrer qu'elle se trouvait en conformité pour ce sous-élément 2.3.

Statut de conformité : Non conforme

3.0 MISE EN ŒUVRE

3.1 Structure organisationnelle, rôles et responsabilités

Attentes : La société doit avoir une structure organisationnelle qui assure le fonctionnement efficace de ses programmes de gestion et de protection. Elle doit avoir une description précise des rôles et des responsabilités au sein de son organisation, y compris les responsabilités d'élaborer, de mettre en œuvre et de gérer les programmes de gestion et de protection.

Références :

RPT-99, articles 40, 47 et 48

CSA Z662-11, clauses 3.1.1, 3.1.2b) et 3.2

Évaluation :

PIP de la SET-BC

L'article 6 Responsibilities, Leadership & Accountability du PIP de la SET-BC décrit en détail les responsabilités, les tâches de direction et l'obligation de rendre compte aux fins du Programme d'intégrité des pipelines :

- 6.1 Énoncé général des tâches de direction et de l'obligation de rendre compte;
- 6.2 Responsabilités du personnel :
 - 6.2.1 Président, Spectra Energy Transmission – West
 - 6.2.2 Vice-président, Exploitation, Spectra Energy Transmission – West
 - 6.2.3 Directeur général, Exploitation
 - 6.2.4 Directeurs sectoriels
 - 6.2.5 Directeur, Ingénierie de l'exploitation
 - 6.2.6 Directeurs régionaux et autres gestionnaires de l'exploitation
 - 6.2.7 Chefs d'équipe, Exploitation du réseau pipelinier
 - 6.2.8 Directeur, Intégrité (réseau) [traduction]

PEIM de la SET-BC

L'article 6 du PEIM de la SET-BC en date du 30 juin 2008 « clarifie les obligations redditionnelles au sein des groupes des pipelines et des services sur le terrain pour le programme de gestion de l'intégrité de l'équipement sous pression :

- 6.1 Président, SET-West

- 6.2 Vice-président, Exploitation, SET-West
- 6.3 Directeur général, Exploitation, SET-West
- 6.4 Directeur, Exploitation
- 6.5 Directeur, Ingénierie de l'exploitation, SET-West
- 6.6 Gestionnaire, Actifs, SET-West
- 6.7 Gestionnaire, Intégrité des usines, SET-West
- 6.8 Gestionnaire, Exploitation
- 6.9 Chef d'équipe, Exploitation et entretien, groupes des pipelines et des services sur le terrain
- 6.10 Personnel d'exploitation et d'entretien, groupes des pipelines et des services sur le terrain
- 6.11 Ingénieur en chef, Énergie
- 6.12 Inspecteur en chef
- 6.13 Spécialiste en intégrité

L'annexe D du document présente l'organigramme de ces postes génériques de la hiérarchie de la SET. Nous avons reçu de The Source 16 organigrammes confirmant la structure organisationnelle et les rôles et responsabilités en matière d'élaboration, d'application et de gestion du programme de gestion de l'intégrité. À noter que l'organigramme de l'annexe D est datée du 30 juin 2008 et que, depuis, il y a eu un certain nombre de changements organisationnels à Westcoast en ce qui concerne le PGI et le programme de gestion de l'intégrité de l'équipement sous pression.

De plus, Westcoast a livré l'information voulue sur la structure organisationnelle et les rôles et responsabilités des membres du groupe de gestion de l'intégrité, notamment sur le directeur, le spécialiste, l'ingénieur, les technologues principal et subalterne, ainsi que les technologues principal et subalterne et l'ingénieur en géotechnique. La structure organisationnelle de la société avec son équipe de l'intégrité et les rôles, responsabilités et obligations redditionnelles qui y correspondent satisfait aux exigences pour ce sous-élément de l'audit.

Par les documents examinés et les entrevues du personnel d'exploitation, on constate que Westcoast a pu démontrer qu'elle se conformait aux exigences pour ce sous-élément de l'audit.

Statut de conformité : Conforme

3.2 Gestion du changement

Attentes : La société doit avoir un programme de gestion du changement qui devrait notamment :

- déterminer les changements qui pourraient toucher les programmes de gestion et de protection;
- documenter les changements;
- analyser leurs répercussions et leurs effets, y compris la création de nouveaux risques ou dangers ou encore de nouvelles exigences juridiques.

Références :

RPT-99, article 6

CSA Z662-11, clause 3.1.2g)

Évaluation :

PIP de la SET-BC

À l'occasion de l'audit des usines de traitement, Spectra Energy a fourni un document daté du 2 novembre 2010 sur la gestion du changement et décrivant la démarche uniforme adoptée dans l'exploitation pour veiller à ce que les changements d'actif soient appropriés et que les processus soient documentés conformément à toutes les exigences réglementaires. Le processus de gestion du changement prévoyait des déclencheurs d'intervention, ainsi que les obligations redditionnelles et les responsabilités des divers services et du personnel, le but étant d'évaluer les modifications sous tous leurs aspects et d'empêcher que des modifications apportées à des programmes n'engendrent de dangers nouveaux ou supplémentaires.

PEIM de la SET-BC

L'article 13 Management of Change du document PEIM de la SET-BC dit : « *La SET a mis en place un processus de gestion du changement qui garantit que toute modification sera apportée à l'équipement sous pression d'une manière sécuritaire et conforme à des méthodes exemplaires d'exploitation. Tous les remplacements de soupapes de décharge sont assujettis à ce processus qui est directement intégré au réseau de la SET [traduction].* »

RÉSUMÉ

La méthode d'exploitation standard 23.1 de la Spectra Energy BC Pipeline and Field Services traite efficacement de gestion du changement. Elle décrit brièvement la portée et la finalité de cette gestion et renvoie au programme correspondant dans The Source. Elle fait référence aux groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC. Westcoast a indiqué que le programme

s'applique à tous les secteurs d'activité de Spectra Energy.

Par les documents examinés et les représentants interviewés du personnel d'exploitation, on constate que Westcoast a pu démontrer qu'elle se conformait aux exigences pour ce sous-élément de l'audit.

Statut de conformité : Conforme

3.3 Formation, compétence et évaluation

Attentes : La société doit avoir, pour les employés et les entrepreneurs, un programme de formation documenté et portant sur ses programmes de gestion et de protection. Elle doit informer les personnes qui visitent les lieux de ses travaux d'entretien des pratiques et procédures à suivre. Le programme de formation doit inclure de l'information sur les politiques propres aux programmes, sur les exigences en matière de protection civile et d'intervention d'urgence environnementale et sur les conséquences possibles du non-respect des exigences. La société devrait avoir une procédure documentée pour déterminer les niveaux de compétence et de formation requis des employés et des entrepreneurs. La formation doit comprendre une évaluation des compétences afin d'assurer que le niveau souhaité des connaissances exigées est atteint. En outre, le programme de formation doit inclure des procédures de gestion des dossiers, des méthodes pour assurer le perfectionnement du personnel dans les domaines requis, des exigences et des normes visant à résoudre le non-respect des exigences en matière de formation.

Références :

RPT-99, articles 4, 18, 29 et 46

CSA Z662-11, clauses 3.1.2c), 3.2 et 10.2.1

Évaluation :

PIP de la SET-BC

L'article 7.0 Training and Qualifications du document PIP de la SET-BC dit : « *Cet article vise à garantir que tous les employés auront la compétence voulue pour accomplir les tâches qui leur sont confiées. Il incombe à chaque chef d'équipe dans l'exploitation du réseau pipelinier de veiller à ce que du personnel qualifié soit affecté aux activités qui influent sur l'intégrité de ce réseau. Nous avons évalué et consigné les besoins de formation des employés en fonction du rôle de chacun. Nous dressons des plans de formation du personnel en tenant compte des tâches et de la conformité pour chacune, ce qui comprend la formation en sécurité et la formation technique. On trouvera les exigences de formation en sécurité et les cours donnés par des fournisseurs à :*

<https://thesource.spectraenergy.com/businesses/westca/oms/Pages/JobSpecificTrainingRequirements.aspx>.

La formation est élaborée et exécutée d'une manière normalisée pour les manuels et les procédures d'exploitation, les exigences d'évaluation des employés et la mise à jour continue de ces éléments. Dans tout l'organisme, on emploie des manuels de formation et recourt à des autoévaluations et à des appréciations de mentorat où le mentor évalue l'employé selon la matière présentée dans les manuels et le domaine traité. Toute la formation fait l'objet d'un suivi par le système de gestion de l'apprentissage (SGA) de la société.

Programme de l'intégrité du réseau pipelinier : Chaque chef d'équipe dans l'exploitation pipelinère et le directeur de l'intégrité doivent recenser tous les employés exerçant des activités qui influent sur l'intégrité du réseau pipelinier. Tous les intéressés recevront une formation portant sur la teneur et l'esprit du programme d'intégrité des pipelines [traduction]. »

PEIM de la SET-BC

L'article 11.0 Competency and Training du document PEIM de la SET-BC dit : « Cet article définit la compétence et la formation requises du personnel dont le travail est visé par l'efficacité de ce programme ou a lui-même une incidence sur cette efficacité. Cela comprend les employés et les entrepreneurs. L'article décrit la portée du travail et les responsabilités du personnel exerçant son activité sous le coup de ce programme [traduction]. »

En réponse à une demande de renseignements de vérification, le personnel de Westcoast a dit : « La société met en place en 2012 le programme de formation et de qualification des opérateurs pipeliniers qui s'occupera de tous les besoins de formation et de compétence mentionnés à l'article 7 du document PIP. Le système de gestion de l'apprentissage servira à gérer ce programme de formation et à produire des rapports de situation sur les employés. Les entrepreneurs qui sont assimilés à des employés par Spectra Energy aux fins de cette formation seront également suivis par le SGA [traduction]. »

Pendant une inspection de la station de compression Rosedale (CS9 de T-Sud) dans le cadre d'un programme d'inspection de la tuyauterie souterraine, Westcoast a indiqué que tout le personnel affecté aux examens non destructifs (Acuren) et aux renouvellements de revêtement (OMH) avait la formation et la compétence voulues pour procéder aux inspections et aux réfections de tuyauterie souterraine. Le chargé de projet a présenté les dossiers de formation et de qualification du personnel contractuel.

Par les documents examinés et les représentants interviewés du personnel d'exploitation, on constate que la société a pu démontrer qu'elle se conformait aux exigences pour le sous-élément 3.3 de l'audit Formation, compétence et évaluation.

Statut de conformité : Conforme

3.4 Communication

Attentes : La société doit avoir un ou des processus de communication adéquats, efficaces et documentés pour :

- informer toutes personnes associées à ses installations et à ses activités (personnes intéressées) de ses politiques, buts, objectifs et engagements relatifs à ses programmes de gestion et de protection;
- informer et consulter les personnes intéressées au sujet des questions liées à ses opérations;
- traiter les communications reçues des parties prenantes externes;
- communiquer les exigences juridiques et autres concernant les programmes de gestion et de protection aux personnes intéressées;
- communiquer les rôles et responsabilités à l'égard des programmes aux personnes intéressées.

Références :

RPT-99, articles 4, 18, 28, 29, 40, 47 et 48

CSA Z662-11, clauses 3.1.2d) et 3.2

Évaluation :

PIP de la SET-BC

Le document PIP de la SET-BC ne comporte pas d'article particulier qui décrive en détail les besoins de communication de l'organisme, mais l'article 6 du document PEIM détaille les responsabilités, les tâches de direction et l'obligation de rendre compte aux fins du programme d'intégrité du réseau pipelinier en précisant les responsabilités à exercer en matière de communication.

PEIM de la SET-BC

Le document PEIM de la SET-BC ne comporte pas d'article particulier décrivant les besoins de communication de l'organisme, mais l'article 6 détaille les responsabilités, les tâches de direction et l'obligation de rendre compte aux fins du programme d'intégrité du réseau pipelinier et précise les responsabilités applicables en matière de communication.

Westcoast n'a pas de plan officiel de communication, mais dans sa réponse à la demande de renseignements de vérification n° 7 de l'Office, elle a dit appliquer les processus suivants dans ce domaine :

- a) examen annuel des MES et du programme de l'intégrité auquel participent l'ensemble des directeurs, des gestionnaires, des chefs d'équipe en gestion de l'intégrité du réseau et autres experts en la matière;
- b) conférence téléphonique mensuelle sur l'intégrité du réseau pipelinier que préside le groupe de l'intégrité du réseau et à laquelle

- sont invités à participer les directeurs, les gestionnaires, les chefs d'équipe et les techniciens de terrain;
- c) atelier annuel sur l'intégrité (40 à 50 participants en temps normal);
 - d) présentations sur l'intégrité à l'Operations Steering Committee (OSC);
 - e) autres réunions sur des sujets spéciaux à l'initiative du groupe de l'intégrité du réseau.

Des processus de circonstance sont en place pour les communications, mais ils ne réussissent pas entièrement à réaliser l'objectif ultime de l'adoption d'un plan officiel de communication.

Par les documents examinés et les représentants interviewés du personnel d'exploitation, on constate que la société n'a pu démontrer qu'elle se conformait aux exigences pour le sous-élément 3.4 Communication de l'audit.

Statut de conformité : Non conforme

3.5 Documents et contrôle des documents

Attentes : La société doit avoir un processus de documentation et de contrôle des documents aux fins de son mandat et de ses programmes de gestion et de protection. Ces documents doivent être révisés à intervalles réguliers et planifiés. Ils doivent être révisés immédiatement si des changements sont requis par des exigences juridiques ou si des conséquences négatives risquent de se produire parce que les changements n'ont pas été apportés immédiatement. Les programmes de gestion et de protection de la société devraient comprendre des procédures de contrôle des documents et des données visant les risques identifiés à l'élément 2.0 ci-dessus.

Références :

RPT-99, articles 4, 27, 47 et 48

CSA Z662-11, clauses 3.1.2e)f), 3.2 et 10.5.1.1a) à d)

Évaluation :

PIP de la SET-BC

L'article 8 Documentation du document PIP de la SET-BC dit : « *Généralités : Les documents et la documentation jouent un grand rôle dans le programme d'intégrité des pipelines. En dehors du document d'ensemble de ce programme, on peut élaborer des plans de détail dans ce domaine pour la prise en charge de menaces ou de types de dommages bien précis. Les méthodes d'exploitation standard (MES) précisent ce que sont les activités de gestion de l'intégrité et les activités relevant de l'exploitation en général. D'autres dossiers sur l'intégrité se trouvent dans le SIG, le SAP ou les bureaux opérationnels régionaux.*

Programmes, plans et pratiques en matière d'intégrité

L'équipe d'intégrité du réseau, qui est rattachée au bureau de Vancouver, met à jour aussi bien le programme de l'intégrité que les MES correspondantes. Le document PIP et les MES qui y sont liées peuvent être consultés dans l'intranet de la SET-BC [traduction]. »

PEIM de la SET-BC

L'article 7.0 Documentation and Data Control du document PEIM de la SET-BC dit : « *Cet article clarifie le mode de contrôle de la documentation et des données portant sur la gestion de l'intégrité de l'équipement sous pression [traduction]. »*

RÉSUMÉ

L'examen des documents fait partie intégrante de la méthode d'audit et, à la demande de l'Office, Westcoast a fourni une foule de pièces illustrant l'adhésion de Spectra Energy aux exigences de documentation et de contrôle des documents.

Par les documents examinés et les représentants interviewés du personnel d'exploitation, on constate que la société a pu démontrer qu'elle se conformait aux exigences pour le sous-élément de l'audit Documentation et contrôle des documents.

Statut de conformité : Conforme

3.6 Contrôles opérationnels – conditions normales d'exploitation

Attentes : La société devrait établir et tenir à jour un processus pour élaborer, mettre en œuvre et communiquer des mesures d'atténuation, de prévention et de protection visant à faire face aux risques et aux dangers relevés aux éléments 2.0 et 3.0. Ce processus doit inclure des mesures pour réduire ou éliminer les risques et les dangers à la source, le cas échéant.

Références :

RPT-99, articles 4, 27, 36, 37, 39 et 40
CSA Z662-11, clause 3.1.2f), 3.2 et 10

Évaluation :

PIP de la SET-BC

En ce qui concerne les besoins de contrôle opérationnel pour l'exploitation courante, les articles 9.11 Overpressure Protection et 9.11.1 Gas Control du document PIP de la SET-BC disent : « *Lignes directrices sur la protection contre la surpression aux points de*

réception : Les pipelines et autres réseaux d'acheminement du gaz pour Spectra Energy qui sont exploités par les groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC doivent répondre aux exigences de la norme Z662-11 de l'ACNOR. Ces directives applicables aux points de réception aident à mettre les canalisations à l'abri des conditions de surpression suivant l'article 4.18 de cette norme. Elles énoncent des exigences pour les systèmes de régulation de pression et de protection contre la surpression.

PEIM de la SET-BC

En ce qui concerne les besoins de contrôle opérationnel pour l'exploitation courante, l'article 16 Overpressure Protection and Protective Devices du document PEIM de la SET-BC dit : « *Cet article expose la manière de veiller à ce que toutes les soupapes de décharge soient entretenues aux intervalles requis, qu'on applique la bonne procédure pour les retirer et que chaque soupape revienne à sa place ou soit mise à toute autre place jugée appropriée [traduction].* »

Westcoast a fourni des dossiers et autres documents indiquant que les soupapes de décharge de son réseau pipelinier et des installations liées font l'objet d'un entretien régulier et sont inspectées tous les trois ans. Les dossiers d'entretien sont stockés dans le logiciel Visions^{MC} qui sert à gérer les dossiers de maintenance, d'inspection et d'inventaire de surplus.

En ce qui concerne la qualité et la mesure des gaz, les auditeurs ont fait les constatations suivantes pendant les entrevues et l'examen des documents :

Groupe de mesure de Westcoast :

- Cette équipe est responsable de toutes les installations en raccordement avec les canalisations principales et les réseaux collecteurs;
- Elle surveille les mesures prises par des tiers pour la régulation et la protection contre la surpression;
- Elle fait appliquer l'entente sur les conditions générales (ECG);
- Elle fait appliquer la politique de mesure;
- Elle dispose d'indicateurs de rendement clés (IRC) pour l'évaluation de son efficacité;
- Elle a fait l'objet deux fois d'une vérification interne.

L'entente sur les conditions générales énonce ce qui suit :

- Exigences en matière de régulation et de décharge, ce qui doit comprendre un système de protection contre la surpression.

La politique de mesure définit ce qui suit :

- données à recueillir et à transmettre annuellement à Westcoast;
- dispositifs jugés acceptables de régulation et de décharge en cas de surpression.
(Nota : Westcoast ne permet pas de déperditions de charge de canalisation comme moyen de régulation de pression.)

Observations au sujet du contrôle des gaz :

- On surveille manuellement la teneur en humidité, mais les canalisations les plus sensibles ou les plus exposées ont des analyseurs d'humidité intégrés.
- Les points de réception de canalisation principale ont des dispositifs automatiques d'analyse et d'arrêt.

Autres observations générales :

- Westcoast soumet régulièrement ses producteurs à des inspections.
- Les producteurs font parvenir à Westcoast toute demande d'acheminement de produits supplémentaires (fluides de fracturation, par exemple) dans le réseau.

D'après les documents examinés et les représentants interviewés du personnel d'exploitation, on constate que la société a pu démontrer qu'elle se conformait aux exigences pour le sous-élément de l'audit Contrôle opérationnel – exploitation courante.

Statut de conformité : Conforme

3.7 Contrôles opérationnels – perturbations et conditions inhabituelles

Attentes : La société doit établir et tenir à jour des plans et procédures pour identifier le potentiel de perturbations ou conditions anormales, de rejets accidentels, d'incidents et de situations d'urgence. Elle doit également définir des moyens d'intervention proposés en réponse à ces situations ainsi que prévenir et atténuer leurs conséquences et/ou effets probables. Les procédures doivent être périodiquement éprouvées, examinées et révisées, s'il y a lieu, par exemple à la suite d'une situation d'urgence.

Références :

RPT-99, articles 4, 32, 37, 40 et 52
CSA Z662-11, clauses 3.1, 3.2, 4.18 et 10.9.5

Évaluation :

Dans l'évaluation de cet élément de l'audit pour les programmes de sécurité et de gestion des situations d'urgence (annexes II et IV), on a vérifié si Westcoast avait élaboré et appliqué un plan de protection civile et d'intervention. La méthode d'exploitation standard 13.1 de Spectra Energy sur les procédures d'intervention en cas d'urgence ou d'incident renvoie au manuel de gestion des situations d'urgence stocké dans son portail et décrit les mesures initiales à adopter, les rôles et responsabilités de l'équipe d'intervention en cas d'urgence et la documentation à produire à la suite d'un incident. Il n'y a pas d'exigences supplémentaires pour cet élément de système de gestion dans le programme de gestion de l'intégrité.

Statut de conformité : Sans objet

4.0 CONTRÔLES ET MESURES CORRECTIVES

4.1 Inspection, mesure et surveillance

Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre des programmes de contrôle et de surveillance. Ces programmes doivent couvrir les travaux contractuels effectués au nom de la société. Ils doivent inclure des mesures qualitatives et quantitatives pour évaluer les programmes de gestion et de protection et aborder, tout au moins, les exigences juridiques ainsi que les risques identifiés comme étant importants aux éléments 2.0 et 3.0. La société doit intégrer les résultats des programmes de contrôle et de surveillance à d'autres données émanant des évaluations des risques et des mesures de rendement ainsi que des analyses proactives des tendances. Elle doit avoir des documents et des dossiers sur ses programmes de contrôle et de surveillance.

Références :

RPT-99, articles 4, 27, 28, 36, 37, 39, 47, 48, 53(1) et 54(1)

CSA Z662-11, clauses 3.1.2h)(i), 3.2, 9 et 10

Évaluation :

PIP de la SET-BC

L'article 9 Integrity Elements du document PIP de la SET-BC énonce les exigences applicables aux programmes d'inspection, de mesure et de surveillance : protection et atténuation anticorrosion, coupons de corrosion et inhibiteurs chimiques, renouvellement du revêtement des pipelines, fouilles et excavations, grands projets de renouvellement de revêtements, inspection interne des pipelines, évaluation des défauts, tuyauterie d'installations en inspection externe, gestion de la corrosion sous tension, surveillance et patrouilles d'emprise, levés aériens et géotechniques, excavations, croisements de ponts et croisements aériens de pipelines.

PEIM de la SET-BC

L'article 14.2 Inspection Management Guidelines du document PEIM de la SET-BC décrit les exigences applicables aux appareils et à la tuyauterie sous pression : logiciel de gestion des inspections, inspections en fonction du risque, méthodes de surveillance et d'atténuation de la corrosion, plans d'inspection, examens non destructifs et contrôle de l'appareillage de surveillance et de mesure.

RÉSUMÉ

Par les documents examinés et les représentants interviewés du personnel d'exploitation, on constate que la société a pu démontrer qu'elle se conformait aux exigences du sous-élément de l'audit Inspection, mesure et surveillance.

Statut de conformité : Conforme

4.2 Mesures correctives et préventives

Attentes : La société devrait avoir un processus pour enquêter sur des incidents ou des cas de non-conformité qui pourraient se produire. Elle doit également avoir un processus pour atténuer les conséquences potentielles ou réelles de tels incidents ou cas de non-conformité. Les mesures d'atténuation pourraient inclure le choix du moment et les mesures à prendre pour faire face à ces conséquences. La société doit démontrer qu'elle a établi une procédure documentée pour :

- établir les critères de non-conformité;
- reconnaître quand un cas de non-conformité se produit;
- enquêter sur la ou les causes de tout cas de non-conformité;
- élaborer des mesures correctives et/ou préventives;
- mettre en œuvre de façon efficace les mesures correctives et/ou préventives nécessaires.

La société devrait élaborer des procédures pour analyser les données sur les incidents afin de relever les lacunes et identifier les possibilités d'amélioration dans ses programmes de gestion et de protection et ses procédures.

Références :

RPT-99, articles 4, 6 et 52

CSA Z662-11, clauses 3.1.2g), 3.1.2h)(i), 3.2, 10.3.6, 10.4.4 et 10.5

Évaluation :

PIP de la SET-BC

Le document PIP de la SET-BC ne comporte pas d'article particulier sur les mesures correctives et préventives, mais l'article 9.10 Incident Investigations dit : « *Pour éviter que des incidents ne se reproduisent, il est nécessaire d'en comprendre la cause à fond. Là où la cause n'est pas évidente et si on dispose de matières ou de pièces, on devra procéder à une analyse détaillée sous la direction du groupe de gestion de l'intégrité du réseau. Les résultats des analyses devront être communiqués à tout le personnel pipelinier s'occupant d'activités en matière d'intégrité* [traduction]. » Pendant les entrevues et l'examen des documents, Westcoast a livré de l'information sur les processus et les procédures d'enquête et de rapport sur les incidents de Spectra Energy (voir le résumé plus loin).

PEIM de la SET-BC

L'article 17.0 Corrective and Preventative Actions, Accidents and Incidents du document PEIM de la SET-BC dit : « *Le portail de la*

SET comporte un système de notification d'incident pour la documentation et le suivi de tous les incidents liés à l'équipement sous pression. Les plans d'intervention d'urgence (PIU) de la SET précisent ce que doit être une communication appropriée des incidents déclarables [traduction]. » Cet article décrit les exigences applicables aux rapports et aux plans d'action en cas de non-conformité (annexe H) qui sont élaborés pour tous les éléments jugés non conformes à l'occasion des audits, des inspections, des visites d'installations, etc. La direction et l'inspecteur en chef de Spectra Energy examinent régulièrement les rapports de non-conformité. Les directeurs sectoriels de l'exploitation sont chargés de veiller à ce que soient dressés les plans nécessaires de mesures correctives (PMC).

- Westcoast dispose d'un processus complet et documenté de gestion des incidents qui comprend ce qui suit :
 - critères de déclaration;
 - processus de déroulement des activités;
 - responsabilités et obligations redditionnelles;
 - besoins en formation obligatoire;
 - processus d'examen de gestion;
 - indicateurs de rendement clés en gestion de sécurité des procédés;
 - production de rapports et d'analyses suivant la pratique recommandée RP 754 de l'API (guide de gestion en sécurité des procédés).
- Les auditeurs ont constaté que le processus d'analyse de données, de dégagement de tendances et de production de rapports en gestion des incidents était relativement nouveau (ayant vu le jour en 2009) et pourrait encore mûrir (on met l'accent sur les indicateurs de sécurité de cette RP 754 de l'API par rapport aux indicateurs de système de gestion).
- Il y a démonstration et examen dans The Source d'un énoncé de procédures de production de rapports sur les incidents ou les urgences où on prévoit une déclaration à guichet unique des incidents d'intérêt pour les autorités fédérales et provinciales.
- Le personnel de Spectra Energy a fait la démonstration et l'examen du document « Regulatory Incident Reporting Guidelines For On-Call Incident Reporting Supervisor » dans The Source.
- Le document « Incident Reporting Process » énonce les critères de notification de l'ensemble des types et des causes d'incidents aux autorités fédérales et provinciales.
- Les auditeurs ont examiné les critères pour s'assurer qu'ils tiennent compte des exigences provinciales et fédérales applicables aux rapports d'incident.

Westcoast a prouvé qu'elle disposait de procédures écrites pour :

- établir les critères de non-conformité;

- reconnaître quand un cas de non-conformité se produit;
- enquêter sur la ou les causes de tout cas de non-conformité;
- élaborer des mesures correctives et/ou préventives;
- mettre en œuvre de façon efficace les mesures correctives et/ou préventives nécessaires.

La société n'a toutefois pas démontré qu'elle avait élaboré ou appliqué des procédures d'analyse des données sur les incidents de manière à relever les lacunes et à reconnaître les possibilités d'amélioration dans ses programmes de gestion et de protection et ses procédures.

Les auditeurs ont analysé les données sur les incidents depuis 2005 et constaté que des tendances pouvaient être dégagées dans divers domaines : réseaux pipeliniers (de collecte et de transport), installations et équipement, programmes relevant du système de gestion. Spectra Energy devrait avoir analysé ces données pour reconnaître les tendances, les questions systémiques et les perspectives d'amélioration dans son programme de gestion de l'intégrité.

D'après les documents examinés et les représentants interviewés du personnel d'exploitation, on constate que la société n'a pu démontrer qu'elle se conformait aux exigences pour le sous-élément de l'audit Mesures correctives et préventives.

Statut de conformité : Non conforme

4.3 Gestion des dossiers

Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre des procédures pour s'assurer que les dossiers sur les programmes de gestion et de protection sont conservés, accessibles et tenus à jour. Elle doit, tout au moins, conserver tous les dossiers pour la durée minimale requise par la loi et le règlement applicables et par les normes adoptées par renvoi dans le règlement.

Références :

RPT-99, articles 4, 41 et 56

CSA Z662-11, clauses 3.1.2e), 3.2, 9.11, 10.4 et 10.5.1.1c)

Évaluation :

PIP de la SET-BC

L'article 8.3 Integrity Records Management Systems du document PIP de la SET-BC dit : « *La SET-BC a élaboré un système de*

gestion des données spatiales (SGDS) en soutien de l'information relative à ses actifs pipeliniers. À la base de ce système, il y a un programme logiciel du type SIG (Système d'information géographique) qui sert à saisir, stocker, vérifier, intégrer, manipuler, analyser et afficher les données relatives au réseau pipelinier et à sa localisation sur la surface du globe. Outre des données géographiques et photographiques, le système contient des données de description, d'exploitation et d'entretien des actifs, des renseignements sur l'intégrité, les emprises et les propriétaires fonciers et des plans et des données d'intervention d'urgence. Bien que la majeure partie des nouveaux dossiers sur l'intégrité soient fournis sur support électronique, il y en a d'autres qui sont toujours reçus sur papier seulement. On s'efforce actuellement de trouver un endroit où la plus grande quantité possible de ces données puisse être intégrée ou rattachée électroniquement au SIG. Les dossiers des activités d'entretien sont stockés dans le SAP, qui est un logiciel de comptabilité, de planification et d'archivage à l'échelle de la société. L'information de maintenance qui concerne l'intégrité des pipelines est stockée dans le SIG à des fins d'analyse [traduction]. »

PEIM de la SET-BC

Le document PEIM de la SET-BC ne comporte pas d'article particulier sur la gestion des dossiers, mais, par les entrevues et les dossiers et autres documents qu'ils ont demandés, les auditeurs ont pu confirmer que Westcoast avait élaboré et appliqué un processus de gestion dans ce domaine. Le processus de gestion des dossiers garantit que les dossiers nécessaires ou appropriés seront conservés et mis immédiatement à la disposition des gens qui en font la demande.

Par les documents examinés et les représentants interviewés du personnel d'exploitation, on constate que la société a pu démontrer qu'elle se conformait aux exigences pour le sous-élément de l'audit Gestion des dossiers.

Statut de conformité : Conforme

4.4 Vérification interne

Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre un processus documenté pour procéder à l'audit de ses programmes de gestion et de protection et de ses procédures. Le processus d'audit devrait identifier et gérer les exigences en matière de formation et de compétence pour le personnel affecté aux activités d'audit. Ces activités d'audit doivent être menées régulièrement.

Références :

RPT-99, articles 4, 53 et 55

CSA Z662-11, clauses 3.1.2c) et 3.1.2h)(iii)

Évaluation :**PIP de la SET-BC**

L'article 12 Audits du document PIP de la SET-BC dit : « *Les auditeurs de la SET soumettent régulièrement l'exploitation et ses programmes à des vérifications. On peut trouver le mandat détaillé des services de vérification de Spectra Energy dans l'intranet de l'organisme à l'adresse https://thesource.spectraenergy.com/company/policies/Audit/audit_services.pdf.*

La haute direction peut demander des vérifications ciblées en plus si le besoin s'en fait sentir. Dans les cas où les constatations des auditeurs ont à voir avec l'intégrité du réseau pipelinier, le groupe de l'intégrité du réseau aidera à élaborer des plans de mesures correctives [traduction]. »

PEIM de la SET-BC

L'article 6.0 Accountability et l'alinéa 6.5 Director, SET-West Operations Engineering du document PEIM de la SET-BC disent : « *Le directeur Ingénierie de l'exploitation, qui est comptable envers le vice-président Exploitation, est chargé de veiller à ce que le programme de gestion de l'intégrité de l'équipement sous pression réponde aux exigences des autorités réglementaires compétentes et de tous les codes, normes et pratiques exemplaires de l'industrie qui s'appliquent, ce qui comprend notamment les codes de l'API et de l'Office national de l'énergie et les spécifications techniques de la SET. L'intéressé veille à ce que du personnel qualifié possédant le savoir et l'expérience techniques nécessaires examine, mette à jour et vérifie le programme PEIM et soit disponible pour aider le personnel d'exploitation et d'entretien sous la houlette des directeurs de la SET-West à réaliser ce programme [traduction]. »*

L'article 10.3 Approved Vendors / Service Companies dit : « *On soumettra régulièrement les entreprises de services à des vérifications et s'assurera ainsi que leurs compétences et la documentation de contrôle de la qualité sont à jour et respectent l'esprit de leur manuel certifié dans ce domaine [traduction]. »*

À la suite d'un examen des documents PIP et PEIM de la SET-BC, l'Office a fait une demande de renseignements de vérification pour obtenir les derniers rapports de vérification interne ou externe consacrés au programme de gestion de l'intégrité et aux exigences du système de gestion.

Voici la réponse de Westcoast à cette demande de renseignements :

« Plus de cinq ans se sont écoulés depuis le dernier examen interne du programme d'intégrité des pipelines. C'est l'équipe de vérification interne de l'Université Duke qui s'est chargée de l'exercice. À l'époque, l'équipe de auditeurs n'a recommandé que quelques modifications légères aux exigences en matière de protection cathodique.

À la demande des services de vérification de Houston, une équipe externe d'experts-conseils a récemment exercé un contrôle

d'efficacité sur tous les programmes d'intégrité pipelinère de Spectra Energy. Elle en est à mettre la dernière main à son rapport. Nous avons été récemment avisés que Spectra West subira en 2012 une vérification interne d'intégrité dans ce domaine [traduction]. »

Pendant les entrevues, les auditeurs ont constaté ce qui suit :

- Il n'y a pas eu de vérification interne des systèmes de Westcoast depuis 2005.
- La société a effectué des examens d'assurance sans analyse de l'information ni de la documentation probante.
- Les documents présentés à la réunion par Westcoast ne démontrent pas :
 - quelle a été la méthodologie d'établissement d'une fréquence appropriée;
 - quels experts en la matière participent aux vérifications internes;
 - quels résultats de vérification sont intégrés au PGI.

Dans ses commentaires sur le rapport d'audit provisoire de l'Office, la société a indiqué avoir entrepris une vérification interne de la gestion de l'intégrité pipelinère. Cet exercice est toujours en cours et n'a pas été inclus dans l'évaluation du présent sous-élément par l'Office.

Par les documents examinés et les représentants interviewés du personnel d'exploitation, on constate que la société n'a pu démontrer se conformer aux exigences pour le sous-élément Vérification interne de l'audit.

Statut de conformité : Non conforme

5.0 EXAMEN DE LA DIRECTION

5.1 Examen de la direction

Attentes : La société devra procéder à un examen formel des programmes de gestion et de protection pour s'assurer qu'ils sont toujours adéquats, pertinents et efficaces. L'examen devrait être fondé sur des documents et dossiers appropriés, incluant notamment les résultats des programmes de contrôle, de surveillance et de vérification. Cet examen doit être documenté et effectué formellement et régulièrement. La direction doit inclure dans cet examen toutes les décisions et actions ainsi que tous les engagements pris relativement à l'amélioration des programmes et au rendement global de la société.

Références :

RPT-99, articles 4, 40 et 55

CSA Z662-11, clauses 3.1.2h)(iii) et 3.2

Évaluation :**PIP de la SET-BC**

L'article 2 Introduction du document PIP de la SET-BC dit : « *On procédera à des évaluations périodiques pour s'assurer que le programme tire le parti voulu de l'amélioration des technologies et qu'il recourt au meilleur ensemble d'activités disponibles de prévention, de détection et d'atténuation pour les conditions du moment. Les indicateurs de rendement nous renseignent sur les programmes, d'où une possibilité d'amélioration continue de ceux-ci. On fait porter régulièrement des vérifications sur les dossiers pour s'assurer que tous les volets du PIP sont bien pris en compte et afin d'évaluer le rendement du programme. On s'attend à ce que ce dernier soit en constante évolution* [traduction]. »

L'article 6 Responsibilities, Leadership & Accountability et l'alinéa 6.1 Leadership & Accountability disent : « *Les chefs d'équipe qui s'occupent d'intégrité des pipelines à la SET-BC ont pour responsabilité d'atteindre des cibles bien précises de rendement en gestion de l'intégrité pipelinière avec les éléments suivants :*

- i. contrôler l'intégrité du pipeline dans le secteur d'exploitation du chef d'équipe;*
- ii. définir clairement les rôles et responsabilités en gestion de l'intégrité pipelinière;*
- iii. faire participer le personnel à cette gestion de l'intégrité;*
- iv. communiquer régulièrement sur les questions d'intérêt pour l'intégrité des pipelines;*
- v. veiller à ce que les ressources voulues soient en place;*
- vi. veiller à ce que le programme de gestion de l'intégrité des pipelines soit entièrement mis en œuvre;*
- vii. mesurer, revoir et améliorer le rendement en intégrité pipelinière* [traduction]. »

PEIM de la SET-BC

Le document PEIM de la SET-BC n'aborde pas la question des exigences pour un examen de la direction.

À l'occasion des entrevues et de l'examen des documents, les auditeurs ont constaté ce qui suit :

- Dans le document PIP de la SET-BC, il n'y a pas d'article particulier sur les examens de gestion en dehors des énoncés généraux déjà évoqués aux articles 2 et 6.1.
- Les processus et procédures d'examen par la direction (tableaux indicateurs, indicateurs de rendement clés et régime de rémunération incitative à court terme) qui ont été présentés pendant l'audit n'avaient aucun lien avec le rendement du PGI de Westcoast.
- En réponse au rapport d'audit provisoire, Westcoast a présenté le tableau indicateur RICT (rémunération incitative à court

terme) destiné à l'OSC de la société pour décembre 2012 en faisant observer que ce tableau de bord comportait des indicateurs de rendement clés pour la gestion de l'intégrité et sa mesure. La seule mesure de rendement figurant au tableau indicateur portait sur l'efficacité de la protection cathodique du réseau de transport. Le tableau décrit bien une mesure qu'examine la direction pour surveiller le rendement du PGI, mais cela ne suffit pas à démontrer l'existence des liens requis entre les processus actuels d'examen de gestion et le rendement du PGI, ni à prouver que Westcoast soumet régulièrement son PGI à un examen de gestion en vue d'évaluer le maintien de son caractère approprié, adéquat et efficace.

- Il existe des examens non officiels ou spéciaux par la direction, mais sans processus documentés pour cette activité (examen annuel du PIP et des MES, réunions mensuelles et ateliers annuels sur le PGI, etc.).

Par les documents examinés et les représentants interviewés du personnel d'exploitation, on constate que la société n'a pu démontrer se conformer aux exigences pour le sous-élément Examen par la direction de l'audit.

Statut de conformité : Non conforme

ANNEXE II
WESTCOAST ENERGY INC., EXPLOITÉE SOUS LA DÉNOMINATION SOCIALE SPECTRA ENERGY
TRANSMISSION (WESTCOAST)
TABLEAU D'ÉVALUATION DE L'AUDIT DU PROGRAMME DE SÉCURITÉ

<p>1.0 POLITIQUE ET ENGAGEMENT</p> <p>1.1 Énoncés de politique et d'engagement</p> <p>Attentes : La société doit avoir une politique approuvée et soutenue par la haute direction. Cette politique doit comporter des buts et des objectifs et viser à améliorer le rendement de la société.</p>
<p>Références³ :</p> <p>RPT-99, articles 4 et 47 CSA Z662-11, clause 3.1.2a) <i>Code canadien du travail (CCT)</i>, partie II, articles 125(1)d)(i) et (ii) et 125(1)(z.09)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Westcoast dispose d'une politique de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité (ESS) qui a été approuvée et adoptée par le président et chef de la direction de Spectra Energy Transmission. Cette politique sert de base à toutes les activités de la société en formulant une vision claire et commune de ce que doit être le rendement ESS dans l'organisme. Elle a été formulée par la haute direction en vue de démontrer l'engagement pris par Westcoast de protéger l'environnement et de veiller sur la santé et la sécurité de son personnel.</p> <p>C'est une politique qui intervient dans tout le système de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité (SGESS), lequel a été mis en œuvre de manière à garantir l'application quotidienne des cinq principes constitutifs qu'elle énonce (obligation de rendre compte, intendance, normalisation, rendement et communication).</p>
<p>Statut de conformité : Conforme</p>

³ Chaque « référence » dans ce tableau contient des exemples précis des « exigences juridiques » applicables à chaque élément; toutefois, il ne s'agit pas d'une liste complète de toutes les exigences juridiques applicables.

2.0 PLANIFICATION

2.1 Détermination des dangers, évaluation et maîtrise des risques⁴

Attentes : La société doit pouvoir démontrer qu'elle a un processus capable de déterminer tous les dangers possibles. Elle doit évaluer le niveau de risque associé à ces dangers. Elle doit pouvoir également justifier sa décision d'inclure ou non des risques possibles dans ses programmes de protection de l'environnement, de sécurité, de gestion de l'intégrité, de croisements, de sensibilisation du public et de gestion et des situations d'urgence (programmes de gestion et de protection). La société doit pouvoir mettre en œuvre des mesures de contrôle pour atténuer ou éliminer le risque.

Références :

RPT-99, articles 4(2) et 47

CSA Z662-11, clauses 3.1 et 3.1.2

CCT, partie II, articles 125(1)s et 125(1) (z.03) à (z.05) et (z.13) à (z.16)

Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, articles 19.1(1), 19.3(1) et (2) et 19.5(1) à (5)

Évaluation :

L'examen des documents a permis de déterminer que Westcoast a établi un SGESS. En 2009, elle y a intégré un programme de gestion des dangers (PGD) avec un programme de gestion de l'exposition professionnelle et un mécanisme d'analyse des dangers liés aux tâches. Le PGD englobe un outil d'évaluation des risques en analyse des tâches critiques, des évaluations d'exposition en milieu de travail et des listes de contrôle.

Il consiste à caractériser et à ordonner les risques relatifs dans le cas des dangers pour le personnel et/ou l'entreprise dans tous les groupes homogènes d'exposition (GHE) de Westcoast. Il s'agit des groupes de travailleurs qui présentent un même profil d'exposition générale en raison de la similitude et de la fréquence des tâches qu'ils accomplissent, de la nature des produits et des procédés qu'ils emploient et de l'homogénéité des modes d'exécution. Les GHE se répartissent selon (1) les secteurs opérationnels d'imposition (2) les descriptions d'emploi et (3) les énoncés de tâches (ce qui comprend les tâches des entrepreneurs).

⁴ Danger : Source de dommage potentiel ou situation susceptible de causer un dommage défini comme étant une blessure ou une maladie, des dommages aux biens ou au milieu de travail, ou une combinaison de ce qui précède. Risque : Combinaison de la vraisemblance d'un événement dangereux déterminé et des conséquences s'il se produisait.

Westcoast a une norme en place pour chaque pratique critique (travail en hauteur, matériel en verrouillage-étiquetage, perturbations du sol, espaces confinés ou clos, travail avec des substances corrosives, etc.). Tous les trois ans, le service de santé-sécurité au travail examine les normes de pratique critique de la société et veille à ce que les superviseurs et les travailleurs reçoivent une formation adaptée à leur emploi. D'après le personnel de Westcoast, ces normes visent à lui permettre d'acquérir les capacités et les compétences nécessaires pour s'attacher aux effets secondaires et aux conséquences possibles par-delà les préoccupations habituelles dans toute tâche à accomplir. Westcoast a intégré cette exigence de formation de programme à chaque pratique critique et les activités recommandées de formation font l'objet d'un suivi dans son système de gestion de l'apprentissage (SGA).

La société a élaboré un programme d'autoévaluation qui comporte un formulaire d'inspection à jour que l'on peut trouver sur le site intranet de l'organisme (dans The Source) et qui amène l'observateur à évaluer les conditions dans son secteur plutôt que de s'attarder à des dangers en particulier. Un plan de mesures correctives est toujours compris avec le formulaire à jour. Les gestionnaires sectoriels locaux ont fait des présentations sur le programme ESS et le formulaire d'inspection en question.

La société a élaboré et appliqué une politique et un programme de prévention de la violence en milieu de travail. Les employés de la société reçoivent une formation en prévention de la violence au travail et en environnement, santé et sécurité dès leur recrutement et chaque année par la suite.

Westcoast produit des rapports techniques « Risk Watch » de surveillance des risques à l'Operations Steering Committee et au niveau des secteurs. Ce rapport vise à reconnaître et à gérer les risques techniques sur les plans suivants :

- sécurité des personnes;
- sécurité des procédés;
- fiabilité;
- réglementation.

Le but est d'éliminer totalement les incidents causant des pertes et de faire valoir les principes de gestion responsable pour une connaissance et une gestion des risques dans l'exploitation de Westcoast.

On a aussi entrepris un projet de mesures correctives en cas d'incidents majeurs (« Major Incidents Corrective Actions » ou MICA). Dans ce projet, on examinera toutes les fonctions officielles qui s'exercent et font l'objet d'un suivi à Westcoast. Pour le projet MICA, le but est de normaliser ce qui suit :

- analyse en sécurité des emplois;
- planification;
- pratiques de sécurité au travail;

- équipement de protection personnelle (EPP);
- autorisations d'exécution sécuritaire des tâches.

On mobilise des experts en la matière de tous les secteurs d'activité de Westcoast en soutien du projet MICA.

La norme de gestion ESS à l'intention des entrepreneurs de Westcoast guide les gens dans l'inscription, la sélection et la surveillance de tous les sous-traitants de la société. Westcoast a chargé ISNetworkworld (ISN) de gérer les contrôles préalables de qualification des entrepreneurs. Elle a élaboré des critères de présélection des sous-traitants. Les renseignements sollicités de chaque entrepreneur servent à juger de ses compétences générales en matière de sécurité. Les données recueillies dans ce domaine portent notamment sur les taux globaux de fréquence des blessures, l'existence de manuels de santé-sécurité dans les entreprises, les avis de dérogation à la sécurité émanant des organismes de réglementation et les barèmes et décharges de la commission des accidents du travail. On fait examiner les manuels de sécurité des entrepreneurs par un tiers pour mieux chasser les perceptions de partialité. ISNetworkworld n'est pas là pour établir les compétences en formation des entrepreneurs. Enfin, une fois le contrat achevé, le rendement de l'entrepreneur est évalué et documenté.

Dans l'examen des volets de la stratégie de détermination, d'évaluation et de maîtrise des dangers pour la sécurité des travailleurs de Westcoast, les auditeurs ont constaté que Westcoast n'avait pu démontrer qu'elle disposait d'une procédure complète et documentée dans ce domaine pour prendre en charge les risques sismiques pour ses actifs et son infrastructure.

Statut de conformité : Non conforme

2.2 Exigences légales

Attentes : La société doit avoir un processus vérifiable pour identifier et intégrer les exigences juridiques dans ses programmes de gestion et de protection. Elle doit avoir une procédure écrite pour déterminer et résoudre les situations de non-conformité liées aux exigences juridiques. Cette procédure doit comprendre la mise à jour des programmes de gestion et de protection au besoin.

Références :

RPT-99, articles 4, 6 et 47
 CSA Z662-11, clause 3.1.1
 CCT, partie II, article 125(1)(v)
 RCSST, article 19.1(1)

Évaluation :

Westcoast dispose d'un processus de surveillance des modifications apportées à la réglementation en santé-sécurité. Le processus de

surveillance des modifications réglementaires ESS a été mis en œuvre le 29 septembre 2009. La société est abonnée à Templegate Information Services Inc. et à Cyber Regs pour suivre les initiatives et les décisions récentes sur le plan juridique (initiatives fédérales et provinciales en environnement et en santé-sécurité au travail (SST), initiatives internationales, mesures de normalisation, autres initiatives et décisions récentes).

Bien que la formation d'accès à des espaces clos de Westcoast se donne en fonction de la réglementation provinciale de la WorkSafeBC, la société est sous réglementation fédérale et son personnel doit être formé à l'application des normes d'accès aux espaces clos de la partie II du Code canadien du travail. Le manuel du SGESS de Westcoast impose un examen et une évaluation préalablement aux travaux avec des activités et des plans de communication en santé-sécurité des entrepreneurs, le but étant de s'assurer que ces activités et plans conviennent aux risques des travaux en question, qu'il y a eu intégration des exigences fédérales et provinciales SST dans les secteurs fonctionnels et qu'il n'existe aucune divergence dans ce domaine.

Un examen de la formation en sécurité s'impose à Westcoast s'impose si on veut être sûr que la législation fédérale est prise en compte dans toute cette formation et que les conflits relevés sont éliminés. Les auditeurs ont pu voir que le RPT-99 n'est ni mentionné ni mis en renvoi dans les manuels ESS.

Dans le système de gestion de l'exploitation (SGE), on retrouve les programmes de direction et de responsabilisation, la planification des activités, la gestion des risques, la formation et l'acquisition de compétences, la gestion des incidents, les examens de gestion et les programmes d'assurance. Le SGE est lié au processus de gestion du changement. On se sert des tableaux indicateurs pour présenter les « instruments réglementaires volontaires » ou promesses de conformité volontaire (PCV). On a toutefois noté que l'ordre de septembre 2012 des inspecteurs de l'Office ne figurait pas dans les tableaux indicateurs. Le système de gestion de l'exploitation doit s'appliquer à tous les systèmes liés à la sécurité et on doit s'assurer que les ordres des inspecteurs de l'Office entrent dans l'évaluation d'ensemble pour que soient corrigés les cas constatés de non-conformité.

Qui plus est, Westcoast n'a pas présenté à l'Office de manuel de sécurité en matière d'entretien comme l'exige le RPT-99.

Statut de conformité : Non conforme

2.3 Buts, objectifs et cibles

Attentes : La société doit avoir des buts, des objectifs et des cibles quantifiables qui sont pertinents aux risques et dangers associés à ses installations et à ses activités (p. ex., construction, opérations et entretien). Les objectifs et les cibles doivent être mesurables et en accord avec la politique et les exigences juridiques; idéalement, ils devraient comprendre des initiatives visant l'amélioration continue et la prévention, s'il y a lieu.

Références :

RPT-99, article 47
 CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(ii)
 RCSST, article 19.1(1)

Évaluation :

Les objectifs sont un moyen concret de respecter la politique et les principes ESS de Westcoast. Avec ces objectifs, on est passé d'une situation de détermination des dangers pour l'environnement, la santé et la sécurité à une situation d'amélioration générale du rendement ESS par une activité continue de fixation et d'atteinte d'objectifs. Chaque membre de la direction de la société, au niveau des directeurs et aux échelons supérieurs, élabore et applique annuellement un plan d'action individuel en matière de sécurité. Voici des objectifs officiels du personnel pour une gestion dynamique de l'environnement, de la santé et de la sécurité (« Leadership Safety Action Plan ») : culture axée sur les gens (fréquence des blessures déclarables du personnel, rapports des employés sur les incidents de véhicules, fréquence des blessures déclarables des entrepreneurs); milieu physique (rapports d'incidents à déclaration non obligatoire et mesures correctives en cas d'incidents déclarables); répercussions sur l'environnement (déversements déclarables). Ces objectifs relèvent d'une planification annuelle et pluriannuelle au tableau indicateur mixte ESS de Spectra Energy (Westcoast), document interne servant à établir des objectifs et des cibles à titre individuel. La culture d'élimination totale des incidents à Westcoast assigne la responsabilité de la déclaration des incidents à l'ensemble des employés et des entrepreneurs de la société.

Les employés discutent d'objectifs avec leur superviseur au début de l'année, au moins une fois en cours d'exercice et à la fin de l'année au moment d'évaluer leur rendement dans la période écoulée et d'établir des objectifs pour l'année qui vient. Les buts, objectifs et cibles, qui sont établis pour tout le personnel dans le domaine de la sécurité, sont inclus dans les diverses descriptions d'emploi. Le rendement en matière de sécurité est incorporé aux objectifs globaux des employés et ceux-ci obtiennent une forme de reconnaissance lorsqu'ils atteignent les objectifs ESS fixés grâce à un programme dit de rémunération incitative à court terme (RICT). On revoit trois fois par an les buts et objectifs en gestion des responsabilités et en gestion du rendement. Le RICT est lié aux blessures déclarées, aux incidents de véhicules, aux incidents déclarables des entrepreneurs et aux déversements dans l'environnement (ce qu'on considère comme une défaillance de la sécurité des procédés). Les cadres supérieurs risquent de devenir inadmissibles à la rémunération incitative à long terme si les objectifs ne sont pas atteints.

Les auditeurs ont constaté que les promesses de conformité volontaire (PCV) de l'Office font actuellement l'objet d'un suivi au tableau indicateur, mais sans que des objectifs d'amélioration continue aient été fixés. Ce tableau de bord ne tient pas compte des ordres des inspecteurs et des ordonnances de l'Office et on ne peut donc dire au juste si la haute direction est mise au courant de telles mesures

d'application. Pour citer un exemple, un ordre des inspecteurs de l'Office a été émis à Westcoast en septembre 2012, mais aucun écrit ne fait état d'une discussion quelconque sur cette mesure d'application aux réunions de la haute direction (réunion hebdomadaire de l'OSC ou réunion bimestrielle d'examen des données de vérification).

Comme l'Office s'attend à ce qu'on élabore les buts, objectifs et cibles en fonction des dangers et des risques et non en fonction du nombre de cas de non-conformité qui se présentent, la société se trouve en conformité pour ce sous-élément. Voir aussi le sous-élément 2.2 Exigences juridiques.

Statut de conformité : Conforme

3.0 MISE EN ŒUVRE

3.1 Structure organisationnelle, rôles et responsabilités

Attentes : La société doit avoir une structure organisationnelle qui assure le fonctionnement efficace de ses programmes de gestion et de protection. Elle doit avoir une description précise des rôles et des responsabilités au sein de son organisation, y compris les responsabilités d'élaborer, de mettre en œuvre et de gérer les programmes de gestion et de protection.

Références :

RPT-99, article 47

CSA Z662-11, clauses 3.1.1 et 3.1.2b)

CCT, partie II, articles 125(1), 125.1, 126, 134.1, 135(1), 135.1, 136 et 137

Évaluation :

La norme de rendement 1.2 de Westcoast sur les rôles et les responsabilités établit les attentes lorsqu'il s'agit de démontrer l'engagement et le soutien de la direction pour l'application efficace du SGESS et l'amélioration du rendement dans ce domaine. La documentation officielle des rôles, responsabilités et obligations redditionnelles ESS de la direction, des services, des employés et des entrepreneurs comprend des programmes et des procédures, des descriptions d'emploi, des organigrammes, des énoncés de rôles et de responsabilités et des matrices d'autorisations.

Westcoast a pu démontrer être en conformité pour la structure organisationnelle. Elle mène un examen organisationnel sur l'affectation de ressources aux groupes Environnement, santé et sécurité (ESS) et Exploitation de la société. Elle a dit que ses structures allaient changer en 2013. L'Office n'a pu constater qu'une évaluation en bonne et due forme avait lieu dans toute l'organisation de Westcoast en vue de recenser les besoins en ressources dans l'ensemble de la structure organisationnelle.

Statut de conformité : Non conforme

3.2 Gestion du changement

Attentes : La société doit avoir un programme de gestion du changement qui devrait notamment :

- déterminer les changements qui pourraient toucher les programmes de gestion et de protection;
- documenter les changements;

- analyser leurs répercussions et leurs effets, y compris la création de nouveaux risques ou dangers ou encore de nouvelles exigences juridiques.

Références :

RPT-99, article 6
 CSA Z662-11, clause 3.1.2g)
 CCT, partie II, articles 125(1) 125(1)(z.05) et (z.06)
 RCSST, articles 19.5(4) et 19.6(2)

Évaluation :

L'Office a vérifié si on avait mis en place un mécanisme de gestion du changement (GC) décrivant la démarche de détermination, d'évaluation et d'application des modifications de procédures une fois qu'elles ont été approuvées par les responsables (norme de rendement 2.7 sur la gestion du changement dans le cadre du SGESS). Il existe aussi un mécanisme de collaboration à l'échelle de Westcoast en vue de l'examen de toutes les mesures d'exploitation standard par rapport à toutes les exigences réglementaires et les pratiques exemplaires. Le groupe Environnement, santé et sécurité dirige ce processus avec l'appui de la haute direction et des experts régionaux en la matière.

Westcoast a démontré qu'elle disposait d'un processus officiel et d'un personnel spécialisé pour la gestion des changements d'actif. Il reste que le processus GC de la société comme il a été démontré est jugé non conforme, puisqu'il s'applique seulement aux changements d'actif matériel, et non aux changements à apporter aux pratiques ou aux procédures dans les cas suivants :

- évolution des exigences juridiques;
- constatation de nouveaux dangers;
- résultats des activités de surveillance, des inspections ou des enquêtes.

Ajoutons que le processus de Westcoast se contente d'une gestion réactive du changement (il vise les modifications une fois que les besoins ont été déterminés). L'Office s'attend à ce que le processus GC de la société revête un caractère proactif et soit officiellement lié aux processus de détermination des changements pouvant influencer sur les programmes de gestion et de protection (programmes de gestion de l'intégrité, de sécurité, de protection de l'environnement, de gestion des situations d'urgence, etc.).

La société a entrepris d'examiner sa procédure GC. La date prévue d'achèvement de cette révision est décembre 2013. Comme la

démarche est encore incomplète, l'Office a été incapable d'évaluer les résultats de l'examen du processus de gestion du changement.

Westcoast n'a pu démontrer avoir disposé d'un programme GC entièrement mis en œuvre en vue de constater, documenter et analyser les changements susceptibles d'influer sur le SGESS et, notamment par l'intégration d'exigences juridiques ou de dangers et risques nouveaux.

Statut de conformité : Non conforme

3.3 Formation, compétence et évaluation

Attentes : La société doit avoir, pour les employés et les entrepreneurs, un programme de formation documenté et portant sur ses programmes de gestion et de protection. Elle doit informer les personnes qui visitent les lieux de ses travaux d'entretien des pratiques et procédures à suivre. Le programme de formation doit inclure de l'information sur les politiques propres aux programmes, sur les exigences en matière de protection civile et d'intervention d'urgence environnementale et sur les conséquences du non-respect des exigences. La société devrait avoir une procédure documentée pour déterminer les niveaux de compétence et de formation requis des employés et des entrepreneurs. La formation doit comprendre une évaluation des compétences afin d'assurer que le niveau souhaité des connaissances exigées est atteint. En outre, le programme de formation doit inclure des procédures de gestion des dossiers, des méthodes pour assurer le perfectionnement du personnel dans les domaines requis, des exigences et des normes visant à résoudre le non-respect des exigences en matière de formation.

Références :

RPT-99, articles 18, 28, 29 et 47

CSA Z662-11, clause 3.1

CCT, partie II, articles 122.3, 125(1)d) à f), 125(1)s), 125(1)(z.03) à (z.11), 125(1)(z.14) et (z.15) et 125(1)(z.17) à (z.19)

Évaluation :

Les normes de rendement de Westcoast établissent les attentes minimales suivantes :

- on définit une formation appropriée pour tous les employés;
- les employés jouissent d'une bonne formation et d'une bonne compréhension quant aux normes de conformité, aux règlements, aux politiques et procédures de la société et aux pratiques de gestion exemplaires à respecter dans le domaine ESS;

- les employés s’acquittent de leurs tâches, de leurs fonctions et de leurs responsabilités de manière à protéger la santé et à assurer la sécurité des employés de Westcoast, des entrepreneurs et de la collectivité.

Le mandat du programme de formation de Westcoast est un guide et un soutien pour le respect des attentes de formation sur le plan de la réglementation et dans l’industrie. Cette formation procure aux employés les connaissances et les capacités dont ils ont besoin pour jouer leur rôle. Il revient aux chefs d’équipe ou aux gestionnaires d’évaluer les compétences des employés dans l’application des capacités. Les évaluations en gestion des responsabilités et en gestion du rendement permettent d’établir leur compétence et de définir des initiatives de formation pour l’avenir.

Les dossiers de formation du personnel sont stockés dans le système de gestion de l’apprentissage (SGA), qui produit des rapports mensuels de situation à l’intention de tous les chefs d’équipe et les groupes et qui évalue et fait connaître annuellement l’état des programmes et des manuels de formation. Les employés reçoivent des mises à jour quand de nouveaux besoins de formation sont constatés ou que les cours en place sont modifiés. Westcoast aide également ses préposés à la sécurité à poursuivre leurs études et leur formation afin d’acquérir et de maintenir des désignations professionnelles dans leur domaine.

Bien que le programme de formation satisfasse aux exigences pour ce sous-élément, l’Office a indiqué pour le sous-élément 2.2 Exigences légales dans la présente annexe que la société avait besoin d’un examen de sa formation en sécurité pour être sûre que celle-ci tient compte de la législation fédérale et que les divergences relevées sont éliminées. Comme ce cas de non-conformité est déjà pris en compte pour le sous-élément 2.2, l’Office juge que le programme de formation de Westcoast est en conformité en notant que la société mettra son programme à jour en fonction du constat de non-conformité en 2.2.

Statut de conformité : Conforme

3.4 Communication

Attentes : La société doit avoir un ou des processus de communication adéquats, efficaces et documentés pour :

- informer toutes personnes associées à ses installations et à ses activités (personnes intéressées) de ses politiques, buts, objectifs et engagements relatifs à ses programmes de gestion et de protection;
- informer et consulter les personnes intéressées au sujet des questions liées à ses opérations;
- traiter les communications reçues des parties prenantes externes;
- communiquer les exigences juridiques et autres concernant les programmes de gestion et de protection aux personnes intéressées;
- communiquer les rôles et responsabilités à l’égard des programmes aux personnes intéressées.

Références :

RPT-99, articles 28, 29, 30b), 46, 47 et 56

CSA Z662-11, clause 3.1.2d)

CCT, partie II, articles 124, 125(1)q), 125(1)s), 125(1)z), 125(1)(z.01) et 125(1)(z.03)

SCSST, articles 10.14, 11.5(2), 11.11, 12.10(1.1)a)(ii), 12.10(1.2), 12.15, 13.11, 14.23, 17.6(1), 20.10, 19.1(1), 19.2(2) et 19.6

Évaluation :

Westcoast a pu démontrer qu'elle emploie de nombreuses méthodes pour faire connaître ses exigences en matière de sécurité aux parties prenantes internes et externes. La communication de l'information sur la sécurité se fait par les moyens suivants :

- réunions de relâche;
- réunions des employés et mises à jour trimestrielles;
- séances quotidiennes de compte rendu;
- rapports quotidiens et hebdomadaires sur la sécurité;
- bulletins d'information en santé-sécurité;
- réunions mensuelles sur la sécurité et la communication;
- rapports mensuels au groupe Environnement, santé et sécurité de la société;
- activités de gestion des contrats;
- réunions préalables aux travaux des entrepreneurs;
- sites intranet de la société, etc.

Toutefois, les auditeurs n'ont pu se rendre compte si la norme de rendement 6.0 de Westcoast sur les communications internes et externes était entièrement mise en œuvre et rattachée au système de gestion de l'exploitation pour que tous les renseignements requis sur la sécurité soient communiqués aux échelons appropriés. Les auditeurs ont remarqué que l'ordre de septembre 2012 des inspecteurs de l'Office ne figurait pas dans les tableaux indicateurs. Le SGE doit s'appliquer à tous les systèmes de sécurité et garantir que les ordres des inspecteurs de l'Office seront inclus dans le tableau indicateur d'ensemble, de sorte que soient traités les cas relevés de non-conformité.

Statut de conformité : Non conforme

3.5 Documents et contrôle des documents

Attentes : La société devrait avoir des documents décrivant les éléments de ses programmes de gestion et de protection au besoin. Ces documents doivent être révisés à intervalles réguliers et planifiés. Ils doivent être révisés immédiatement si des changements sont requis par des exigences juridiques ou si des conséquences négatives risquent de se produire parce que les changements n'ont pas été apportés immédiatement. Les programmes de gestion et de protection de la société devraient comprendre des procédures de contrôle des documents et des données visant les risques identifiés à l'élément 2.0 ci-dessus.

Références :

RPT-99, articles 27, 47 et 56

CSA Z662-11, clauses 3.1.2e) et f) et 10.5.1.1d)

CCT, partie II, articles 125(1)(z.03) à (z.06), 125(1)(z.09), 125.1d) et e), 125.1f) et 135.1(9)

RCSST, articles 1.5, 2.23, 4.6, 5.17, 5.18, 8.12, 8.14(4) à (7), 8.15 et 10.3

Évaluation :

Pour élaborer ou réviser une norme de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité, le Comité d'élaboration des normes ESS (« EHS Standard Development Committee ») de Westcoast regarde les éléments suivants :

- pratiques et procédures ESS actuellement disponibles dans la société;
- mesures législatives applicables à la société;
- normes de l'ACNOR et autres normes sectorielles applicables;
- politiques de Spectra Energy ou de Spectra Energy Transmission;
- pratiques exemplaires de l'industrie.

Les services juridiques et le secteur des ressources humaines peuvent être consultés au besoin pendant l'élaboration ou la révision d'une norme ESS.

Les spécialistes de la sécurité dans le domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité communiquent les projets de norme aux comités en milieu de travail SST pour examen et commentaires en temps utile. Le Comité d'élaboration des normes ESS passe en revue toutes les observations reçues, actualise les normes le cas échéant et fournit de l'information en retour aux personnes ou aux comités ayant commenté les documents. Il fait une étude d'impact de mise en œuvre pour chaque norme proposée. Les normes révisées (ou mises à jour) avec les commentaires des comités en milieu de travail SST et les études d'impact de mise en œuvre parviennent au directeur Environnement, santé et sécurité pour examen, commentaires et communication à l'équipe de gestion de l'exploitation (EGE). Celle-ci entérine les normes avant leur examen par le Comité de surveillance SST (« OHSE Oversight Committee »). Ce dernier organe regarde si les modifications à apporter aux normes ESS exigent une consultation. Enfin, le directeur ESS approuve les

<p>nouvelles normes en vue de leur mise en œuvre.</p> <p>Les manuels Environnement, santé et sécurité de Westcoast ne renvoient pas aux dispositions du RPT-99. Qui plus est, les auditeurs ont constaté qu'un certain nombre de procédures et de normes de rendement étaient soit à l'état d'ébauche, soit déjà désuètes. L'Office demande, par exemple, que le « Construction On-site Manual » de Westcoast soit identique au manuel de construction déposé par la société auprès de lui.</p> <p>Il exige qu'on examine toutes les normes et les procédures de sécurité en fonction de leur actualité, des dates de leur révision et des exigences du RPT-99, de la partie II du CCT et du RCSST.</p>
<p>Statut de conformité : Non conforme</p>
<p>3.6 Contrôles opérationnels – conditions normales d'exploitation Attentes : La société devrait établir et tenir à jour un processus pour élaborer, mettre en œuvre et communiquer des mesures d'atténuation, de prévention et de protection visant à faire face aux risques et aux dangers relevés aux éléments 2.0 et 3.0. Ce processus doit inclure des mesures pour réduire ou éliminer les risques et les dangers à la source, le cas échéant.</p>
<p>Références :</p> <p>RPT-99, articles 27 à 49 CSA Z662-11, clauses 27 à 49 CCT, articles 125(1) et 125.1 RCSST, article 19.1(1)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Le SGESS comporte des procédures pour les tâches définies qui sont habituellement accomplies par le personnel de Westcoast. Ces procédures renvoient à la réglementation applicable et aux exigences des associations sectorielles et font état de la conformité avec ce cadre.</p> <p>Les superviseurs de première ligne examinent avec les employés les pratiques d'autorisation d'exécution sécuritaire des travaux à l'occasion des réunions d'exploitation et de sécurité. La formation en évaluation des dangers de la société à l'intention des employés porte notamment sur les dangers et les risques liés aux tâches décrites dans les autorisations d'exécution sécuritaire.</p> <p>Comme nous l'avons déjà dit pour le sous-élément 2.1 dans la présente annexe, il a été confirmé que les listes de tâches critiques, les évaluations de risques et les analyses de dangers liés à l'emploi qui ont été établies comportent diverses mesures d'atténuation qui</p>

servent de base aux procédures du SGESS et qui garantissent le maintien des contrôles opérationnels.
Statut de conformité : Conforme
<p>3.7 Contrôles opérationnels – perturbations et conditions inhabituelles</p> <p>Attentes : La société doit établir et tenir à jour des plans et procédures pour identifier le potentiel de perturbations ou conditions anormales, de rejets accidentels, d'incidents et de situations d'urgence. Elle doit également définir des moyens d'intervention proposés en réponse à ces situations ainsi que prévenir et atténuer leurs conséquences et/ou effets probables. Les procédures doivent être périodiquement éprouvées, examinées et révisées, s'il y a lieu, par exemple à la suite d'une situation d'urgence.</p>
<p>Références :</p> <p>RPT-99, articles 32, 35 et 52 CSA Z662-11, clauses 3.1, 3.2 et 10.5.2 CCT, partie II, article 125(1)o) RCSST, articles 17.4, 17.5 et 19.1(1)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>L'audit a permis de vérifier si Westcoast avait élaboré et appliqué un plan de protection civile et d'intervention. Les entrevues et l'examen des documents ont confirmé que des questions de sécurité du personnel comme les lieux d'évacuation et les points de rassemblement en cas d'urgence sont examinées pendant les séances d'orientation et que les consignes d'évacuation en cas d'incendie sont affichées. Des exercices d'évacuation et de simulation d'urgence sont effectués régulièrement. La sécurité est un point normalement à l'ordre du jour des réunions et elle est intégrée aux séances de bilan et d'apprentissage à des fins d'amélioration continue.</p>
Statut de conformité : Conforme

4.0 CONTRÔLES ET MESURES CORRECTIVES

4.1 Inspection, mesure et surveillance

Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre des programmes de contrôle et de surveillance. Ces programmes doivent couvrir les travaux contractuels effectués au nom de la société. Ils doivent inclure des mesures qualitatives et quantitatives pour évaluer les programmes de gestion et de protection et aborder, tout au moins, les exigences juridiques ainsi que les risques identifiés comme étant importants aux éléments 2.0 et 3.0. La société doit intégrer les résultats des programmes de contrôle et de surveillance à d'autres données émanant des évaluations des risques et des mesures de rendement ainsi que des analyses proactives des tendances. Elle doit avoir des documents et des dossiers sur ses programmes de contrôle et de surveillance.

Références :

RPT-99, articles 36, 39, 47, 53 (1) et 54 (1)

CSA Z662-11, clauses 10.2.2 et 10.14.1

CCT, partie II, articles 125(1)c), 134.1(4)d), 135(7)k) et 136(5)g) et j)

RCSST, articles 4.5, 4.6, 5.10, 6.10(3), 10.18, 12.3, 12.14, 14.20, 14.21, 14.23, 15.6, 17.3 et 17.9

Évaluation :

Westcoast tient diverses réunions et produit des rapports où elle surveille et documente le volet de la sécurité du SGESS. Au besoin, un suivi se fait par le système de rapports d'enquête sur les incidents (REI). La société a indiqué que le mécanisme de suivi de son système de rendement et de sécurité en environnement serait en place en janvier 2013.

L'examen des documents a confirmé que les mesures découlant des activités énumérées sont assignées et suivies de sorte que, si des problèmes se présentent, ils soient examinés et signalés. Westcoast suit les mesures adoptées jusqu'à leur achèvement et en vérifie l'efficacité.

Elle a élaboré et appliqué un processus complet d'enquête sur les incidents. Le processus de rapports et d'enquêtes sur les incidents englobe les quasi-incidents et inclut les entrepreneurs dans les enquêtes, s'il y a lieu. Le processus d'enquête permet de cerner les causes profondes. On analyse les incidents afin d'y déceler d'éventuels modèles ou tendances qui permettraient de prévoir et de prévenir les incidents. Les incidents et les accidents sont consignés et signalés conformément à la politique établie. Les pratiques exemplaires et les leçons tirées sont communiquées aux intervenants internes et aux entrepreneurs qui peuvent les mettre à profit.

Les évaluations en gestion des responsabilités et en gestion du rendement établissent les compétences des employés et les initiatives de formation à prévoir pour l'avenir.

Les auditeurs ont constaté que Westcoast avait mis en place des processus propres à garantir que les incidents liés à la sécurité feraient l'objet d'une enquête et qu'on ferait le nécessaire pour corriger ou prévenir d'autres défauts dans la mise en œuvre de son système de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

Statut de conformité : Conforme

4.2 Mesures correctives et préventives

Attentes : La société devrait avoir un processus pour enquêter sur des incidents ou des cas de non-conformité qui pourraient se produire. Elle doit également avoir un processus pour atténuer les conséquences potentielles ou réelles de tels incidents ou cas de non-conformité. Les mesures d'atténuation pourraient inclure le choix du moment et les mesures à prendre pour faire face à ces conséquences. La société doit démontrer qu'elle a établi une procédure documentée pour :

- établir les critères de non-conformité;
- reconnaître quand un cas de non-conformité se produit;
- enquêter sur la ou les causes de tout cas de non-conformité;
- élaborer des mesures correctives et/ou préventives;
- mettre en œuvre de façon efficace les mesures correctives et/ou préventives nécessaires.

La société devrait élaborer des procédures pour analyser les données sur les incidents afin de relever les lacunes et identifier les possibilités d'amélioration dans ses programmes de gestion et de protection et ses procédures.

Références :

RPT-99, articles 6 et 52

CSA Z662-11, clauses 3.1.2g) et h) et 10.5

CCT, partie II, articles 125(1)c), 125(1)o), 125.1f), 134.1(4)d), 135(7)e), 135(7)j) et 136(5)g)

RCSST, articles 2.27, 7.3, 10.4, 10.5, 15.4 et 19.1(1)

Évaluation :

Les lignes directrices sur les rapports d'incidents réglementaires à l'intention des superviseurs en service sont approuvées et

communiquées aux équipes de contrôle et aux superviseurs des incidents en service. Le but est d'aider les superviseurs et les superviseurs d'incidents en service à assurer la déclaration externe des incidents « réglementaires déclarables » qui se produisent dans les installations réglementées par les autorités tant fédérales que provinciales. On a adopté cette pratique de production de rapports sur les incidents réglementaires pour la notification en temps utile des incidents déclarables aux autorités réglementaires compétentes, quel que soit l'endroit où se produit l'événement dans l'ensemble des installations. Les lignes directrices en question sont contrôlées par le programme de gestion des incidents et leur actualité est à vérifier annuellement par tous les intervenants. On passe en revue les procédures de déclaration à guichet unique, qui font partie de la liste de contrôle ESS, dès le recrutement et chaque année par la suite. Nous avons relevé dans le système de gestion de l'apprentissage des données confirmant cet examen sur liste de contrôle.

Les auditeurs ont constaté que, à l'heure actuelle, les promesses de conformité volontaire font l'objet d'un suivi sur tableau indicateur, mais qu'aucun objectif d'amélioration continue n'a été établi. Les ordres des inspecteurs et les ordonnances de l'Office ne sont pas visés par ce suivi et, par conséquent, on ne sait au juste si la haute direction est mise au courant de telles mesures d'application. Pour citer un exemple, un ordre des inspecteurs de l'Office a été émis à Westcoast en septembre 2012, mais rien n'indique dans les dossiers qu'il ait été question de cette mesure à une réunion quelconque de la haute direction (réunions hebdomadaires de l'OSC ou réunions bimestrielles d'examen des données de vérification). Les activités de communication, de suivi et de règlement des cas de non-conformité décrits par les inspecteurs de l'Office sont peu uniformes.

Statut de conformité : Non conforme

4.3 Gestion des dossiers

Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre des procédures pour s'assurer que les dossiers sur les programmes de gestion et de protection sont conservés, accessibles et tenus à jour. Elle doit, tout au moins, conserver tous les dossiers pour la durée minimale requise par la loi et le règlement applicables et par les normes adoptées par renvoi dans le règlement.

Références :

RPT-99, articles 47 et 56

CSA Z662-11, clauses 9.11, 3.1, 10.5 et 10.4

CCT, partie II, article 125(1)g)

RCSST, articles 1.5, 2.23, 2.24, 2.27(7), 4.6, 5.17, 5.18, 6.10(7), 7.3(6), 8.18 (3), 10.6, 10.15, 10.19(4), 11.12, 12.14, 14.23(4), 15.11, 16.13(2), 17.4(4), 17.8(2), 17.9(2), 17.10(2), 18.39, 18.40, 18.41, 18.42, 19.6(5) et 19.8(2)

Évaluation :

L'Office a pu confirmer par l'examen des dossiers et autres documents que Westcoast appliquait un processus de conservation des dossiers avec des types appropriés de documents à conserver, des délais de conservation et d'utilisation et des méthodes d'élimination. Copie de tous les dossiers demandés a été fournie rapidement.

Westcoast compte plusieurs dépôts pour les renseignements sur la sécurité. Le système de rapports d'enquête sur les incidents (REI) sert au suivi des cas. On conserve ces dossiers sur papier dans les bureaux régionaux. La norme de Westcoast sur la gestion et la conservation des documents est diffusée sur le site ESS de « The Source ». Une communication électronique annonçant cette norme est parvenue du service de gestion des documents de Spectra Energy à tous les employés.

Tous les dossiers demandés ont été facilement extraits, mais on a indiqué à l'occasion des entrevues que la société n'avait pas de processus officiel de conservation de la correspondance électronique. Westcoast a décidé que tous les courriels non archivés seraient effacés après trois mois et que ceux qui seraient mis en dossier le seraient après deux ans. Les employés ont chacun leur méthode pour assurer la conservation de ces dossiers, mais l'Office craint que, sans un processus officiel d'archivage, une partie de la correspondance électronique contenant des données de conformité ne soit effacée et ne puisse être mise facilement à la disposition des intéressés en cas d'enquête.

Statut de conformité : Non conforme

4.4 Vérification interne

Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre un processus documenté pour procéder à l'audit de ses programmes de gestion et de protection et de ses procédures. Le processus d'audit devrait identifier et gérer les exigences en matière de formation et de compétence pour le personnel affecté aux activités d'audit. Ces activités d'audit doivent être menées régulièrement.

Références :

RPT-99, articles 53 et 55
CSA Z662-11, clauses 3.1.2c) et h)(iii)
RCSST, article 19.7(1)(2)

Évaluation :

L'exploitation des installations et des pipelines de Westcoast fait l'objet de vérifications périodiques par les soins des services de vérification interne et des groupes d'auditeurs de Spectra Energy en environnement, santé et sécurité.

L'équipe d'auditeurs de Westcoast à Calgary soumet les projets d'immobilisations à des audits, alors que les vérifications de sécurité sont confiées au directeur des vérifications internes à Houston au Texas. Le cycle de planification des vérifications est déterminé à la suite d'une évaluation exhaustive des risques. Des experts locaux en la matière sont chargés à contrat de veiller à ce qu'il soit tenu compte de la réglementation appropriée dans les protocoles d'audit des installations à vérifier.

La haute direction de la Spectra Energy Corporation et son conseil d'administration approuvent les méthodes d'évaluation de risques et les plans annuels d'audit des services de vérification interne et des équipes de vérification ESS de la société. On effectue des vérifications d'optimisation des ressources. On se sert du logiciel de gestion de vérification TeamMate^{MC} pour le suivi de la pleine exécution des missions prévues de vérification. TeamCentral^{MC}, qui est une base de données de gestion de vérification, sert au suivi des projets, des questions et des recommandations des auditeurs.

Par les entrevues et l'examen des documents, on a vérifié que Westcoast disposait d'un programme de vérification interne pour évaluer son SGESS par rapport aux exigences réglementaires. Toutefois, les auditeurs ont constaté que l'absence d'un processus efficace de détermination et d'intégration de l'ensemble des exigences juridiques en matière de sécurité de l'exploitation risquait de rendre les protocoles de vérification ESS incomplets et les constatations de vérification interne inexactes. De plus, les exercices menés dans des domaines particuliers visent à l'optimisation des ressources et ne sont ni des vérifications de conformité ni des vérifications techniques. L'Office n'a pu confirmer que Westcoast avait fait porter une vérification interne sur l'ensemble de son système de gestion (programmes de gestion de l'intégrité, de sécurité, de protection de l'environnement, de gestion des situations d'urgence, de sensibilisation du public et de croisements).

Statut de conformité : Non conforme

5.0 EXAMEN DE LA DIRECTION

5.1 Examen de la direction

Attentes : La haute direction doit procéder à un examen formel des programmes de gestion et de protection pour s'assurer qu'ils sont toujours adéquats, pertinents et efficaces. L'examen devrait être fondé sur des documents et dossiers appropriés, incluant notamment les résultats des programmes de contrôle, de surveillance et de vérification. Cet examen doit être documenté et effectué formellement et régulièrement. La direction doit inclure dans cet examen toutes les décisions et actions ainsi que tous les engagements pris relativement à l'amélioration des programmes et au rendement global de la société.

Références :

RPT-99, article 55
 CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(iii)
 RCSST, articles 11.2(4), 12.10(1.2), 19.6(3) et 19.7(1) et (2)

Évaluation :

La norme de rendement 9.4 de Westcoast sur l'examen du système de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité établit des attentes minimales pour un tel exercice. La haute direction est appelée à déterminer si des changements devraient être apportés à la politique, aux buts et cibles ESS ou à d'autres éléments du SGESS pour en assurer l'efficacité compte tenu des résultats des vérifications et du rendement dans le domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité, de l'évolution des besoins de l'industrie et/ou des apports des intervenants. Cet examen du système de gestion a lieu au moins une fois par an, de préférence au troisième trimestre.

Ces exercices peuvent être plus fréquents dans les cas suivants :

- des mesures réglementaires ou des questions ESS nouvelles et importantes se présentent;
- des dangers et risques importants sont constatés;
- des vérifications ou des évaluations antérieures ont décelé des lacunes permanentes dans le SGESS.

Malgré l'existence constatée d'un certain degré de surveillance, l'Office juge dans ce cas, par le manque de rigueur dans la déclaration et le suivi des cas de non-conformité et par les lacunes du processus de vérification décrit pour le sous-élément 4.4 dans la présente annexe, que le niveau de surveillance assuré par la direction ne répond pas à son attente.

Statut de conformité : Non conforme

ANNEXE III
WESTCOAST ENERGY INC., EXPLOITÉE SOUS LA DÉNOMINATION SOCIALE SPECTRA ENERGY
TRANSMISSION (WESTCOAST)
TABLEAU D'ÉVALUATION DE L'AUDIT DU PROGRAMME DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

<p>1.0 POLITIQUE ET ENGAGEMENT</p>
<p>1.1 Énoncés de politique et d'engagement Attentes : La société doit avoir une politique approuvée et soutenue par la haute direction. Cette politique doit comporter des buts et des objectifs et viser à améliorer le rendement de la société.</p>
<p>Références⁵ : RPT-99, articles 4 et 48 CSA Z662-11, clause 3.1.2a)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Westcoast a pu démontrer qu'elle disposait d'une politique appropriée et à jour de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité (ESS) qui répond à l'attente de l'Office. L'énoncé de politique et la documentation qui l'accompagne décrivent les principes de gestion appliqués et énoncent clairement les objectifs de programme. Les documents en question servent de guide au programme de protection de l'environnement (PPE).</p>
<p>Statut de conformité : Conforme</p>

⁵ Chaque « référence » dans ce tableau contient des exemples précis des « exigences juridiques » applicables à chaque élément; toutefois, il ne s'agit pas d'une liste complète de toutes les exigences juridiques applicables.

2.0 PLANIFICATION

2.1 Détermination des dangers, évaluation et maîtrise des risques⁶

Attentes : La société doit pouvoir démontrer qu'elle a un processus capable de déterminer tous les dangers possibles. Elle doit évaluer le niveau de risque associé à ces dangers. Elle doit pouvoir également justifier sa décision d'inclure ou non des risques possibles dans ses programmes de protection de l'environnement, de sécurité, de gestion de l'intégrité, de croisements, de sensibilisation du public et de gestion des situations d'urgence (programmes de gestion et de protection). La société doit pouvoir mettre en œuvre des mesures de contrôle pour atténuer ou éliminer le risque.

Références :

RPT-99, articles 4 (2) et 48

CSA Z662-11, clauses 3.1 et 3.1.2

Évaluation :

Par l'examen des dossiers et autres documents et les entrevues du personnel, on constate que Westcoast n'a pu démontrer satisfaisant aux exigences de l'Office pour ce sous-élément.

La société a toutefois pu prouver qu'elle avait partiellement déterminé les aspects et les dangers environnementaux qui se présentent à elle. Il reste que, lorsqu'on examine les documents fournis, on est porté à penser que les éléments ayant fait l'objet d'une détermination et d'une gestion officielles se limitent surtout aux exigences énoncées dans les licences d'exploitation provinciales.

Pendant l'audit, la société a été incapable de démontrer disposer d'une liste dynamique d'aspects et de dangers environnementaux et de présenter une procédure de détermination et de gestion proactives des aspects et dangers environnementaux nouveaux à mesure qu'ils se présentent. Pendant les entrevues du personnel, la société a indiqué que la constatation de ces aspects et de ces dangers se fait aussi par des listes de contrôle employées préalablement aux travaux des entrepreneurs et aux perturbations du sol, à l'occasion des incidents et par un relevé des exigences législatives nouvelles. De même, les représentants interviewés du personnel ont dit que, dans le cadre de

⁶ Danger : Source de dommage potentiel ou situation susceptible de causer une blessure ou une maladie, des dommages aux biens ou au milieu de travail, ou une combinaison de ce qui précède. Risque : Combinaison de la vraisemblance d'un événement dangereux déterminé et des conséquences s'il se produisait.

la planification annuelle des activités, on effectuait une analyse officieuse des risques d'après les connaissances des employés dans les domaines connus de préoccupations possibles en matière environnementale.

Ces processus secondaires du PPE contribuent à la démarche de détermination des aspects environnementaux, mais il faut aussi dire qu'ils gardent tous un aspect réactif, ce qui empêcherait de reconnaître un certain nombre de facteurs et de dangers environnementaux.

Statut de conformité : Non conforme

2.2 Exigences juridiques

Attentes : La société doit avoir un processus vérifiable pour identifier et intégrer les exigences juridiques dans ses programmes de gestion et de protection. La société doit avoir un processus documenté pour relever et résoudre les situations de non-conformité relativement aux exigences légales, ce qui comprend la mise à jour des programmes de gestion et de protection quand cela est nécessaire.

Références :

RPT-99, articles 4, 6 et 48
CSA Z662-11, clause 3.1.1

Évaluation :

L'examen du processus adopté par Westcoast pour la détermination et l'intégration des exigences juridiques applicables a indiqué que celui-ci ne répond pas à l'attente de l'Office.

Les entrevues du personnel montrent en outre que la société a passé des contrats avec plusieurs fournisseurs de services de l'extérieur en vue de la constatation des modifications apportées aux exigences législatives. L'examen de ces modifications est complété par les services juridiques de la société et par les divers experts en la matière. On discute des modifications et de leurs conséquences aux réunions hebdomadaires de l'équipe de gestion de l'exploitation (EGE) et de l'équipe de gestion sectorielle (EGS) et, si on les juge importantes, on soumet le tout aux échelons supérieurs par l'intermédiaire de l'OSC (« Operations Steering Committee »).

À l'aide de plusieurs mécanismes internes de suivi, le personnel de la société a fourni des dossiers recensant les exigences juridiques applicables à divers niveaux de détail. Ainsi, il a décrit un ensemble d'exigences environnementales liées aux permis provinciaux avec

un suivi approprié de détail, alors que, dans d'autres ensembles présentés, certaines exigences législatives étaient exclues (partie 8 du RPT-99, par exemple) ou étaient examinées seulement à un niveau très général. La société s'est contentée d'assurer à l'Office que les délais de production de rapports étaient respectés sans démontrer comment les exigences législatives en question se trouvaient intégrées à son PPE. Il était également peu clair en quoi ou si même on veillait à la mise à jour des ensembles présentés d'exigences juridiques.

Notons en particulier l'absence d'une description des exigences du RPT-99 de l'Office à l'égard du PPE et une absence semblable de formulation des attentes auxquelles on pourrait se reporter à des fins d'élaboration et d'évaluation des méthodes d'exploitation standard (MES) et des processus de vérification, d'inspection et d'enquête de Westcoast. Comme la réglementation de l'Office est axée sur les processus et les résultats, il faut pouvoir interpréter et décrire clairement dans les vérifications de conformité les exigences applicables aux installations et aux activités liées de la société.

Statut de conformité : Non conforme

2.3 Buts, objectifs et cibles

Attentes : La société doit avoir des buts, des objectifs et des cibles quantifiables qui sont pertinents aux risques et dangers associés à ses installations et à ses activités (p. ex., construction, opérations et entretien). Les objectifs et les cibles doivent être mesurables et en accord avec la politique et les exigences juridiques; idéalement, ils devraient comprendre des initiatives visant l'amélioration continue et la prévention, s'il y a lieu.

Références :

RPT-99, article 48
CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(ii)

Évaluation :

Westcoast a pu démontrer se trouver en conformité pour ce sous-élément par l'examen des dossiers et autres documents.

Le personnel de la société a fourni des dossiers indiquant que, chaque année, la haute direction fixe à l'entreprise des buts, objectifs et cibles internes qui sont appliqués et mesurés en permanence dans chaque unité de gestion. Les résultats sont recueillis, mesurés et surveillés par les cadres supérieurs au moyen d'un exercice mensuel de mesure du rendement de l'exploitation dans ce qu'on appelle le

tableau indicateur mensuel de l'OSC de la SET-West. Les entrevues des cadres supérieurs de la société ont fait voir que, tout au long de l'année, on tient des réunions à l'extérieur où il est officiellement question du rendement obtenu jusque-là et des mesures correctives à adopter au besoin. Les directeurs généraux et les conseillers ESS de toute la société Spectra Energy se rencontrent également à intervalles annuels pour examiner les buts, objectifs et cibles qui existent et discuter des domaines devant être considérés comme prioritaires pour l'année qui vient.

Le personnel de Westcoast a indiqué que la haute direction avait déterminé sept domaines de programme à des fins de mesure et d'amélioration et avait fixé ce qu'on considérait comme des objectifs ambitieux de progression pour eux. Un de ces domaines est celui du rendement environnemental et semble se rattacher aux énoncés de politique et d'engagement. Les mesures en suivi qui peuvent présenter des aspects environnementaux concernent notamment la non-conformité avec les permis provinciaux, les déversements et rejets et les plaintes du public. Grâce à son programme de rémunération incitative à court terme (RICT), Westcoast a aussi établi des mesures et des cibles de rendement pour ses diverses équipes. Les cas de non-conformité avec les permis provinciaux sont visés par une de ces mesures, mais les cas de non-conformité avec la réglementation de l'Office ne le sont pas.

Il convient de noter en particulier que, à l'heure actuelle, les promesses de conformité volontaire de l'Office font l'objet d'un suivi au tableau indicateur, mais sans que des objectifs d'amélioration continue aient été fixés. Il n'y a pas de suivi des ordres des inspecteurs et des ordonnances de l'Office à ce tableau de bord et, par conséquent, on ne sait au juste si la haute direction est mise au courant de telles mesures d'application. À titre d'exemple, mentionnons qu'un ordre des inspecteurs de l'Office a été émis à Westcoast en septembre 2012, mais que rien n'indique dans les dossiers qu'il ait été question de cette mesure d'application à une réunion quelconque de la haute direction (réunions hebdomadaires de l'OSC ou réunions bimestrielles d'examen des données de vérification). Comme l'Office s'attend à ce que les buts, objectifs et cibles soient élaborés en fonction des risques et des dangers et non en fonction du nombre de cas de non-conformité qui se présentent, la société se trouve en conformité pour ce sous-élément. Voir aussi le sous-élément 5.1 Examen par la direction.

Statut de conformité : Conforme

3.0 MISE EN ŒUVRE

3.1 Structure organisationnelle, rôles et responsabilités

Attentes : La société doit avoir une structure organisationnelle qui assure le fonctionnement efficace de ses programmes de gestion et de protection. Elle doit avoir une description précise des rôles et des responsabilités au sein de son organisation, y compris les responsabilités d'élaborer, de mettre en œuvre et de gérer les programmes de gestion et de protection.

Références :

RPT-99, article 48

CSA Z662-11, clauses 3.1.1 et 3.1.2b)

Évaluation :

Par les entrevues et l'examen des dossiers et autres documents, on constate que Westcoast a pu démontrer que tout le personnel ayant des responsabilités en environnement disposait d'énoncés clairs de rôles et de responsabilités pour ses postes dans la structure environnementale ou organisationnelle.

Toutefois, la société n'a pu démontrer que sa structure organisationnelle permettait un fonctionnement efficace de son PPE. Les inspections auxquelles a procédé l'Office avant l'audit et les interviews, ainsi que l'examen des dossiers et autres documents en cours d'audit, indiquent qu'un certain nombre de constatations de non-conformité figurant dans la présente annexe pourraient tenir au trop petit nombre d'agents environnementaux de première ligne disponibles en soutien du personnel d'exploitation pour que soit assurée la conformité avec les attentes de l'Office. Ce soutien pourrait prendre la forme d'inspections internes, d'activités de formation ou de mesures d'élaboration de processus ou de procédures. Ainsi, on a indiqué à l'occasion des entrevues que les agents environnementaux ne sont pas officiellement associés à l'élaboration, l'analyse et l'application des diverses MES applicables au réseau de Westcoast. Comme un certain nombre de ces MES présentent des considérations importantes en matière environnementale (la MES sur les inspections d'emprise pipelinière, par exemple), il est possible que, par l'absence de participation officielle du personnel environnemental, certains aspects ou problèmes aient été négligés dans ce domaine. On a dit que les dossiers de ces inspections n'étaient pas officiellement communiqués au personnel environnemental. Voir aussi le sous-élément 3.4 Communication.

Ajoutons qu'une partie des installations relevant de la responsabilité des spécialistes locaux en environnement n'ont pas été inspectées d'une manière appropriée ou à intervalles réguliers. Les entrevues menées auprès de divers membres du personnel révèlent que la cause en est un domaine de responsabilité trop étendu pour les agents environnementaux. À titre d'exemple, mentionnons que l'audit a permis de constater qu'un des spécialistes en environnement est actuellement responsable de tout le réseau de transport de Westcoast entre Fort Nelson et Huntingdon en Colombie-Britannique (c'est là un territoire de quelque 2 000 km d'emprise et d'installations liées). De plus, les inspections de l'Office dans le cadre du présent audit ont permis de relever des problèmes environnementaux qui pourraient être considérés comme courants, mais qui attendent depuis longtemps des mesures d'atténuation. Un exemple en est la promesse de conformité volontaire de la société en ce qui concerne les souillures au pétrole. L'inspecteur de l'Office a notamment remarqué que les alentours d'une station de compression désaffectée présentaient des souillures importantes et d'autres plus petites. Le personnel de la société a tenté d'expliquer que les environs avaient sans doute été souillés pendant que les compresseurs fonctionnaient, contamination qui aurait constamment été négligée par le personnel d'exploitation. Les entrevues menées auprès de divers membres du personnel indiquent que, pour les inspections d'emprise et d'installations, on ne fait pas couramment appel au personnel de l'exploitation à cause de problèmes de charge de travail et qu'on ne dispose pas non plus d'agents d'exploitation pour la formation des inspecteurs. Comme nous l'avons fait remarquer, un grand nombre des problèmes relevés dans les inspections de l'Office pourraient être considérés comme relevant des pratiques courantes, ils persistent depuis déjà un certain temps et auraient dû être relevés par un bon programme d'inspection. Voir aussi le sous-élément 4.1 Inspection, mesure et surveillance.

Westcoast a indiqué qu'un examen organisationnel officiel des groupes Environnement, santé et sécurité et Services opérationnels avait été mené à bien en 2012. Un résultat en a été le passage des dossiers ESS du vice-président Exploitation à un nouveau vice-président ESS et Gestion du risque. L'Office y voit une amélioration pour la structure organisationnelle, car ce passage favorise la surveillance et l'impartialité et soustrait la prise de décisions et la déclaration des enjeux aux influences locales. Toutefois, l'examen de la documentation fournie dans cet examen organisationnel fait voir que celui-ci a surtout porté sur une structure de gestion jugée appropriée sans qu'on s'attache au caractère suffisant des ressources pour un fonctionnement efficace du PPE.

Statut de conformité : Non conforme

3.2 Gestion du changement

Attentes : La société doit avoir un programme de gestion du changement qui devrait notamment :

- déterminer les changements qui pourraient toucher les programmes de gestion et de protection;
- documenter les changements;

- analyser leurs répercussions et leurs effets, y compris la création de nouveaux risques ou dangers ou encore de nouvelles exigences juridiques.

Références :

RPT-99, article 6
CSA Z662-11, clause 3.1.2g)

Évaluation :

Westcoast a démontré qu'elle disposait d'un processus officiel et d'un personnel spécialisé pour la gestion des changements d'actif. Toutefois, nous jugeons que le processus de gestion du changement (GC) comme il a été démontré n'est pas conforme, puisqu'il s'applique uniquement à l'actif matériel, et non pas aux changements de pratiques ou de procédures dans les cas suivants :

- évolution des exigences juridiques;
- évolution des normes ou des pratiques de l'industrie;
- constatation de nouveaux dangers;
- résultats des activités de surveillance, des inspections ou des enquêtes.

Donc, le processus GC de Westcoast fait seulement une gestion réactive des changements, c'est-à-dire porte sur les modifications une fois que les besoins ont été déterminés. L'Office s'attend à ce que ce processus revête un caractère proactif et tienne compte d'exigences de constatation des modifications susceptibles d'influer sur les programmes de gestion et de protection (programmes de gestion de l'intégrité, de sécurité, de protection de l'environnement, de gestion des situations d'urgence, etc.).

Statut de conformité : Non conforme

3.3 Formation, compétence et évaluation

Attentes : La société doit avoir, pour les employés et les entrepreneurs, un programme de formation documenté et portant sur ses programmes de gestion et de protection. Elle doit informer les personnes qui visitent les lieux de ses travaux d'entretien des pratiques et procédures à suivre. Le programme de formation doit inclure de l'information sur les politiques propres aux programmes, sur les

exigences en matière de protection civile et d'intervention d'urgence environnementale et sur les conséquences possibles du non-respect des exigences. La société devrait avoir une procédure documentée pour déterminer les niveaux de compétence et de formation requis des employés et des entrepreneurs. La formation doit comprendre une évaluation des compétences afin d'assurer que le niveau souhaité des connaissances exigées est atteint. En outre, le programme de formation doit inclure des procédures de gestion des dossiers, des méthodes pour assurer le perfectionnement du personnel dans les domaines requis, des exigences et des normes visant à résoudre le non-respect des exigences en matière de formation.

Références :

RPT-99, articles 28, 29, 30b), 46, 48 et 56
CSA Z662-11, clause 3.1

Évaluation :

Bien que Westcoast ait pu démontrer avoir investi des ressources abondantes dans l'élaboration et l'application d'un processus officiel de formation, elle n'a pu prouver avoir pleinement satisfait aux exigences de l'Office en matière de formation et d'acquisition de compétences.

Dans l'examen des dossiers et autres documents et les entrevues du personnel, la société a démontré que des agents spécialisés en formation avaient élaboré un processus officiel de formation dans le cadre de son système de gestion de l'exploitation. Ce processus consiste en activités officielles de détermination, d'assignation et de surveillance des besoins de formation. Le programme prévoit une formation axée sur les compétences et une évaluation correspondante le cas échéant. Les pratiques et les processus officiels convenaient à la gestion d'un programme de formation conforme aux exigences de l'Office. Les entrevues ont également fait voir que les superviseurs soumettent le personnel en environnement à des évaluations annuelles complètes de compétence technique.

Par ailleurs, la société n'a pu démontrer se trouver en conformité pour ce qui est de la formation en environnement du personnel d'exploitation, de l'évaluation des compétences des entrepreneurs dans ce domaine et du maintien de la formation spécialisée de ses professionnels en environnement.

Dans les entrevues menées dans tout l'organisme, les employés ont indiqué que le personnel d'exploitation recevait une formation sur les aspects et les contrôles environnementaux dans le cadre du processus d'orientation des nouveaux venus. C'est une formation qui est reprise aux trois ans et fait l'objet d'un suivi annuel comme mesure de rendement aux fins du régime RICT. Dans la démarche

d'évaluation des documents, la société a fourni copie de ses diverses MES comportant des contrôles environnementaux dans le système de Westcoast. Les membres interrogés du personnel d'exploitation ont dit que des dispositions étaient prises en matière de mentorat pour assurer une bonne formation du personnel inexpérimenté. Les cadres supérieurs donnent officiellement leur approbation à l'achèvement de chaque module de formation comme attestation de la compétence acquise dans les tâches visées. Toutefois, comme ces mêmes cadres supérieurs ne sont pas officiellement évalués en fonction de leur compétence dans le domaine des contrôles environnementaux et qu'il a été indiqué que certains de ces cadres auraient été acceptés sans autre formation par simple droit acquis, Westcoast n'a pu démontrer que le personnel demeure à jour dans la formation qu'il doit recevoir.

En ce qui concerne l'assurance de compétence des entrepreneurs, le personnel a dit qu'un tiers fournisseur de services, en l'occurrence ISNetwork (ISN), gère et exerce cette fonction en son nom. Les entrevues ont indiqué qu'ISN gère principalement les antécédents de sécurité, les assurances et les questions d'indemnisation en cas d'accident du travail qui concernent les entrepreneurs. Westcoast n'a donc pu démontrer comment elle veille sur le maintien des compétences de ses sous-traitants.

Les sociétés devraient aussi démontrer avoir adopté des pratiques garantissant que leur personnel professionnel demeure compétent et à la pointe dans ses domaines de responsabilité. Les entrevues effectuées ont indiqué que la société s'attend à ce que le personnel acquière et maintienne les désignations professionnelles nécessaires.

Il a également été dit à maintes reprises que l'organisme est pour que le personnel assiste à des conférences, à des ateliers ou à d'autres activités de perfectionnement professionnel, mais il reste que, par manque de temps, une partie de ce personnel n'a pu tirer parti des possibilités d'apprentissage qui s'offrent.

Statut de conformité : Non conforme

3.4 Communication

Attentes : La société doit avoir un ou des processus de communication adéquats, efficaces et documentés pour :

- informer toutes personnes associées à ses installations et à ses activités (personnes intéressées) de ses politiques, buts, objectifs et engagements relatifs à ses programmes de gestion et de protection;
- informer et consulter les personnes intéressées au sujet des questions liées à ses opérations;

<ul style="list-style-type: none"> • traiter les communications reçues des parties prenantes externes; • communiquer les exigences juridiques et autres concernant les programmes de gestion et de protection aux personnes intéressées; • communiquer les rôles et responsabilités à l'égard des programmes aux personnes intéressées.
<p>Références : RPT-99, articles 28, 29, 30b), 46, 47 et 56 CSA Z662-11, clause 3.1.2d)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Dans l'examen des dossiers et les entrevues du personnel de Westcoast, la société n'a pu démontrer qu'elle satisfaisait aux exigences de l'Office pour ce sous-élément.</p> <p>Les agents environnementaux ont pu prouver que les pratiques, les procédures et les activités étaient appropriées et permanentes entre Westcoast et les intervenants de l'extérieur. Ceux-ci sont notamment les entreprises et les particuliers qui entourent les installations.</p> <p>La société a pu démontrer l'efficacité de son processus de communication pour les échanges d'information entre la haute direction et le personnel, mais elle ne semblait pas disposer d'un processus semblable pour le partage de l'information entre les groupes fonctionnels (gestion de l'intégrité des pipelines, environnement, santé et sécurité, etc.). Comme nous l'avons déjà mentionné dans la présente annexe, les résultats des inspections (dans les airs, au sol, etc.) qui comportent des considérations environnementales ne sont pas officiellement communiqués aux agents environnementaux. Cette transmission d'une information positive ou négative aiderait à confirmer l'efficacité du programme de gestion de l'environnement et permettrait de cerner les éléments qui doivent être améliorés.</p>
<p>Statut de conformité : Non conforme</p>
<p>3.5 Documents et contrôle des documents</p> <p>Attentes : La société devrait avoir des documents décrivant les éléments de ses programmes de gestion et de protection au besoin. Ces documents doivent être révisés à intervalles réguliers et planifiés. Ils doivent être révisés immédiatement si des changements sont requis par des exigences juridiques ou si des conséquences négatives risquent de se produire parce que les changements n'ont pas été</p>

<p>apportés immédiatement. Les programmes de gestion et de protection de la société devraient comprendre des procédures de contrôle des documents et des données visant les risques identifiés à l'élément 2.0 ci-dessus.</p>
<p>Références : RPT-99, articles 27, 48 et 56 CSA Z662-11, clauses 3.1.2e) et f) et 10.5.1.1d)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Par l'examen des dossiers et autres documents et les entrevues du personnel, on constate que Westcoast n'a pu démontrer se trouver en conformité pour ce sous-élément en matière de protection de l'environnement.</p> <p>Elle a prouvé qu'elle disposait d'un processus officiel d'élaboration, de révision et de gestion de la documentation ESS, mais il ressort de l'examen des dossiers que ce processus n'était pas uniformément suivi. Ainsi, la MES « Raclage de pipeline – Généralités » indique que, si on constate ou suspecte un danger par le benzène, on consultera la norme de rendement 0612 sur le benzène de la SET-West pour vérifier quelles sont les procédures d'analyse et de manutention, les exigences applicables du PPE et les consignes d'élimination. Westcoast a fourni copie de cette norme et on a noté que celle-ci était à l'état d'ébauche depuis 2008.</p>
<p>Statut de conformité : Non conforme</p>
<p>3.6 Contrôles opérationnels – conditions normales d'exploitation</p> <p>Attentes : La société devrait établir et tenir à jour un processus pour élaborer, mettre en œuvre et communiquer des mesures d'atténuation, de prévention et de protection visant à faire face aux risques et aux dangers relevés aux éléments 2.0 et 3.0. Ce processus doit inclure des mesures pour réduire ou éliminer les risques et les dangers à la source, le cas échéant.</p>
<p>Références : RPT-99, articles 27 à 49 CSA Z662-11, clause 10</p>

Évaluation :

Pendant l'audit, la société n'a pu démontrer être entièrement en conformité pour ce sous-élément.

L'examen des pratiques mises en œuvre par la société indique qu'elle a élaboré un grand nombre de procédures de contrôle dans le cas des exigences des permis provinciaux. L'examen de ces procédures et des dossiers qui s'y rapportent montre que les mesures en question sont appropriées et qu'elles sont appliquées comme elles ont été conçues.

Toutefois, comme nous l'avons noté pour le sous-élément 2.1 Détermination des dangers, évaluation et maîtrise des risques et ailleurs, la société a largement limité sa détermination des dangers environnementaux et les contrôles correspondants aux exigences des permis provinciaux. Cela permet de tenir compte de la majorité des questions importantes, mais sans assurer un contrôle approprié sur l'ensemble des aspects, des dangers et des exigences juridiques à prendre en compte.

Statut de conformité : Non conforme

3.7 Contrôles opérationnels – perturbations et conditions inhabituelles

Attentes : La société doit établir et tenir à jour des plans et procédures pour identifier le potentiel de perturbations ou conditions anormales, de rejets accidentels, d'incidents et de situations d'urgence. Elle doit également définir des moyens d'intervention proposés en réponse à ces situations ainsi que prévenir et atténuer leurs conséquences et/ou effets probables. Les procédures doivent être périodiquement éprouvées, examinées et révisées, s'il y a lieu, par exemple à la suite d'une situation d'urgence.

Références :

RPT-99, articles 32, 35 et 52

CSA Z662-11, clauses 3.1, 3.2 et 10.5.2

Évaluation :

L'examen des dossiers et autres documents et les entrevues du personnel de Westcoast ont indiqué que, abstraction faite de la constatation de non-conformité pour le sous-élément 3.6 Contrôle opérationnel – exploitation courante, la société avait pu démontrer exercer des contrôles appropriés en vue de réduire, de prendre en charge ou d'atténuer les répercussions environnementales des perturbations ou des conditions anormales dans ses processus d'exploitation. Les procédures officielles, notamment en gestion des situations d'urgence, qui ont été élaborées visent les dangers à prendre en compte parce qu'étant à haut risque. De même, Westcoast a pu démontrer que son personnel était formé et appliquait les procédures et les pratiques décrites dans les documents. On a en outre remarqué que les processus et les procédures dans le domaine de l'environnement comprenaient les pratiques applicables si des perturbations ou des conditions anormales se présentaient ou étaient découvertes.

Statut de conformité : Conforme

4.0 CONTRÔLES ET MESURES CORRECTIVES**4.1 Inspection, mesure et surveillance**

Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre des programmes de contrôle et de surveillance. Ces programmes doivent couvrir les travaux contractuels effectués au nom de la société. Ils doivent inclure des mesures qualitatives et quantitatives pour évaluer les programmes de gestion et de protection et aborder, tout au moins, les exigences juridiques ainsi que les risques identifiés comme étant importants aux éléments 2.0 et 3.0. La société doit intégrer les résultats des programmes de contrôle et de surveillance à d'autres données émanant des évaluations des risques et des mesures de rendement ainsi que des analyses proactives des tendances. Elle doit avoir des documents et des dossiers sur ses programmes de contrôle et de surveillance.

Références :

RPT-99, articles 39, 48, 53 (1) et 54 (1)
CSA Z662-11, clauses 3.1.2, 10.9.2.5, 10.9.2.6 et 10.9.2.8

Évaluation :

Westcoast n'a pu démontrer s'être conformée aux attentes de l'Office.

Pendant l'audit, le personnel a indiqué que Westcoast inspectait et surveillait son emprise et les installations liées par un certain nombre de moyens officiels et officieux : survols aériens, inspections de stations de raclage/ramonage, activités en cas de perturbations du sol, visites de comités de la haute direction ou autres et tours des lieux.

L'examen des dossiers et autres documents et les entrevues du personnel ont indiqué que Westcoast avait élaboré et appliqué des pratiques et des procédures appropriées de surveillance et d'inspection pour garantir la sécurité de l'exploitation de son pipeline et des installations liées. Toutefois, comme nous l'avons noté ailleurs dans la présente annexe, ces entrevues et cet examen ont aussi confirmé que la société n'avait ni élaboré ni appliqué un processus approprié d'exécution du volet environnemental de ces inspections. Les auditeurs ont constaté que les agents environnementaux ne participaient pas régulièrement aux inspections du réseau pipelinier, ni à la formation du personnel d'inspection.

Qui plus est, les entrevues menées auprès du personnel en environnement ont révélé qu'il n'y a pas de fréquence établie ni d'exigences officielles pour la tenue d'inspections environnementales internes. Certains lieux sont inspectés plus fréquemment (tous les trimestres) à cause de leur passé, mais on ne tient pas de dossiers sur les inspections en question ni n'emploie de liste de contrôle pour le personnel afin d'assurer l'uniformité de cette activité.

Statut de conformité : Non conforme

4.2 Mesures correctives et préventives

Attentes : La société devrait avoir un processus pour enquêter sur des incidents ou des cas de non-conformité qui pourraient se produire. Elle doit également avoir un processus pour atténuer les conséquences potentielles ou réelles de tels incidents ou cas de non-conformité. Les mesures d'atténuation pourraient inclure le choix du moment et les mesures à prendre pour faire face à ces conséquences. La société doit démontrer qu'elle a établi une procédure documentée pour :

- établir les critères de non-conformité;
- reconnaître quand un cas de non-conformité se produit;

<ul style="list-style-type: none"> • enquêter sur la ou les causes de tout cas de non-conformité; • élaborer des mesures correctives et/ou préventives; • mettre en œuvre de façon efficace les mesures correctives et/ou préventives nécessaires. <p>La société devrait élaborer des procédures pour analyser les données sur les incidents afin de relever les lacunes et identifier les possibilités d'amélioration dans ses programmes de gestion et de protection et ses procédures.</p>
<p>Références : RPT-99, articles 6 et 52 CSA Z662-11, clauses 3.1.2g) et h)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Westcoast a pu démontrer dans l'examen des dossiers et autres documents qu'elle a élaboré et appliqué des processus appropriés d'enquête sur les incidents. Elle a pu prouver qu'elle disposait de processus appropriés pour déterminer, élaborer et mettre en œuvre des mesures correctives et préventives dans ses processus de gestion ou d'enquête sur les incidents.</p>
<p>Statut de conformité : Conforme</p>
<p>4.3 Gestion des dossiers Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre des procédures pour s'assurer que les dossiers sur les programmes de gestion et de protection sont conservés, accessibles et tenus à jour. Elle doit, tout au moins, conserver tous les dossiers pour la durée minimale requise par la loi et le règlement applicables et par les normes adoptées par renvoi dans le règlement.</p>
<p>Références : RPT-99, articles 48 et 56 CSA Z662-11, clauses 3.1, 9.11, 10.4 et 10.5.1.1</p>

<p>Évaluation :</p> <p>Pendant l'audit, la société n'a pu démontrer se trouver entièrement en conformité pour ce sous-élément.</p> <p>Bien que tous les dossiers demandés aient été facilement extraits, on a indiqué à l'occasion des entrevues que Westcoast n'avait pas de processus officiel de conservation de la correspondance électronique. Elle avait décidé que tous les courriels non archivés seraient effacés après trois mois et que ceux qui seraient mis en dossier le seraient après deux ans. Les employés ont chacun leur méthode pour assurer la conservation des dossiers, mais l'Office craint que, sans un processus officiel d'archivage, une partie de la correspondance électronique contenant des données de conformité ne soit effacée et ne puisse être facilement mise à la disposition des intéressés en cas d'enquête.</p>
<p>Statut de conformité : Non conforme</p>
<p>4.4 Vérification interne</p> <p>Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre un processus documenté pour procéder à l'audit de ses programmes de gestion et de protection et de ses procédures. Le processus d'audit devrait identifier et gérer les exigences en matière de formation et de compétence pour le personnel affecté aux activités d'audit. Ces activités d'audit doivent être menées régulièrement.</p>
<p>Références :</p> <p>RPT-99, articles 53 et 55 CSA Z662-11, clauses 3.1.2.c) et h)(iii)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Pendant l'audit, la société a démontré qu'elle disposait d'un double processus pour l'exécution de vérifications de ses installations. Les auditeurs se trouvaient à Calgary (Alberta) ou au siège social à Houston (Texas). Les entrevues à la société ont montré que les vérifications internes portent sur la conformité en matière de programmes, et non pas nécessairement sur la conformité en matière d'exigences législatives.</p> <p>Pendant l'audit, Westcoast a fourni copie des rapports de vérifications internes effectuées par le groupe de auditeurs ESS de Houston. L'examen des dossiers de vérification interne révèle qu'on a élaboré un processus approprié pour l'exécution des missions de</p>

vérification et la gestion de leurs résultats jusqu'à la mise en œuvre des plans de mesures correctives visant à corriger les lacunes constatées.

Le processus de vérification n'était toutefois pas conforme aux exigences du RPT-99, qui impose des vérifications de conformité avec les dispositions utiles de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* et des règlements, les conditions de tout certificat ou ordonnance délivré par l'Office et les exigences du programme de protection de l'environnement de la société. L'examen des protocoles internes indique que les vérifications ne répondaient pas à ces exigences. Pour les protocoles et les résultats, on ne disposait pas de listes détaillées d'exigences de la réglementation ou de la certification, ni de définitions appropriées de l'Office pour des audits de résultats des programmes comme éléments de comparaison.

Statut de conformité : Non conforme

5.0 EXAMEN DE LA DIRECTION

5.1 Examen de la direction

Attentes : La haute direction doit procéder à un examen formel des programmes de gestion et de protection pour s'assurer qu'ils sont toujours adéquats, pertinents et efficaces. L'examen devrait être fondé sur des documents et dossiers appropriés, incluant notamment les résultats des programmes de contrôle, de surveillance et de vérification. Cet examen doit être documenté et effectué formellement et régulièrement. La direction doit inclure dans cet examen toutes les décisions et actions ainsi que tous les engagements pris relativement à l'amélioration des programmes et au rendement global de la société.

Références :

RPT-99, article 55
CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(iii)

Évaluation :

Les entrevues et l'examen des dossiers indiquent que le programme de protection de l'environnement est régulièrement examiné par les équipes de la gestion sectorielle, de la gestion de l'exploitation et de la haute direction de Westcoast. La haute direction de la société tient périodiquement des réunions en divers lieux où elle évalue l'exploitation du réseau pipelinier et des installations liées.

L'Office prend acte du nombre d'examen du PPE par les cadres supérieurs de Westcoast, mais compte tenu des constatations de non-conformité pour les sous-éléments 3.1 et 4.4, il n'est pas persuadé qu'on ait assuré un examen de gestion garantissant le maintien du caractère approprié, adéquat et efficace de ce programme. L'Office s'attend à ce que la haute direction se dote et démontre disposer de ressources humaines appropriées pour l'exploitation de son réseau pipelinier. Qui plus est, il est d'avis que la direction a pour responsabilité de veiller à ce que le programme de protection de l'environnement fasse l'objet de vérifications et d'inspections internes à intervalles réguliers.

Comme nous l'avons évoqué plus tôt dans la présente annexe, les cadres supérieurs se sont largement efforcés de suivre et de mesurer le rendement en ce qui concerne les cas de non-conformité avec les exigences des permis provinciaux. On a notamment intégré cette mesure au régime de rémunération au rendement (RICT) de la société. Depuis, les promesses de conformité volontaire (PCV) de

l'Office ont été ajoutées au tableau indicateur de la société, mais sans établissement de cibles par rapport auxquelles mesurer le rendement. Il n'y a pas de suivi des ordres des inspecteurs de l'Office et Westcoast n'a pu démontrer non plus que de telles mesures d'application étaient discutées aux réunions de la haute direction.

Statut de conformité : Non conforme

ANNEXE IV
WESTCOAST ENERGY INC., EXPLOITÉE SOUS LA DÉNOMINATION SOCIALE SPECTRA ENERGY
TRANSMISSION (WESTCOAST)
TABLEAU D'ÉVALUATION DE L'AUDIT DU PROGRAMME DE GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE

<p>1.0 POLITIQUE ET ENGAGEMENT</p> <p>1.1 Énoncés de politique et d'engagement Attentes : La société doit avoir une politique approuvée et soutenue par la haute direction. Cette politique doit comporter des buts et des objectifs et viser à améliorer le rendement de la société.</p>
<p>Références⁷ : RPT-99, articles 4, 47 et 48 CSA Z662-11, clause 3.1.2a)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Westcoast a présenté une politique interne de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité qui est appropriée, à jour et conforme à l'attente de l'Office. L'énoncé de politique et la documentation qui l'accompagne décrivent les principes de gestion et exposent clairement les objectifs de programme de la société. Cette documentation sert de guide au programme de gestion des situations d'urgence (GSU). L'examen du manuel d'application générale dans ce domaine de Westcoast indique que celle-ci a élaboré des documents spécifiques de politique qui s'appuient sur les documents de politique d'ensemble. Tout le personnel interrogé connaissait l'existence et le contenu des documents d'intérêt GSU.</p>
<p>Statut de conformité : Conforme</p>

⁷ Chaque « référence » dans ce tableau contient des exemples précis des « exigences juridiques » applicables à chaque élément; toutefois, il ne s'agit pas d'une liste complète de toutes les exigences juridiques applicables.

2.0 PLANIFICATION

2.1 Détermination des dangers, évaluation et maîtrise des risques⁸

Attentes : La société doit pouvoir démontrer qu'elle a un processus capable de déterminer tous les dangers possibles. Elle doit évaluer le niveau de risque associé à ces dangers. Elle doit pouvoir également justifier sa décision d'inclure ou non des risques possibles dans ses programmes de protection de l'environnement, de sécurité, de gestion de l'intégrité, de croisements, de sensibilisation du public et de gestion des situations d'urgence (programmes de gestion et de protection). La société doit pouvoir mettre en œuvre des mesures de contrôle pour atténuer ou éliminer le risque.

Références :

RPT-99, articles 4, 33, 37, 39, 40, 47 et 48
CSA Z662-11, clause 3.1.2f)

Évaluation :

À l'occasion de l'examen des manuels GSU et des entrevues du personnel de Westcoast, la société a pu démontrer qu'elle avait constaté et évalué en fonction du risque les dangers liés à ses installations. Elle a prouvé qu'elle avait élaboré et appliqué des processus de délimitation de zones de planification d'urgence (ZPU) pour les dangers que présentent ses pipelines et les installations liées. Le personnel de la société a aussi fourni des renseignements et des documents décrivant les processus qu'il emploie pour valider périodiquement les ZPU. Il a démontré que les processus de détermination des dangers et des zones de planification d'urgence servaient à l'élaboration de ses autres activités GSU, et notamment des programmes de sensibilisation, de formation continue et de liaison.

⁸ Danger : Source de dommage potentiel ou situation susceptible de causer un dommage défini comme étant une blessure ou une maladie, des dommages aux biens ou au milieu de travail, ou une combinaison de ce qui précède. Risque : Combinaison de la vraisemblance d'un événement dangereux déterminé et des conséquences s'il se produisait.

Statut de conformité : Conforme
<p>2.2 Exigences juridiques</p> <p>Attentes : La société doit avoir un processus vérifiable pour identifier et intégrer les exigences juridiques dans ses programmes de gestion et de protection. Elle doit avoir une procédure écrite pour déterminer et résoudre les situations de non-conformité liées aux exigences juridiques. Cette procédure doit comprendre la mise à jour des programmes de gestion et de protection au besoin.</p>
<p>Références :</p> <p>RPT-99, articles 4, 6, 32, 40, 47 et 48</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Dans l'examen des dossiers et autres documents, le personnel GSU a démontré que Westcoast avait élaboré et réalisé des processus et autres activités convenant à la détermination et à l'intégration des exigences juridiques dans le domaine de la gestion des situations d'urgence.</p> <p>Il a en outre prouvé que la société prend une part active à l'élaboration et au perfectionnement des diverses normes techniques utilisées par l'industrie, ce qui témoigne de l'engagement pris par Westcoast non seulement de respecter les exigences dont elle est l'objet, mais aussi de tâcher d'améliorer les pratiques de sécurité et d'intervention.</p>
Statut de conformité : Conforme
<p>2.3 Buts, objectifs et cibles</p> <p>Attentes : La société doit avoir des buts, des objectifs et des cibles quantifiables qui sont pertinents aux risques et dangers associés à ses installations et à ses activités (p. ex., construction, opérations et entretien). Les objectifs et les cibles doivent être mesurables et en accord avec la politique et les exigences juridiques; idéalement, ils devraient comprendre des initiatives visant l'amélioration continue et la prévention, s'il y a lieu.</p>

Références :

RPT-99, articles 40, 47 et 48
CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(ii)

Évaluation :

Le personnel de Westcoast en gestion des situations d'urgence a pu démontrer qu'il était en conformité pour ce sous-élément dans les dossiers et autres documents fournis à l'Office. Le manuel interne de gestion des urgences de la société énonce des objectifs clairs pour le programme GSU. La société fixe des objectifs annuels aux fins de son programme d'exercices. Ajoutons que l'examen des dossiers et autres documents GSU sur les exercices montre que des objectifs bien précis sont établis et font l'objet d'une mesure et d'une gestion pour chaque exercice effectué.

De même, le personnel GSU a fourni des dossiers et autres documents prouvant que, régulièrement, il fixe des objectifs et en mesure la réalisation pour ses interactions avec les autres organismes d'intervention.

Statut de conformité : Conforme

3.0 MISE EN ŒUVRE

3.1 Structure organisationnelle, rôles et responsabilités

Attentes : La société doit avoir une structure organisationnelle qui assure le fonctionnement efficace de ses programmes de gestion et de protection. Elle doit avoir une description précise des rôles et des responsabilités au sein de son organisation, y compris les responsabilités d'élaborer, de mettre en œuvre et de gérer les programmes de gestion et de protection.

Références :

RPT-99, articles 40, 47 et 48

CSA Z662-11, clauses 3.1.2b) et 10.5.2.4

Évaluation :

Le personnel GSU de Westcoast a pu démontrer qu'il était en conformité pour ce sous-élément dans l'examen des dossiers et autres documents fournis à l'Office. La société n'a pu prouver qu'elle disposait d'un processus officiel et reproductible pour l'évaluation de la capacité de son personnel à se préparer et à faire face aux situations d'urgence, mais elle a été en mesure de démontrer qu'elle possédait une structure organisationnelle et des niveaux de ressources appropriés pour ses installations actuelles. Ainsi, elle avait :

- élaboré toute une batterie de plans d'intervention d'urgence pour ses installations (PIUD);
- réservé à ce domaine quatre professionnels au sein de son personnel;
- joué un rôle actif dans les activités des comités de l'industrie et dans l'élaboration de normes;
- fait beaucoup de travail sur le plan des exercices d'intervention et d'évacuation en cas d'urgence, ainsi que des programmes de formation continue et de liaison.

Son personnel avait en outre démontré que la haute direction demande constamment des renseignements sur les ressources en gestion des situations d'urgence.

En ce qui concerne les niveaux de ressources, la société est avisée que le RPT à jour qui est actuellement en révision parlementaire exige des sociétés qu'elles élaborent, appliquent et démontrent qu'elles possèdent des pratiques officielles de gestion des ressources, ce qui n'est pas actuellement le cas pour la société. Ajoutons que, si les présents niveaux de ressources paraissent suffisants, les installations pipelinières qu'envisage Westcoast dans son projet d'agrandissement du réseau de gaz naturel liquéfié (GNL) en

Colombie-Britannique lui imposeront une surveillance et une gestion permanentes de ses ressources d'exploitation.

Par l'examen des dossiers et autres documents et les entrevues du personnel, on constate que Westcoast a pu démontrer qu'elle se conformait à l'attente de l'Office en ce qui concerne les rôles et les responsabilités.

Elle a fourni des énoncés de rôles et de responsabilités avec la documentation nécessaire pour tout le personnel s'occupant de gestion, d'élaboration et d'application du programme de gestion des situations d'urgence. Tous les représentants interviewés de la société ont pu prouver clairement qu'ils connaissaient leur rôle et les attentes dans la gestion de ce programme.

Les sociétés doivent être capables de démontrer qu'elles disposent d'une structure organisationnelle nettement définie avec des documents de rôles et de responsabilités pour tout le personnel associé aux situations d'urgence. Westcoast a pu prouver qu'elle répond aux exigences pour une structure GSU appropriée, ce qui doit comprendre des rôles et responsabilités bien définis pour le personnel d'intervention. La société a fourni dans ce domaine des organigrammes, des énoncés de rôles et de responsabilités et des descriptions d'emploi. Elle a également démontré qu'elle formait son personnel à l'application d'un système officiel de commandement d'interventions (SCI) au BC Justice Institute. Le SCI est un système organisationnel internationalement reconnu de surveillance et de gestion des urgences. Le personnel de Westcoast suit les cours SCI 100 à 300 selon le rôle que chacun est appelé à jouer. Ajoutons que Westcoast a élaboré une documentation officielle décrivant les rôles des cadres supérieurs et assurant une formation dans ce domaine.

Enfin, Westcoast a pu fournir une documentation officielle pour l'organisation et l'application de pratiques de secours mutuels pour les diverses entreprises de la région de Taylor (Colombie-Britannique) où les installations de transport traversent des secteurs industriels congestionnés.

Statut de conformité : Conforme

3.2 Gestion du changement

Attentes : La société doit avoir un programme de gestion du changement qui devrait notamment :

- déterminer les changements qui pourraient toucher les programmes de gestion et de protection;
- documenter les changements;
- analyser leurs répercussions et leurs effets, y compris la création de nouveaux risques ou dangers ou encore de nouvelles

exigences juridiques.

Références :

RPT-99, article 6
CSA Z662-11, clause 3.1.2g)

Évaluation :

Westcoast a démontré qu'elle disposait d'un processus officiel et d'un personnel spécialisé pour la gestion des changements d'actif. Toutefois, l'Office considère que le processus de gestion du changement (GC) comme il a été démontré n'est pas conforme, puisqu'il s'applique uniquement aux changements d'actif matériel, et non aux modifications de pratiques ni de procédures dans les cas suivants :

- évolution des exigences juridiques;
- évolution des normes ou des pratiques de l'industrie;
- constatation de nouveaux dangers;
- résultats des activités de surveillance, des inspections ou des enquêtes.

De plus, le processus GC de la société assure seulement une gestion réactive qui porte sur les changements une fois que les besoins ont été déterminés. L'Office s'attend à ce que le processus GC de la société revête un caractère proactif et soit officiellement lié aux processus de détermination des changements pouvant influencer sur les programmes de gestion et de protection (programmes de gestion de l'intégrité, de sécurité, de protection de l'environnement, de gestion des situations d'urgence, etc.).

En ce qui concerne le processus GC qui vise le programme de gestion des situations d'urgence, le coordonnateur et les agents GSU s'emploient moins officiellement mais d'une manière appropriée à relever et gérer proactivement les modifications qui intéressent ce programme avec la documentation nécessaire. Le personnel GSU a démontré que des activités internes comme les demandes de mise en service ou de désaffectation ou les enquêtes sur les incidents font l'objet d'une surveillance courante visant à évaluer leur incidence sur le programme GSU. Il a aussi démontré que les modifications sont apportées comme il se doit. Toutefois, il n'existe pas de procédure complète pour cette pratique et, comme l'Office a fait une constatation de non-conformité pour le processus officiel de gestion du changement dans l'ensemble de la société, il considère que le présent sous-élément n'est pas non plus en conformité.

Le personnel GSU a présenté un projet de système de gestion de la protection civile avec des exigences en matière de gestion du

changement. Cette tâche avait été entreprise dans l'attente d'une mise à jour des exigences du RPT et des constatations provisoires du rapport d'audit de l'Office sur les usines de traitement. Ce travail préparatoire n'a pas été examiné parce qu'il était uniquement en projet, mais l'Office y a vu une pratique positive.

Statut de conformité : Non conforme

3.3 Formation, compétence et évaluation

Attentes : La société doit avoir, pour les employés et les entrepreneurs, un programme de formation documenté et portant sur ses programmes de gestion et de protection. Elle doit informer les personnes qui visitent les lieux de ses travaux d'entretien des pratiques et procédures à suivre. Le programme de formation doit inclure de l'information sur les politiques propres aux programmes, sur les exigences en matière de protection civile et d'intervention d'urgence environnementale et sur les conséquences possibles du non-respect des exigences. La société devrait avoir une procédure documentée pour déterminer les niveaux de compétence et de formation requis des employés et des entrepreneurs. La formation doit comprendre une évaluation des compétences afin d'assurer que le niveau souhaité des connaissances exigées est atteint. En outre, le programme de formation doit inclure des procédures de gestion des dossiers, des méthodes pour assurer le perfectionnement du personnel dans les domaines requis, des exigences et des normes visant à résoudre le non-respect des exigences en matière de formation.

Références :

RPT-99, articles 28, 34, 35, 46 et 56
CSA Z662-11, clauses 3.1.2(ii) et 10.5.2.4

Évaluation :

Dans l'examen des dossiers et autres documents et les entrevues du personnel, Westcoast a pu démontrer sa conformité pour ce sous-élément.

La société a présenté pour la formation en gestion des situations d'urgence des exigences écrites qui convenaient aux installations à vérifier.

L'examen des documents a indiqué que le programme de formation GSU était surveillé régulièrement par le coordonnateur GSU, les membres de l'OSC (« Operations Steering Committee ») et les autres membres de la haute direction. Le personnel a droit à des

renseignements, des conseils et de la formation dans ce domaine dès son recrutement et tout au long de son emploi dans la société. Comme nous l'avons noté pour le sous-élément 3.1 Structure organisationnelle, rôles et responsabilités, les employés et les cadres reçoivent une formation sur les pratiques et les procédures de commandement d'interventions, ce qui permet des interventions intégrées (avec les autres premiers intervenants) grâce à une structure commune et normalisée. Westcoast a fourni copie de ses manuels de formation en gestion des situations d'urgence et des listes de contrôle des connaissances dont se servent les formateurs pour garantir l'uniformité des pratiques en matière d'apprentissage.

Les besoins de formation et de compétence GSU visent non seulement à l'acquisition de connaissances par le personnel de la société, mais aussi à la démonstration de la capacité de prendre en charge les diverses urgences susceptibles de se produire dans les installations. De plus, la société a démontré qu'elle avait élaboré un programme de formation continue et de sensibilisation à l'intention des autres premiers intervenants jouant un rôle d'exécution ou de gestion dans les installations réglementées. Westcoast a fourni des dossiers et autres documents témoignant en détail de l'adoption de programmes solides et complets de formation continue, de sensibilisation et d'exercices auxquels sont associés les employés, les intervenants locaux (services de l'administration municipale, des incendies et de la police) et régionaux (personnel des services provinciaux de l'environnement et de lutte contre les incendies de forêt, par exemple), les entreprises et les organismes de secours mutuels. Les dossiers indiquent que la société organisait des exercices réguliers, planifiés et bien fréquentés avec des objectifs clairs de programme, d'apprentissage et de coordination. Elle a fourni des dossiers montrant que plus de 50 exercices avaient eu lieu en 2012 et 58 en 2011. Signalons aussi qu'elle a intégré à son régime de rémunération incitative à court terme (RICT) le critère d'une participation à 100 % du personnel aux programmes de formation et d'exercices en gestion des situations d'urgence. L'examen des dossiers de Westcoast fait voir une participation intégrale et la documentation finale pour l'année indique que toutes les régions participent à la réalisation de cet objectif.

De plus, l'examen des dossiers des programmes de formation continue et de sensibilisation révèle que Westcoast a tenu des séances de bilan et d'apprentissage qui ont permis d'apporter les améliorations nécessaires aux plans, aux processus et aux procédures de la société.

Statut de conformité : Conforme

3.4 Communication

Attentes : La société doit avoir un ou des processus de communication adéquats, efficaces et documentés pour :

- informer toutes personnes associées à ses installations et à ses activités (personnes intéressées) de ses politiques, buts, objectifs et engagements relatifs à ses programmes de gestion et de protection;

- informer et consulter les personnes intéressées au sujet des questions liées à ses opérations;
- traiter les communications reçues des parties prenantes externes;
- communiquer les exigences juridiques et autres concernant les programmes de gestion et de protection aux personnes intéressées;
- communiquer les rôles et responsabilités à l'égard des programmes aux personnes intéressées.

Références :

RPT-99, articles 28, 29, 33, 34 et 35

CSA Z662-11, clauses 3.1.2d), 10.5.2.2 et 10.5.2.3

Évaluation :

Dans l'examen des dossiers et autres documents et les entrevues du personnel, Westcoast n'a pu démontrer se trouver entièrement en conformité pour ce sous-élément.

Elle a pu cependant prouver qu'elle employait de nombreuses méthodes pour communiquer son plan de gestion des situations d'urgence aux parties prenantes internes et externes. Le personnel reçoit de l'information sur les pratiques de gestion des urgences et de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité en général dès son recrutement et tout au long de son emploi par les moyens suivants :

- formation d'acquisition de compétences;
- réunions sur la sécurité;
- exercices d'intervention et d'évacuation;
- pratiques d'information régulière en ligne.

Les documents examinés indiquent que l'information GSU circulait normalement dans les deux sens entre tous les niveaux de l'organisme.

Le personnel GSU a aussi démontré que les pratiques, les procédures et les activités de communication étaient appropriées et permanentes entre la société et les intervenants de l'extérieur :

- entreprises et particuliers dans les diverses zones de planification d'urgence;
- municipalités;
- organismes d'intervention;
- organismes provinciaux et fédéraux;

- organismes de secours mutuels.

En examinant les pratiques de communication avec les parties prenantes, les auditeurs ont pu voir que celles-ci étaient documentées et comprenaient le cas échéant des listes de contrôle et des guides du personnel comme garantie de fourniture de l'information essentielle. De plus, le personnel GSU a présenté des dossiers montrant que Westcoast procède à des examens internes et externes de l'efficacité de ses programmes et de ses activités de communication et de sensibilisation. Il a fourni des données prouvant que les résultats des enquêtes faisaient l'objet d'un examen officiel et qu'on mettait en œuvre des mesures correctives et préventives et apportait aux processus les améliorations recommandées dans les dossiers.

Un seul cas de non-conformité a été relevé pendant l'audit de ce sous-élément par l'Office. À l'occasion de l'examen du processus de notification de contrôle des gaz de Westcoast par lequel la population ou les parties internes signalent les incidents éventuels, on a remarqué que la procédure ne prévoyait pas de cadre normalisé et officiel pour un service de messages visant à assurer la constante sécurité des appelants. Le personnel GSU de la société convenait que l'on pourrait améliorer la pratique de ce côté en précisant qu'il entreprendrait de mettre celle-ci à jour indépendamment des résultats de l'audit et des délais de production de son rapport. Bien qu'il ait été question de cette amélioration, Westcoast n'a pu démontrer au moment de l'audit qu'elle avait mis en place ce cadre normalisé et officiel pour un service de messages de sécurité.

Statut de conformité : Non conforme

3.5 Documents et contrôle des documents

Attentes : La société devrait avoir des documents décrivant les éléments de ses programmes de gestion et de protection au besoin. Ces documents doivent être révisés à intervalles réguliers et planifiés. Ils doivent être révisés immédiatement si des changements sont requis par des exigences juridiques ou si des conséquences négatives risquent de se produire parce que les changements n'ont pas été apportés immédiatement. Les programmes de gestion et de protection de la société devraient comprendre des procédures de contrôle des documents et des données visant les risques identifiés à l'élément 2.0 ci-dessus.

Références :

RPT-99, articles 27 et 32

CSA Z662-11, clauses 3.1.2e) et 10.5.2.3

<p>Évaluation :</p> <p>Dans l'examen des dossiers et autres documents et les entrevues du personnel, Westcoast a pu démontrer qu'elle se trouvait en conformité pour ce sous-élément dans son programme de gestion des situations d'urgence.</p> <p>Elle a soumis aux auditeurs des exemplaires de ses manuels, de ses plans et de ses guides d'intervention GSU. Elle a établi une documentation appropriée pour la communication, l'élaboration, l'application et la gestion de son programme GSU et pour les tâches d'exécution et de gestion dans les situations d'urgence.</p> <p>Le personnel GSU de la société a démontré qu'elle disposait de processus garantissant que toute la documentation essentielle en gestion des situations d'urgence (plans, procédures, etc.) serait examinée régulièrement et officiellement et révisée en permanence. Manuels et plans sont conservés sur support électronique au site intranet de Westcoast et sur papier à l'aide de pratiques contrôlées de documentation.</p> <p>L'examen des dossiers et autres documents indique que la société applique constamment ses procédures de gestion des documents.</p>
<p>Statut de conformité : Conforme</p>
<p>3.6 Contrôles opérationnels – conditions normales d'exploitation</p> <p>Attentes : La société devrait établir et tenir à jour un processus pour élaborer, mettre en œuvre et communiquer des mesures d'atténuation, de prévention et de protection visant à faire face aux risques et aux dangers relevés aux éléments 2.0 et 3.0. Ce processus doit inclure des mesures pour réduire ou éliminer les risques et les dangers à la source, le cas échéant.</p>
<p>Références :</p> <p>S.O.</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Par définition, les contrôles en gestion des situations d'urgence sont considérés comme ayant pour but la gestion et les interventions en cas de perturbations ou de conditions anormales. Ainsi, les résultats de l'audit pour tout le programme GSU, et notamment pour les activités proactives et la documentation en formation par exemple, seront présentés pour le sous-élément 3.7 ci-après Contrôle</p>

opérationnel, perturbations ou conditions anormales.
Statut de conformité : s.o.
<p>3.7 Contrôles opérationnels – perturbations et conditions inhabituelles</p> <p>Attentes : La société doit établir et tenir à jour des plans et procédures pour identifier le potentiel de perturbations ou conditions anormales, de rejets accidentels, d’incidents et de situations d’urgence. Elle doit également définir des moyens d’intervention proposés en réponse à ces situations ainsi que prévenir et atténuer leurs conséquences et/ou effets probables. Les procédures doivent être périodiquement éprouvées, examinées et révisées, s’il y a lieu, par exemple à la suite d’une situation d’urgence.</p>
<p>Références :</p> <p>RPT-99, articles 32, 35 et 52 CSA Z662-11, clauses 3.1.2e) et 10.5.2</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Dans l’examen des dossiers et autres documents et les entrevues du personnel, Westcoast a pu démontrer qu’elle exerçait un certain nombre de contrôles sur les dangers et les risques liés aux perturbations et aux conditions anormales. Les principaux contrôles de la société consistent en activités proactives d’élaboration du manuel d’ensemble et de plans d’intervention d’urgence dans les installations (PIUI) de Spectra Energy. Ces documents décrivent les incidents et les dangers causés par les situations d’urgence dans tout le réseau de Westcoast. Cette documentation comprend également ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • descriptions des produits dangereux et des zones de planification d’urgence qui y sont liées; • mesures immédiates à prendre en cas d’incident; • énoncés divers de rôles et de responsabilités des employés et des intervenants en cours d’incident; • exigences et information à prévoir pour les rapports et les communications; • autres renseignements relatifs aux incidents. <p>Westcoast a fourni copie de son manuel des premiers intervenants, version orientée et condensée du manuel d’ensemble à l’usage du</p>

personnel de terrain comme document-ressource en cas d'incident.

L'examen du manuel d'ensemble et des PIUI indique que ces documents étaient bien structurés et à jour et qu'ils faisaient état de toutes les pratiques liées aux différents dangers. De plus, l'examen des installations de Westcoast, et notamment des dangers possibles, des conséquences et des incidences géographiques par rapport aux PIUI, révèle que cette planification tenait bien compte des régions et des dangers individuels des produits. Cela a de l'importance puisque, au sein du réseau examiné de la société, il y a des installations de gaz corrosif ou acide et que du gaz corrosif est transporté à travers des régions habitées ou urbaines.

Statut de conformité : Conforme

4.0 CONTRÔLES ET MESURES CORRECTIVES

4.1 Inspection, mesure et surveillance

Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre des programmes de contrôle et de surveillance. Ces programmes doivent couvrir les travaux contractuels effectués au nom de la société. Ils doivent inclure des mesures qualitatives et quantitatives pour évaluer les programmes de gestion et de protection et aborder, tout au moins, les exigences juridiques ainsi que les risques identifiés comme étant importants aux éléments 2.0 et 3.0. La société doit intégrer les résultats des programmes de contrôle et de surveillance à d'autres données émanant des évaluations des risques et des mesures de rendement ainsi que des analyses proactives des tendances. Elle doit avoir des documents et des dossiers sur ses programmes de contrôle et de surveillance.

Références :

RPT-99, articles 36, 39, 47, 48 et 53(1)
CSA Z662-11, clauses 3.1.2h(i) et (ii) et 10.5.2.4

Évaluation :

Dans l'examen des dossiers et autres documents et les entrevues du personnel, Westcoast a pu démontrer que l'élaboration et l'application de son programme de gestion des situations d'urgence font l'objet d'une surveillance appropriée. La société a fourni des dossiers sur les examens des gestionnaires de programme et des cadres supérieurs en ce qui concerne l'élaboration des documents, la formation et l'acquisition de compétences, les ententes de secours mutuels, les exercices, les programmes de sensibilisation, etc. Elle a présenté des procédures exigeant une évaluation officielle des activités de formation, des exercices, des enquêtes et des interventions. Elle a aussi présenté des dossiers sur la mise en œuvre de ces procédures. Elle a enfin fourni des dossiers indiquant que les questions exigeant des changements sont suivies jusqu'au classement du dossier.

Statut de conformité : Conforme

4.2 Mesures correctives et préventives

Attentes : La société devrait avoir un processus pour enquêter sur des incidents ou des cas de non-conformité qui pourraient se produire. Elle doit également avoir un processus pour atténuer les conséquences potentielles ou réelles de tels incidents ou cas de non-conformité. Les mesures d'atténuation pourraient inclure le choix du moment et les mesures à prendre pour faire face à ces

<p>conséquences. La société doit démontrer qu'elle a établi une procédure documentée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établir les critères de non-conformité; • reconnaître quand un cas de non-conformité se produit; • enquêter sur la ou les causes de tout cas de non-conformité; • élaborer des mesures correctives et/ou préventives; • mettre en œuvre de façon efficace les mesures correctives et/ou préventives nécessaires. <p>La société devrait élaborer des procédures pour analyser les données sur les incidents afin de relever les lacunes et identifier les possibilités d'amélioration dans ses programmes de gestion et de protection et ses procédures.</p>
<p>Références : RPT-99, articles 6 et 52 CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(i)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Dans l'examen des dossiers et autres documents, Westcoast a pu démontrer qu'elle avait élaboré et appliqué des processus appropriés de gestion et d'enquête portant sur les incidents. Elle a également pu prouver qu'elle disposait de processus suffisants pour déterminer, élaborer et appliquer des mesures correctives et préventives à la suite de ses processus de gestion ou d'enquête sur les incidents.</p>
<p>Statut de conformité : Conforme</p>
<p>4.3 Gestion des dossiers Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre des procédures pour s'assurer que les dossiers sur les programmes de gestion et de protection sont conservés, accessibles et tenus à jour. Elle doit, tout au moins, conserver tous les dossiers pour la durée minimale requise par la loi et le règlement applicables et par les normes adoptées par renvoi dans le règlement.</p>
<p>Références : RPT-99, articles 32, 47, 48, 52 et 56 CSA Z662-11, clause 3.1.2e)</p>

<p>Évaluation :</p> <p>Il y avait conservation des dossiers du programme de gestion des situations d'urgence en bureau régional à Charlie Lake (Colombie-Britannique). L'examen des documents a confirmé que la société avait mis en place des processus de conservation des dossiers avec des types appropriés de documents à conserver, des délais de conservation et des méthodes d'élimination. Tous les dossiers demandés ont été facilement extraits.</p>
<p>Statut de conformité : Conforme</p>
<p>4.4 Vérification interne</p> <p>Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre un processus documenté pour procéder à l'audit de ses programmes de gestion et de protection et de ses procédures. Le processus d'audit devrait identifier et gérer les exigences en matière de formation et de compétence pour le personnel affecté aux activités d'audit. Ces activités d'audit doivent être menées régulièrement.</p>
<p>Références :</p> <p>RPT-99, articles 53 et 55 CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(iii)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Bien que le gestionnaire GSU et d'autres agents supérieurs de Westcoast surveillent de près le programme de gestion des situations d'urgence, la société n'a pas présenté d'indications au sujet de l'exécution d'une vérification appropriée de ce programme à part ou avec d'autres vérifications portant sur le programme de sécurité ou le programme de protection de l'environnement.</p> <p>En réponse au rapport d'audit provisoire, elle a déclaré que, en 2011, les services de vérification de Spectra Energy avaient soumis le processus de gestion de crise à une vérification et qu'un examen interne d'assurance de qualité de l'exploitation avait porté sur les activités de protection civile au quatrième trimestre de 2012. Pendant l'audit, les renseignements auxquels renvoyait la réponse de la société ont été produits par le personnel GSU, mais l'Office a jugé que cette vérification du processus de gestion de crise ne répondrait pas à ses exigences réglementaires, puisqu'elle ne mesurait pas la conformité par rapport aux articles 53 et 55 du RPT-99.</p> <p>La société a bel et bien démontré qu'elle disposait d'un certain nombre de programmes de vérification qui s'appliquent à ses</p>

installations et qui sont exécutés par son personnel à Calgary (Alberta) ou les auditeurs du siège social à Houston au Texas. L'Office a examiné ces processus et leur gestion pour juger qu'ils satisferaient à ses propres exigences s'ils étaient appliqués au programme de gestion des situations d'urgence.

Statut de conformité : Non conforme

5.0 EXAMEN DE LA DIRECTION

5.1 Examen de la direction

Attentes : La haute direction doit procéder à un examen formel des programmes de gestion et de protection pour s'assurer qu'ils sont toujours adéquats, pertinents et efficaces. L'examen devrait être fondé sur des documents et dossiers appropriés, incluant notamment les résultats des programmes de contrôle, de surveillance et d'audit. Cet examen doit être documenté et effectué formellement et régulièrement. La direction doit inclure dans cet examen toutes les décisions et actions ainsi que tous les engagements pris relativement à l'amélioration des programmes et au rendement global de la société.

Références :

RPT-99, article 55
CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(iii)

Évaluation :

Les entrevues et l'examen des dossiers indiquent que le programme GSU est régulièrement examiné par les cadres supérieurs de toute la hiérarchie entre l'échelon du directeur de ce programme et le sommet (président de la société). La haute direction de la société tient aussi périodiquement des réunions en divers lieux où elle évalue l'exploitation des diverses installations et assure une direction à ce niveau. Elle a démontré son engagement envers le programme de gestion des situations d'urgence par une valorisation de ses activités. En effet, on a prévu des mesures RICT pour quatre des activités en question : élaboration et mise à jour des PIUI, satisfaction des besoins de formation et de tenue d'exercices, mise en œuvre des programmes de liaison et de sensibilisation.

L'Office prend acte de la participation et des examens des cadres supérieurs de Westcoast en ce qui concerne le programme GSU, mais compte tenu des cas de non-conformité relevés pour le sous-élément Vérification interne, il n'est pas persuadé qu'a eu lieu un examen de gestion pouvant garantir le maintien du caractère approprié, adéquat et efficace de ce programme. Il juge que la conformité pour ce sous-élément est une tâche qui incombe à la haute direction. Il voit enfin l'élaboration et l'application d'un programme de vérification conforme aux articles 53 et 55 du RPT-99 comme un facteur clé de démonstration du caractère approprié des programmes de la direction.

Statut de conformité : Non conforme

ANNEXE V
WESTCOAST ENERGY INC., EXPLOITÉE SOUS LA DÉNOMINATION SOCIALE SPECTRA ENERGY
TRANSMISSION (WESTCOAST)
TABLEAU D'ÉVALUATION DE L'AUDIT DU PROGRAMME DE CROISEMENTS

<p>1.0 POLITIQUE ET ENGAGEMENT</p> <p>1.1 Énoncés de politique et d'engagement Attentes : La société doit avoir une politique approuvée et soutenue par la haute direction. Cette politique doit comporter des buts et des objectifs et viser à améliorer le rendement de la société.</p>
<p>Références⁹ : RPT-99, articles 4, 47 et 48 CSA Z662-11, clause 3.1.2</p>
<p>Évaluation :</p> <p>La haute direction de Westcoast fait partie de plusieurs comités qui surveillent l'élaboration et l'application des politiques encadrant le programme de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité (ESS). Aux fins du présent audit, le programme de croisements est considéré comme subordonné au programme de sécurité. La direction de la société communique la politique relative au programme ESS en passant par un OSC (« Operations Steering Committee »). La politique de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité est approuvée par le président et chef de la direction de Spectra Energy.</p> <p>Elle peut être consultée partout dans la société et les entrevues du personnel ont confirmé que les employés connaissaient son existence. Dans un examen de cette politique d'après l'énoncé de son objet en 2012, on s'exprime ainsi :</p> <p>« À cette fin, nous gérons les risques dans tout ce que nous faisons en améliorant constamment les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sécurité des employés, des entrepreneurs et des véhicules; • sécurité des procédés; • gestion de l'environnement;

⁹ Chaque « référence » dans ce tableau contient des exemples précis des « exigences juridiques » applicables à chaque élément; toutefois, il ne s'agit pas d'une liste complète de toutes les exigences juridiques applicables.

- fiabilité;
- gestion des coûts [traduction]. »

La société a pu démontrer que sa politique est approuvée par la haute direction et communiquée au personnel, mais les auditeurs ont constaté qu'il n'est pas fait mention de la « sécurité du public » dans cet énoncé. On comprend que la protection de la population est acquise quand les objectifs énumérés sont atteints, mais la Loi sur l'Office et ses règlements d'application distinguent clairement la sécurité du public en tant qu'exigence.

Statut de conformité : Non conforme

2.0 PLANIFICATION

2.1 Détermination des dangers, évaluation et maîtrise des risques¹⁰

Attentes : La société doit pouvoir démontrer qu'elle a un processus capable de déterminer tous les dangers possibles. Elle doit évaluer le niveau de risque associé à ces dangers. Elle doit pouvoir également justifier sa décision d'inclure ou non des risques possibles dans ses programmes de protection de l'environnement, de sécurité, de gestion de l'intégrité, de croisements, de sensibilisation du public et de gestion des situations d'urgence (programmes de gestion et de protection). La société doit pouvoir mettre en œuvre des mesures de contrôle pour atténuer ou éliminer le risque.

Références :

RPT-99, articles 4(2), 37, 39, 40 et 41

CSA Z662-11, clause 3.1.2f)

Évaluation :

Des adjoints administratifs font un premier tri dans les demandes de croisement qui sont présentées par le canal du système d'appel unique. Le secteur de l'exploitation leur a fourni des critères comme les paramètres de charge des véhicules par rapport à l'épaisseur de la couverture. Dans le cas des demandes de travaux plus proches du pipeline, ils ouvrent un dossier et transmettent les requêtes « en conflit » au service des affaires foncières pour complément d'évaluation. Selon le degré de compétence nécessaire à l'examen des demandes en fonction de facteurs comme la proximité du pipeline et la nature de la requête, les demandes sont acheminées vers l'équipe des affaires foncières ou celle de l'exploitation.

La constatation des dangers que présentent les activités de croisement de tiers est intégrée et prise en compte dans le processus d'octroi de permis et décrite dans la documentation qui s'y rapporte. L'administrateur des affaires foncières et des croisements évalue les demandes à l'aide d'indications et de formules figurant dans The Source (site intranet de Westcoast). Selon l'évaluation faite, certaines demandes exigeant une évaluation technique parviennent à qui de droit. Toutes les demandes de croisement sont administrées par voie de permis comprenant des instructions d'exécution des travaux, des consignes de sécurité et des coordonnées de

¹⁰ Danger : Source de dommage potentiel ou situation susceptible de causer un dommage défini comme étant une blessure ou une maladie, des dommages aux biens ou au milieu de travail, ou une combinaison de ce qui précède. Risque : Combinaison de la vraisemblance d'un événement dangereux déterminé et des conséquences s'il se produisait.

personnes-ressources. Les groupes des affaires foncières et de la prévention des dommages travaillent avec l'équipe de sensibilisation du public et constatent et traitent les activités susceptibles de présenter un danger comme un travail profond du sol en agriculture. Une fois les dangers reconnus, les groupes élaborent une stratégie pour les gérer avec des activités de sensibilisation ou des modifications apportées aux modèles et aux indications des permis.

Westcoast a pu démontrer avoir mis en œuvre un processus de constatation des dangers qui est intégré au traitement et à la gestion des demandes de croisement de tiers. Ajoutons que les groupes des affaires foncières et de la prévention des dommages collaborent avec l'équipe de sensibilisation du public à la constatation des activités susceptibles de se révéler dangereuses.

Statut de conformité : Conforme

2.2 Exigences légales

Attentes : La société doit avoir un processus vérifiable pour identifier et intégrer les exigences juridiques dans ses programmes de gestion et de protection. Elle doit avoir une procédure écrite pour déterminer et résoudre les situations de non-conformité liées aux exigences juridiques. Cette procédure doit comprendre la mise à jour des programmes de gestion et de protection au besoin.

Références :

RPT-99, articles 4 et 6
RCP, partie II, articles 4 et 5
CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(i)

Évaluation :

Westcoast surveille les exigences juridiques en s'abonnant à Templegate Information Services Inc. et à Cyber Regs et en adhérant à des organismes professionnels comme l'Association canadienne des pipelines d'énergie (ACPE) et la Canadian Common Ground Alliance. Le groupe des affaires réglementaires de la société communique par courriel les modifications réglementaires aux chefs d'équipe d'une liste de diffusion. Il appartient alors aux destinataires de cette liste de reconnaître les changements d'intérêt pour leurs processus opérationnels respectifs. D'après le personnel par exemple, c'est le groupe des affaires réglementaires qui a veillé à ce que Westcoast se conforme à l'Ordonnance d'exemption relative aux croisements par des véhicules ou de l'équipement mobile (ordonnance M0-21-2010 de l'Office). L'examen des documents a aussi démontré qu'un certain nombre de méthodes d'exploitation standard (MES) font référence aux règlements.

<p>Bien que Westcoast ait été en mesure de démontrer que les exigences réglementaires sont communiquées et que le personnel intègre les nouvelles dispositions à un certain nombre de procédures et de modèles, elle n'a pas prouvé qu'elle disposait d'un répertoire d'exigences juridiques ni d'un processus officiel permettant de vérifier si les programmes de prévention des dommages et de croisements satisfaisaient à toutes les dispositions de la réglementation.</p>
<p>Statut de conformité : Non conforme</p>
<p>2.3 Buts, objectifs et cibles Attentes : La société doit avoir des buts, des objectifs et des cibles quantifiables qui sont pertinents eu égard aux risques et dangers associés à ses installations et à ses activités (p. ex., construction, opérations et entretien). Les objectifs et les cibles doivent être mesurables et en accord avec la politique et les exigences juridiques; idéalement, ils devraient comprendre des initiatives visant l'amélioration continue et la prévention, s'il y a lieu.</p>
<p>Références : RPT-99, articles 47 et 48 CSA Z662-11, clause 3.1.2</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Westcoast fixe des objectifs à divers niveaux de l'organisme. Au niveau global, les objectifs établis portent souvent sur les questions de sécurité et d'exploitation. Ainsi, un des buts d'ensemble pour cette année était une participation à 100 % du personnel à la formation de base en sécurité pour le 31 octobre 2012. Les objectifs et cibles fixés au personnel sont en partie conçus en fonction d'objectifs d'ensemble comme celui que nous venons d'évoquer. Ils sont énoncés dans les plans de perfectionnement du personnel, puis gérés et suivis en gestion du rendement et liés au programme de rémunération incitative à court terme (RICT) qui s'applique à tout l'organisme.</p> <p>Au sein des groupes des affaires foncières et de la prévention des dommages, on fixe des objectifs d'amélioration des activités et des processus et de respect des exigences réglementaires. À la suite, par exemple, de la délivrance de l'ordonnance MO-21-2010 par l'Office, des levés d'épaisseur de couverture ont été intégrés aux objectifs du personnel pour l'année. Les équipes des affaires foncières et de la prévention des dommages déclarent aussi le nombre d'activités non autorisées au groupe de l'exploitation pour inclusion dans ses indicateurs de rendement clés. Elles travaillent de près avec le groupe de sensibilisation du public pour reconnaître de nouvelles clientèles ou de nouvelles activités dangereuses. L'examen des documents a confirmé que des objectifs et des cibles sont établis en vue du perfectionnement du personnel et du développement des activités dans le cadre du programme de sensibilisation du</p>

public.

Westcoast a démontré qu'elle disposait d'un processus d'établissement de buts, d'objectifs et de cibles pour ses programmes d'affaires foncières et de prévention des dommages et que les questions d'intérêt étaient surveillées et mesurées et servaient de base aux plans dressés pour l'avenir. Dans ces équipes, des objectifs sont fixés annuellement pour les programmes en question et ils entrent en ligne de compte dans les évaluations de rendement du personnel.

Statut de conformité : Conforme

3.0 MISE EN ŒUVRE

3.1 Structure organisationnelle, rôles et responsabilités

Attentes : La société doit avoir une structure organisationnelle qui assure le fonctionnement efficace de ses programmes de gestion et de protection. Elle doit avoir une description précise des rôles et des responsabilités au sein de son organisation, y compris les responsabilités d'élaborer, de mettre en œuvre et de gérer les programmes de gestion et de protection.

Références :

RPT-99, articles 40, 47 et 48
CSA Z662-11, clause 3.1.2b)

Évaluation :

Le chef d'équipe Sensibilisation du public, le chef d'équipe Administration des croisements et prévention des dommages et le gestionnaire Affaires foncières – Exploitation sur le terrain relèvent tous du directeur Affaires foncières et sécurité du réseau pipelinier. Les permis de croisement de tiers sont gérés par l'équipe Administration des croisements et prévention des dommages. Les agents de gestion et d'exécution des localisations de croisement de tiers relèvent du gestionnaire Affaires foncières – Exploitation sur le terrain. Cette équipe a des employés à Vancouver, à Fort St. John et à Prince George en Colombie-Britannique et des travailleurs à contrat en différents lieux dans cette même province. Les chefs d'équipe tiennent des exercices annuels d'examen du rendement et de la réalisation des objectifs et cibles. Ils examinent la charge de travail avec le directeur au moment des rapports trimestriels.

Westcoast a pu démontrer que sa structure fonctionnait et qu'elle permettait de maintenir le programme comme il avait été conçu. Comme toutes les coordonnées de tiers sont gérées par une même équipe, les communications entre les groupes contribuent à la permanence de tous les programmes.

Les groupes ont chacun leurs rôles et responsabilités, mais ils ont aussi des déclencheurs bien établis en matière de communication quand se présentent des questions qui concernent les autres secteurs. Ils ont également des processus en place pour un examen régulier du caractère approprié de chaque programme.

Statut de conformité : Conforme

3.2 Gestion du changement

Attentes : La société doit avoir un programme de gestion du changement qui devrait notamment :

- déterminer les changements qui pourraient toucher les programmes de gestion et de protection;
- documenter les changements;
- analyser leurs répercussions et leurs effets, y compris la création de nouveaux risques ou dangers ou encore de nouvelles exigences juridiques.

Références :

RPT-99, article 6
CSA Z662-11, clause 3.1.2g)

Évaluation :

La gestion du changement en ce qui concerne les affaires foncières et les croisements se fait à partir de Vancouver en Colombie-Britannique. Les changements d'actif sont gérés dans les installations locales. Dans le cadre du programme en place de gestion du changement, on a intégré le groupe de sensibilisation du public comme un secteur devant être avisé et évalué en fonction de l'incidence des modifications apportées à l'actif, et notamment aux bases de données. Le document *MOC Descriptions of Affected Applications, Systems, Documentation and Processes* décrit les circonstances où on doit tenir compte du programme de sensibilisation du public dans le processus de gestion du changement. L'examen de la documentation fournie indique que les déclencheurs de ce processus pour le programme de sensibilisation du public font principalement intervenir le système d'information géographique (SIG). On sait bien que les changements apportés à la base de données SIG doivent être gérés, mais on sait moins bien quels autres types de changements à Westcoast déclencheraient le processus et quand les équipes des affaires foncières et de la prévention des dommages seraient avisées et prises en compte.

Les interviews ont confirmé que Westcoast est en voie d'élaborer et d'appliquer un système de gestion de l'exploitation (SGE). La société a fait part de son intention d'intégrer le processus de gestion du changement à ce système. Les entrevues ont fait voir que des mesures de sécurité du public comme celles dont s'occupent les équipes des affaires foncières et de la prévention des dommages ont encore à être intégrées comme déclencheurs au nouveau processus.

On constate que certains aspects d'un processus en place qui fonctionne existent pour les changements d'actif et que des améliorations sont prévues, mais on voit aussi que, au moment de l'audit, Westcoast a été incapable de démontrer qu'elle mettait en œuvre un processus complet comportant des déclencheurs appropriés pour les groupes des affaires foncières et de la prévention des dommages.

<p>Statut de conformité : Non conforme</p>
<p>3.3 Formation, compétence et évaluation Attentes : La société doit avoir, pour les employés et les entrepreneurs, un programme de formation documenté et portant sur ses programmes de gestion et de protection. Elle doit informer les personnes qui visitent les lieux de ses travaux d'entretien des pratiques et procédures à suivre. Le programme de formation doit inclure de l'information sur les politiques propres aux programmes, sur les exigences en matière de protection civile et d'intervention d'urgence environnementale et sur les conséquences possibles du non-respect des exigences. La société devrait avoir une procédure documentée pour déterminer les niveaux de compétence et de formation requis des employés et des entrepreneurs. La formation doit comprendre une évaluation des compétences afin d'assurer que le niveau souhaité des connaissances exigées est atteint. En outre, le programme de formation doit inclure des procédures de gestion des dossiers, des méthodes pour assurer le perfectionnement du personnel dans les domaines requis, des exigences et des normes visant à résoudre le non-respect des exigences en matière de formation.</p>
<p>Références : RPT-99, articles 28, 29, 30 b), 46, 47, 48 et 56 CSA Z662-11, clause 3.1.2c)(iii)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>L'administrateur des services fonciers reçoit la formation destinée à tous les employés de l'équipe de sensibilisation du secteur des affaires foncières et de la sécurité du réseau pipelinier à l'aide d'une base de données du système de gestion de l'apprentissage (SGA). Pour le personnel des affaires foncières, les dossiers de formation sont gérés dans le SGA par les agents administratifs du bureau de Vancouver. Des dates d'expiration sont attribuées aux cours exigés pour le personnel de Westcoast et le système envoie des avertissements par courriel trois mois avant l'échéance. Les entrevues ont confirmé que les employés des bureaux de terrain connaissaient le SGA et les cours en ligne offerts dans cette base de données.</p> <p>Toute la formation obligatoire est entrée dans la base de données du SGA. Une fois que les chefs d'équipe ont dressé les plans d'apprentissage et de perfectionnement avec les employés, toute activité supplémentaire de formation est également inscrite dans le SGA. Ainsi, le chef de l'équipe de prévention des dommages exige de son groupe qu'il reçoive la formation des niveaux I et II sur les perturbations du sol. Ce cours est entré dans le SGA et les dossiers de formation y sont gérés. Les autres activités de formation sont gérées dans le processus de gestion de rendement et de perfectionnement professionnel de la zone de carrière. Ainsi, bien que les agents des affaires foncières ne soient pas officiellement tenus d'obtenir une désignation professionnelle, tous les agents en place sont</p>

inscrits aux cours de l'International Right of Way Association (IRWA) en vue de l'obtention de la désignation IRWA. Tout le personnel des affaires foncières est assujéti à des examens et des évaluations, mais les agents contractuels ne subissent pas les mêmes contrôles destinés à garantir qu'ils exerceront leurs activités conformément aux normes et aux procédures de Westcoast.

Si les membres de l'équipe des affaires foncières et de la prévention des dommages sont formés et évalués régulièrement, Westcoast n'a pu démontrer avoir mis un processus en place pour évaluer ses entrepreneurs qui effectuent des localisations pour les croisements de tiers comme l'exige la norme Z662-11 de l'ACNOR.

Statut de conformité : Non conforme

3.4 Communication

Attentes : La société doit avoir un ou des processus de communication adéquats, efficaces et documentés pour :

- informer toutes personnes associées à ses installations et à ses activités (personnes intéressées) de ses politiques, buts, objectifs et engagements relatifs à ses programmes de gestion et de protection;
- informer et consulter les personnes intéressées au sujet des questions liées à ses opérations;
- traiter les communications reçues des parties prenantes externes;
- communiquer les exigences juridiques et autres concernant les programmes de gestion et de protection aux personnes intéressées;
- communiquer les rôles et responsabilités à l'égard des programmes aux personnes intéressées.

Références :

RPT-99, articles 18, 28 et 29

CSA Z662-11, clause 3.1.2d)

RCP, partie II, articles 4 et 5

Évaluation :

Des communications sur la sécurité à l'échelle de l'organisme ont lieu à l'occasion de réunions obligatoires de relâche et de séances mensuelles imposées qui se donnent simultanément à tous les endroits. Il se tient également des assemblées publiques moins officielles où on discute de questions de sécurité, dont les problèmes de tiers (obligation d'appeler avant des travaux d'excavation, pratiques agricoles, etc.). Les employés reçoivent en outre par courriel des rapports hebdomadaires qui sont diffusés dans The Source et des messages électroniques des affaires publiques.

Chacune des équipes des affaires foncières et de la prévention des dommages présente au directeur des rapports hebdomadaires sur la charge de travail et les difficultés qu'elle cause. Des communications se font également avec les équipes liées. Ainsi, les agents des affaires foncières ont des rencontres hebdomadaires avec l'équipe de l'exploitation pour discuter des problèmes fonciers avant tout travail d'exploitation-entretien (E-E).

Avec la BC Common Ground Alliance et la BC One-Call, Westcoast organise des déjeuners de sensibilisation des entrepreneurs en matière de sécurité, des ateliers appelés « Digsafe BC! » et d'autres salons sectoriels du même ordre où il est question des pratiques générales et des exigences réglementaires en matière de sécurité pour les travaux exécutés à proximité des pipelines sous réglementation fédérale.

Par ailleurs, on publie des annonces avec des messages de sécurité dans les revues professionnelles et les bulletins d'information communautaire. Le site Web externe contient une information immédiate sur la sécurité et les coordonnées de personnes-ressources à l'intention des propriétaires fonciers et des autres tiers. Les communications avec les auteurs possibles de demandes de croisement passent par le processus d'autorisation, ce par quoi on s'assure que les permis sont complets. L'équipe de l'administration des croisements et de la prévention des dommages se charge notamment des permissions écrites émanant de la société et des consignes applicables aux travaux qui se font à proximité des pipelines (par exemple, présence requise sur place d'un employé de Westcoast pendant les travaux).

L'équipe des affaires foncières communique avec les propriétaires au sujet de tout travail E-E dont le secteur de l'exploitation a jugé l'exécution nécessaire. Westcoast charge des entrepreneurs d'effectuer les localisations pour les tiers dans le nord-est de la Colombie-Britannique. Pour les communications avec les propriétaires au sujet des projets E-E, les coordonnées d'une personne-ressource de la société sont fournies. Toutes les difficultés ou les plaintes des propriétaires sont gérées à l'aide du processus de règlement des différends.

Pour les communications avec les intervenants externes, il y a des processus et des déclencheurs bien établis, mais les auditeurs ont été incapables de constater si la norme de rendement 6.0 (septembre 2006) de Westcoast sur les communications internes et externes est intégralement mise en œuvre et si elle est intégrée au système de gestion de l'exploitation de manière que soient prises en compte toutes les données nécessaires sur les croisements ou la prévention des dommages et qu'elles soient communiquées aux niveaux appropriés.

Westcoast a pu démontrer qu'elle avait établi des communications régulières dans le cadre du programme de croisements, ainsi que des déclencheurs des communications avec d'autres équipes comme celles de l'exploitation et de la gestion de l'intégrité. Malgré ces

<p>communications et les déclencheurs en place pour les communications externes des programmes, Westcoast n'a pu démontrer qu'elle appliquait pour l'organisme un plan de communications internes englobant le programme de croisements, de sorte que l'information utile soit communiquée en temps opportun aux intervenants internes.</p>
<p>Statut de conformité : Non conforme</p>
<p>3.5 Documents et contrôle des documents Attentes : La société devrait avoir des documents décrivant les éléments de ses programmes de gestion et de protection au besoin. Ces documents doivent être révisés à intervalles réguliers et planifiés. Ils doivent être révisés immédiatement si des changements sont requis par des exigences juridiques ou si des conséquences négatives risquent de se produire parce que les changements n'ont pas été apportés immédiatement. Les programmes de gestion et de protection de la société devraient comprendre des procédures de contrôle des documents et des données visant les risques identifiés à l'élément 2.0 ci-dessus.</p>
<p>Références : RPT-99, article 27 CSA Z662-11, clause 3.1.2e) RCP, partie II, articles 10 et 11</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Les employés de Westcoast stockent et utilisent des procédures et des modèles qui sont sauvegardés dans le site intranet The Source. Pour faciliter l'accès aux modèles les plus récents, le groupe de prévention des dommages a créé une page qui affiche l'ensemble des formulaires, des politiques et des liens pour ce groupe. Si des modifications ou des améliorations sont apportées à des procédures ou à des modèles, le groupe d'administration des croisements et de prévention des dommages télécharge les nouveaux documents et annonce les dernières versions par courrier électronique. Les entrevues sur place ont confirmé que le personnel de terrain connaissait l'exigence d'une consultation des versions les plus récentes dans The Source.</p> <p>Westcoast a pu démontrer qu'elle appliquait un procédé de mise à jour et de communication des politiques, des procédures et des modèles liés aux activités dans le domaine des affaires foncières et de la prévention des dommages.</p>
<p>Statut de conformité : Conforme</p>

3.6 Contrôles opérationnels – conditions normales d’exploitation

Attentes : La société devrait établir et tenir à jour un processus pour élaborer, mettre en œuvre et communiquer des mesures d’atténuation, de prévention et de protection visant à faire face aux risques et aux dangers relevés aux éléments 2.0 et 3.0. Ce processus doit inclure des mesures pour réduire ou éliminer les risques et les dangers à la source, le cas échéant.

Références :

RPT-99, articles 21 et 27 à 49
 CSA Z662-11, clause 3.1.2h)
 RCP, partie II, articles 4 et 5

Évaluation :

Le groupe d’administration des croisements et de prévention des dommages gère les demandes d’autorisation présentées par des tiers en vue de travaux d’excavation ou de croisement à l’intérieur ou à proximité de l’emprise, ainsi que les requêtes des parties désireuses de franchir l’emprise avec du matériel lourd. D’après le personnel, ce groupe reçoit et gère des demandes qui lui parviennent directement ou qui passent par BC-One Call. L’examen des documents confirme que les employés disposent de procédures en fonction des divers niveaux de complexité des requêtes. Ils s’en tiennent à des critères techniques pour gérer les demandes et délivrer les permis nécessaires ou encore pour les transmettre au groupe technique concerné. Ce groupe délivre de 450 à 500 permis chaque année.

Le gestionnaire Affaires foncières – Exploitation sur le terrain et son groupe s’occupent du volet « terrain » des activités dans le domaine des croisements de tiers. Les agents des affaires foncières qui font partie de ce groupe ont, par leur formation et leurs attributions, à effectuer des localisations, à assister à des travaux de croisement, à inspecter les canalisations avant remblayage et à donner des approbations sur place conformément à des critères préétablis. Le groupe travaille aussi avec les résidents à l’élimination des empiètements et avise le voisinage, le service des incendies et la municipalité quand un brûlage à la torche est prévu dans le cadre des travaux réguliers d’entretien.

Westcoast a pu démontrer que ses groupes des affaires foncières et de la prévention des dommages s’étaient dotés de politiques et de procédures pour prendre en charge les dangers et les risques liés aux travaux d’excavation et de construction de tiers selon la description des exigences de l’Office dans ce domaine.

Statut de conformité : Conforme

3.7 Contrôles opérationnels – perturbations et conditions inhabituelles

Attentes : La société doit établir et tenir à jour des plans et procédures pour identifier le potentiel de perturbations ou conditions anormales, de rejets accidentels, d'incidents et de situations d'urgence. Elle doit également définir des moyens d'intervention proposés en réponse à ces situations ainsi que prévenir et atténuer leurs conséquences et/ou effets probables. Les procédures doivent être périodiquement éprouvées, examinées et révisées, s'il y a lieu, par exemple à la suite d'une situation d'urgence.

Références :

RPT-99, articles 32 et 52
CSA Z662-11, article 10.5.2

Évaluation :

Selon le document *Lands and Pipeline Safety Awareness Crossing Administration and Damage Prevention –Roles and Responsibilities*, les activités liées aux interventions d'urgence entrent dans les responsabilités de ce groupe. Les entrevues ont confirmé que les agents des affaires foncières sont aussi affectés aux activités de surveillance aérienne et aident à évaluer la situation à la suite d'une urgence. Ils collaborent avec le personnel de sensibilisation du public aux communications avec la collectivité sur l'avancement des mesures correctives et la date de remise en service.

Les fonctions de gestion des situations d'urgence sont directement intégrées aux responsabilités du groupe des affaires foncières et de la sécurité du réseau pipelinier, plus particulièrement dans le cas des agents des affaires foncières. Ces derniers reçoivent une formation sur le système de commandement d'interventions (SCI), font partie de l'équipe permanente d'intervention d'urgence et de l'équipe d'urgence en attente 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Quand des incidents se produisent dans des zones habitées, les agents consultent la base de données SIG et voient combien de gens sont visés et si des résidents à évacuer sont à mobilité réduite et exigent une attention particulière. Ajoutons que les agents des affaires foncières et les membres de l'équipe de sensibilisation du public participent à des séances de formation et à des exercices théoriques sur les situations d'urgence et qu'ils préparent et tiennent des séances de liaison et de sensibilisation.

L'annexe IV du rapport d'audit traite plus en détail du programme d'intervention en cas d'urgence de Westcoast, mais nous avons tenu compte ici des chevauchements de tâches et du grand rôle joué par les équipes des affaires foncières et de la sensibilisation du public pour juger que cet aspect était en conformité avec les attentes réglementaires.

Statut de conformité : Conforme

4.0 CONTRÔLES ET MESURES CORRECTIVES

4.1 Inspection, mesure et surveillance

Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre des programmes de contrôle et de surveillance. Ces programmes doivent couvrir les travaux contractuels effectués au nom de la société. Ils doivent inclure des mesures qualitatives et quantitatives pour évaluer les programmes de gestion et de protection et aborder, tout au moins, les exigences juridiques ainsi que les risques identifiés comme étant importants aux éléments 2.0 et 3.0. La société doit intégrer les résultats des programmes de contrôle et de surveillance à d'autres données émanant des évaluations des risques et des mesures de rendement ainsi que des analyses proactives des tendances. Elle doit avoir des documents et des dossiers sur ses programmes de contrôle et de surveillance.

Références :

RPT-99, articles 36 et 39

CSA Z662-11, clause 3.1.2h(i) et 14(1)

Évaluation :

L'équipe des affaires foncières participe aux inspections d'emprise. Chaque partie du réseau pipelinier de Westcoast fait l'objet d'une inspection mensuelle héliportée où on surveille les activités non autorisées et les problèmes environnementaux éventuels. Pour être sûr de bien relever les problèmes, le personnel applique des critères préétablis d'inspection aérienne. Dans les zones où Westcoast partage une emprise avec la Pembina, les deux sociétés ont des patrouilles aériennes mensuelles en alternance et produisent des rapports en conséquence. Les entrevues confirment que le groupe des affaires foncières est présent dans les patrouilles mensuelles d'emprise et qu'il présente les rapports sur l'état de la signalisation, les activités non autorisées ou les empiètements observés, ainsi que sur l'état de la végétation. Les panneaux indicateurs sont entretenus en permanence ou selon les besoins, et on veille ainsi à ce qu'ils demeurent lisibles et visibles.

Westcoast a pu démontrer avoir mis en place des processus et des procédures de surveillance et d'observation de son emprise.

Statut de conformité : Conforme

4.2 Mesures correctives et préventives

Attentes : La société devrait avoir un processus pour enquêter sur des incidents ou des cas de non-conformité qui pourraient se produire. Elle doit également avoir un processus pour atténuer les conséquences potentielles ou réelles de tels incidents ou cas de non-conformité. Les mesures d'atténuation pourraient inclure le choix du moment et les mesures à prendre pour faire face à ces

conséquences. La société doit démontrer qu'elle a établi une procédure documentée pour :

- établir les critères de non-conformité;
- reconnaître quand un cas de non-conformité se produit;
- enquêter sur la ou les causes de tout cas de non-conformité;
- élaborer des mesures correctives et/ou préventives;
- mettre en œuvre de façon efficace les mesures correctives et/ou préventives nécessaires.

La société devrait élaborer des procédures pour analyser les données sur les incidents afin de relever les lacunes et identifier les possibilités d'amélioration dans ses programmes de gestion et de protection et ses procédures.

Références :

RPT-99, articles 6 et 52
 CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(i)
 RCP, partie II, article 13

Évaluation :

Westcoast a élaboré et appliqué des procédures en fonction des exigences du *Règlement sur le croisement de pipe-lines* pour les activités non autorisées à déclarer. Les modèles de rapport sont mis à jour par l'équipe de prévention des dommages et peuvent être consultés par tous les employés dans The Source. Toutes les activités non autorisées sont entrées dans la base de données de suivi des incidents où elles sont gérées jusqu'à ce que les mesures nécessaires soient prises.

L'équipe de prévention des dommages a pour responsabilité de signaler ces activités à l'Office et d'assurer le suivi auprès des tiers. Elle verse les rapports d'activités non autorisées dans la base de données du SIG pour qu'ils soient rattachés aux parties concernées de l'emprise. Elle communique également avec l'équipe de sensibilisation du public pour que soient mises en corrélation les activités de sensibilisation et les activités non autorisées au besoin. Les membres de l'équipe des affaires foncières sont disséminés sur le territoire provincial et peuvent entrer en scène en cas de suivi et d'enquête sur place.

Westcoast a pu démontrer qu'elle disposait d'un processus de constatation des activités non autorisées et d'intervention et que le personnel connaissait ses fonctions de déclaration et de suivi.

Disons enfin qu'il existe une boucle de rétroaction bien établie pour l'analyse des événements et la détermination des lacunes avec le suivi à prévoir.

Statut de conformité : Conforme
<p>4.3 Gestion des dossiers</p> <p>Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre des procédures pour s'assurer que les dossiers sur les programmes de gestion et de protection sont conservés, accessibles et tenus à jour. Elle doit, tout au moins, conserver tous les dossiers pour la durée minimale requise par la loi et le règlement applicables et par les normes adoptées par renvoi dans le règlement.</p>
<p>Références :</p> <p>RPT-99, articles 41, 51, 52 et 56 CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(iii) RCP, partie II, articles 10c), 11(1) et 16</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Westcoast tient plusieurs bases de données pour les programmes relevant du directeur Affaires foncières et sécurité du réseau pipelinier. Dans le cas des croisements de tiers et de la prévention des dommages, les dossiers sont stockés dans la base de données du SIG suivant les normes établies par le groupe des affaires foncières. Toutes les pièces dans tout dossier de croisement de tiers sont téléchargées dans le SIG et mises à la disposition de l'ensemble du personnel. Partout, le personnel jouit d'un accès en lecture seulement à toutes les couches d'information. Il y trouve un instantané de la situation et l'historique des activités pour un lieu déterminé. Ainsi, il prend cette base de données pour consulter les dossiers sur les activités d'exploitation-entretien, les activités non autorisées et les permis octroyés pour un même bien foncier le long de l'emprise. Le système comporte plusieurs couches d'information et peut donc être utile à un grand nombre d'équipes.</p> <p>L'examen des entrées dans cette base de données a indiqué que Westcoast y verse l'ensemble des demandes d'autorisation, des permis, de la correspondance, des activités non autorisées et des plaintes des propriétaires fonciers selon le système de coordonnées du SIG. Le résultat est que le personnel peut se renseigner sur des parties de l'emprise bien précises.</p> <p>Westcoast a pu démontrer qu'elle met en œuvre et maintient un système approprié de gestion des dossiers conformément aux exigences juridiques.</p>

Statut de conformité : Conforme
<p>4.4 Vérification interne</p> <p>Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre un processus documenté pour procéder à l’audit de ses programmes de gestion et de protection et de ses procédures. Le processus d’audit devrait identifier et gérer les exigences en matière de formation et de compétence pour le personnel affecté aux activités d’audit. Ces activités d’audit doivent être menées régulièrement.</p>
<p>Références :</p> <p>RPT-99, article 53 CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(iii)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>La haute direction des services de vérification de Spectra Energy se trouve à Houston au Texas, mais un gestionnaire des vérifications et plusieurs membres du personnel sont logés à Calgary en Alberta. Les auditeurs de Calgary se chargent de la plupart des vérifications internes de Westcoast, parfois avec la participation de leurs homologues de Houston. Les vérifications par rapport aux exigences des programmes ont lieu à intervalles réguliers et sont d’une taille et d’une portée variables. Les entrevues et l’examen des documents confirment que toutes les constatations de non-conformité sont suivies, assignées au personnel pour suite à donner et déclarées aux échelons supérieurs de l’organisme.</p> <p>Bien que d’autres programmes d’exploitation soient couramment soumis à des examens, les entrevues confirment que, dans le cas des programmes des affaires foncières et de la sécurité du réseau pipelinier, il n’y a pas encore eu de vérification d’exploitation par les auditeurs de Houston. Ajoutons que, d’après le personnel, les programmes des affaires foncières et de la prévention des dommages ne subissent aucun examen officiel permettant de s’assurer qu’ils sont élaborés et mis à jour conformément aux exigences juridiques.</p> <p>Westcoast n’a pu démontrer que les exigences du RCP ont été intégrées aux vérifications internes de l’exploitation. La société n’a pas prouvé non plus qu’elles sont prises en compte dans les protocoles d’audit pour la vérification de la conformité en matière de sécurité du public.</p>

Statut de conformité : Non conforme

5.0 EXAMEN DE LA DIRECTION

5.1 Examen de la direction

Attentes : La haute direction doit procéder à un examen formel des programmes de gestion et de protection pour s'assurer qu'ils sont toujours adéquats, pertinents et efficaces. L'examen devrait être fondé sur des documents et dossiers appropriés, incluant notamment les résultats des programmes de contrôle, de surveillance et de vérification. Cet examen doit être documenté et effectué formellement et régulièrement. La direction doit inclure dans cet examen toutes les décisions et actions ainsi que tous les engagements pris relativement à l'amélioration des programmes et au rendement global de la société.

Références :

RPT-99, article 53
CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(iii)
RCP, partie II, articles 4 et 5

Évaluation :

D'après le personnel, les équipes de sensibilisation du public, des affaires foncières et de prévention des dommages déclarent leurs résultats au directeur Affaires foncières et sécurité du réseau pipelinier. Les rapports en question servent de base à l'organisation des programmes pour l'avenir et sont aussi discutés à l'occasion des examens de rendement. Les entrevues auprès des cadres supérieurs confirment qu'il est question des tendances des rapports sur les activités non autorisées au niveau de la haute direction. Ces rapports sont synthétisés dans un rapport d'ensemble de la direction sur la sécurité et le rendement. Les membres de la direction au siège social tiennent aussi des réunions obligatoires de relâche sur la sécurité où sont souvent abordées les questions de prévention des dommages de tiers.

La haute direction reçoit des rapports sur le rendement des programmes dans le domaine de la prévention des dommages et parle de cette prévention et de la sécurité du public dans ses communications régulières. L'Office prend acte de ces communications, mais constate que Westcoast a été incapable de démontrer qu'elle avait établi les processus nécessaires à un examen de gestion suffisant. Comme nous l'avons noté pour l'élément 2.2 du présent rapport, Westcoast n'a aucun processus officiel permettant de confirmer qu'un répertoire complet et à jour d'exigences juridiques oriente l'élaboration et l'application de son programme de croisements. Il faut aussi dire que le processus de vérification interne de Westcoast ne comporte pas de vérification de conformité avec le RCP pour ce qui est des exigences à décrire de traitement des activités du tiers. Sans une telle confirmation de conformité, la haute direction ne saurait affirmer que le programme de croisements est conforme à toutes les exigences. De plus, l'énoncé d'objet de la politique de la société ne fait pas expressément mention de la sécurité du public et n'établit pas non plus de ligne de visée nette entre cette politique et

le programme de croisements. L'Office n'est donc pas persuadé que la haute direction ait mis en place des processus suffisants pour un examen de gestion officiel et documenté visant au maintien du caractère approprié de ce programme.

Statut de conformité : Non conforme

ANNEXE VI
WESTCOAST ENERGY INC., EXPLOITÉE SOUS LA DÉNOMINATION SOCIALE SPECTRA ENERGY
TRANSMISSION (WESTCOAST)
TABLEAU D'ÉVALUATION DE L'AUDIT DU PROGRAMME DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

<p>1.0 POLITIQUE ET ENGAGEMENT</p> <p>1.1 Énoncés de politique et d'engagement Attentes : La société doit avoir une politique approuvée et soutenue par la haute direction. Cette politique doit comporter des buts et des objectifs et viser à améliorer le rendement de la société.</p>
<p>Références¹¹ : RPT-99, articles 4, 47 et 48 CSA Z662-11, clause 3.1.2a)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>La haute direction de Westcoast fait partie de plusieurs comités qui surveillent l'élaboration et l'application des politiques encadrant le programme de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité (ESS). Aux fins de cet audit, le programme de sensibilisation du public est considéré comme subordonné au programme de sécurité. La direction de la société communique la politique relative aux programmes ESS en passant par un OSC (« Operations Steering Committee »). La politique en question est approuvée par le président et chef de la direction de Spectra Energy.</p> <p>Elle pouvait être consultée partout et les entrevues du personnel ont confirmé que les employés connaissaient son existence. Voici un examen de la politique d'après son énoncé d'objet de 2012 :</p> <p>« À ces fins, nous gérons les risques dans tout ce que nous faisons en améliorant constamment les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sécurité des employés, des entrepreneurs et des véhicules; • sécurité des procédés; • gestion de l'environnement;

¹¹ Chaque « référence » dans ce tableau contient des exemples précis des « exigences juridiques » applicables à chaque élément; toutefois, il ne s'agit pas d'une liste complète de toutes les exigences juridiques applicables.

- fiabilité;
- gestion des coûts [traduction]. »

Westcoast a pu démontrer que sa politique est approuvée par la haute direction et communiquée aux employés, mais les auditeurs ont constaté que l'énoncé d'objet ne fait pas expressément mention de la « sécurité du public ». Les entrevues ont confirmé que, si cette politique était familière aux membres du personnel, ceux-ci ne pouvaient établir le lien entre elle et les objectifs de sécurité du public.

Comme il n'est pas fait mention dans l'énoncé de la protection de la population, les auditeurs ont jugé que, dans son état actuel, la politique de la société ne créait pas toute la ligne de visée nécessaire entre ce cadre de politique et le soutien du programme de sensibilisation du public. Avec sa politique, Westcoast ne démontre donc pas comment elle privilégie et atténue les risques liés à ses interactions avec les tiers et le grand public et à ses obligations à cet égard.

On comprend que la protection de la population figure à l'état implicite dans la politique actuelle, mais il faut préciser que la Loi sur l'Office et ses règlements d'application distinguent la sécurité du public en tant qu'exigence expresse.

Statut de conformité : Non conforme

2.0 PLANIFICATION

2.1 Détermination des dangers, évaluation et maîtrise des risques¹²

Attentes : La société doit pouvoir démontrer qu'elle a un processus capable de déterminer tous les dangers possibles. Elle doit évaluer le niveau de risque associé à ces dangers. Elle doit pouvoir également justifier sa décision d'inclure ou non des risques possibles dans ses programmes de protection de l'environnement, de sécurité, de gestion de l'intégrité, de croisements, de sensibilisation du public et de gestion des situations d'urgence (programmes de gestion et de protection). La société doit pouvoir mettre en œuvre des mesures de contrôle pour atténuer ou éliminer le risque.

Références :

RPT-99, articles 4(2), 37, 39, 40 et 41
CSA Z662-11, clause 3.1.2f)

Évaluation :

Le programme de sensibilisation du public de Westcoast est élaboré et révisé de manière à prendre en charge les dangers pour le réseau pipelinier que présentent les activités de tiers. Sous la houlette du directeur Affaires foncières et sécurité du réseau pipelinier (sensibilisation), le personnel de la société caractérise les risques selon leur gravité et leurs probabilités de manifestation dans chaque région traversée par le réseau de la Colombie-Britannique. Le plan de sensibilisation du public est alors élaboré en fonction des dangers qui ont été constatés.

D'après le personnel de Westcoast, on organise des activités de sensibilisation du public qui correspondent aux risques relevés, qu'il s'agisse de nouveaux lotissements urbains ou d'activités à haut risque en certains lieux. L'évaluation des risques éclaire également le plan d'action extérieure. Ainsi, on a organisé un envoi spécial par la poste de cartes postales de rappel sur la question du travail du sol en profondeur dans la vallée du Fraser. Il y a aussi de nouveaux dangers que constate le groupe de sensibilisation du public et qui sont communiqués aux groupes de l'exploitation pour les questions collectives de localisation dans un nouveau lotissement.

¹² Danger : Source de dommage potentiel ou situation susceptible de causer un dommage défini comme étant une blessure ou une maladie, des dommages aux biens ou au milieu de travail, ou une combinaison de ce qui précède. Risque : Combinaison de la vraisemblance d'un événement dangereux déterminé et des conséquences s'il se produisait.

D'après le personnel de la sensibilisation du public, les dangers auxquels il est exposé dans l'exercice de ses fonctions sont très divers. Lors des visites de résidents, il y a les chiens hargneux et les manifestations d'hostilité de tiers. Dans le nord de la Colombie-Britannique, il y a l'éloignement et l'isolement des régions et la présence d'animaux sauvages comme les ours. Pour affronter ces dangers, Westcoast a élaboré des politiques et une formation obligatoire. Ainsi, elle exige des agents de sensibilisation du public qu'ils reçoivent une formation en règlement des différends avant de travailler avec des tiers. Tous les membres interrogés du personnel connaissaient les politiques applicables à leurs activités extérieures (ours, travail en isolement, etc.). En cas d'incident de sécurité, il y a suivi dans le système de rapports d'enquête sur les incidents (REI) et entrée pour consultation future dans le système d'information géographique (SIG).

Westcoast a pu démontrer que son programme de sensibilisation du public comportait une procédure de détermination des dangers avec une évaluation des risques et des contrôles tant pour l'élaboration du programme que pour la protection du personnel.

Statut de conformité : Conforme

2.2 Exigences légales

Attentes : La société doit avoir un processus vérifiable pour identifier et intégrer les exigences juridiques dans ses programmes de gestion et de protection. Elle doit avoir une procédure écrite pour déterminer et résoudre les situations de non-conformité liées aux exigences juridiques. Cette procédure doit comprendre la mise à jour des programmes de gestion et de protection au besoin.

Références :

RPT-99, articles 4 et 6
 CSA Z662-11, clause 3.1.2h(i)
 RCP, partie II, articles 4 et 5

Évaluation :

Westcoast surveille les exigences juridiques en étant abonnée à Temple Gate Information Services Inc. et à Cyber Regs. De plus, des membres de son personnel ont adhéré à des organismes professionnels comme l'Association canadienne des pipelines d'énergie et la Canadian Common Ground Alliance. Le groupe des affaires réglementaires de la société communique par courrier électronique les modifications de la réglementation à tous les chefs d'équipe. Il revient alors aux destinataires de la liste de diffusion de reconnaître les modifications d'intérêt pour leurs processus opérationnels respectifs. D'après le personnel, c'est le bureau des affaires réglementaires,

par exemple, qui a veillé à ce que Westcoast se conforme à l'Ordonnance d'exemption relative aux croisements par des véhicules ou de l'équipement mobile (ordonnance M0-21-2010 de l'Office). L'examen des documents a également démontré qu'un certain nombre de méthodes d'exploitation standard (MES) font référence aux règlements.

La société a pu démontrer que les exigences réglementaires étaient communiquées et que le personnel intégrait les nouvelles dispositions à ses procédures, mais elle n'a pu prouver qu'elle disposait d'un répertoire d'exigences juridiques ou d'un processus officiel permettant de vérifier si le programme de sensibilisation du public satisfaisait à toutes les dispositions applicables de la réglementation.

Statut de conformité : Non conforme

2.3 Buts, objectifs et cibles

Attentes : La société doit avoir des buts, des objectifs et des cibles quantifiables qui sont pertinents aux risques et dangers associés à ses installations et à ses activités (p. ex., construction, opérations et entretien). Les objectifs et les cibles doivent être mesurables et en accord avec la politique et les exigences juridiques; idéalement, ils devraient comprendre des initiatives visant l'amélioration continue et la prévention, s'il y a lieu.

Références :

RPT-99, articles 47 et 48
CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(ii)

Évaluation :

Westcoast fixe des objectifs aux divers échelons de l'organisme. Les objectifs d'ensemble établis pour la société concernent souvent les questions de sécurité et d'exploitation. Pour citer un exemple, un des buts d'ensemble pour l'année était une participation à 100 % du personnel à la formation de base en sécurité pour le 31 octobre 2012. On formule en partie les objectifs et les cibles du personnel en fonction d'objectifs généraux comme celui que nous venons d'évoquer. Les objectifs et cibles des employés sont arrêtés dans les plans de perfectionnement du personnel, puis gérés et suivis dans le cadre de la gestion du rendement et liés au programme de rémunération

incitative à court terme (RICT) qui s'applique à tout l'organisme.

Au sein du groupe des affaires foncières (sensibilisation), les objectifs relatifs à l'activité de formation continue (intervention en cas d'urgence) et au programme de sensibilisation du public sont définis dans un cycle de trois ans. Pour évaluer si le programme de sensibilisation du public atteint ses cibles, son personnel suit les statistiques sur ses activités extérieures (nombre de visites de parties prenantes, de salons sectoriels fréquentés et de personnes présentes aux activités de sensibilisation des entrepreneurs, etc.). Il consulte aussi des statistiques mesurant l'incidence du programme : rapports sur le nombre d'appels reçus préalablement à des travaux d'excavation, nombre d'activités non autorisées qui sont signalées, commentaires à la suite des activités de sensibilisation, etc. Ces données qualitatives et quantitatives sont analysées et intégrées au programme de sensibilisation du public, ce qui permet de reconnaître de nouvelles clientèles ou de nouvelles activités éventuelles. L'examen des documents a confirmé que des objectifs et des cibles sont fixés annuellement pour ce qui est du perfectionnement du personnel et du développement des activités du programme.

Westcoast a pu démontrer qu'elle disposait d'un processus pour l'établissement de buts, d'objectifs et de cibles aux fins de son programme et que les questions liées faisaient l'objet d'une surveillance et d'une mesure et servaient de base aux plans à dresser pour l'avenir.

Statut de conformité : Conforme

3.0 MISE EN ŒUVRE

3.1 Structure organisationnelle, rôles et responsabilités

Attentes : La société doit avoir une structure organisationnelle qui assure le fonctionnement efficace de ses programmes de gestion et de protection. Elle doit avoir une description précise des rôles et des responsabilités au sein de son organisation, y compris les responsabilités d'élaborer, de mettre en œuvre et de gérer les programmes de gestion et de protection.

Références :

RPT-99, articles 40, 47 et 48
CSA Z662-11, clause 3.1.2b)

Évaluation :

Le programme de sensibilisation du public de Westcoast est géré à partir de Vancouver sous la houlette du directeur Affaires foncières et sécurité du réseau pipelinier. Relèvent de ce directeur le chef d'équipe Sensibilisation du public, le chef d'équipe Administration des croisements et prévention des dommages et le gestionnaire Affaires foncières – Exploitation sur le terrain. Le chef d'équipe Sensibilisation du public a un subordonné à plein temps à Fort St. John et cinq agents à contrat de HMA Land Services dans chaque cas pour le centre, le sud et le nord de la Colombie-Britannique. Il préside une conférence téléphonique hebdomadaire avec le groupe et tient annuellement des examens où il est question de rendement, d'objectifs et de cibles. Il discute de charge de travail avec le directeur au moment des rapports trimestriels.

D'après le document *Continuing Education and Public Awareness Program 2012-2014*, chaque membre de l'équipe se voit assigner un certain nombre de visites de sensibilisation et des activités de formation des résidents en zone de planification d'urgence (ZPU) dans un cycle de trois ans. On compte quelque 2 800 résidents pour l'emprise et 6 400 en ZPU pour les visites et les activités de sensibilisation-information. On fait pour chaque résident trois tentatives de visite et, si on est incapable de se présenter en personne aux résidents, on laisse une trousse avec un formulaire de changement de coordonnées et d'information du ménage et avec une enveloppe de retour. En cas de changement de coordonnées, l'employé ou le contractuel du programme verse l'information nouvelle dans le SIG. Le chef d'équipe rencontre le directeur tous les trimestres et voit avec lui si les ressources sont suffisantes. Il est alors question des activités prévues, des objectifs de programme et de la charge de travail du personnel.

<p>Westcoast a pu démontrer qu'elle disposait d'une structure qui fonctionne pour le maintien de ce programme comme il a été conçu. Le personnel a indiqué que, à cause de l'étendue du territoire dont chaque membre de l'équipe (employé ou contractuel) est responsable et de l'incessante augmentation des activités, on reverra la structure dans l'année qui vient pour être sûr que Westcoast pourra maintenir un programme efficace de sensibilisation du public conformément aux exigences du RCP.</p>
<p>Statut de conformité : Conforme</p>
<p>3.2 Gestion du changement</p> <p>Attentes : La société doit avoir un programme de gestion du changement qui devrait notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déterminer les changements qui pourraient toucher les programmes de gestion et de protection; • documenter les changements; • analyser leurs répercussions et leurs effets, y compris la création de nouveaux risques ou dangers ou encore de nouvelles exigences juridiques.
<p>Références : RPT-99, article 6 CSA Z662-11, clause 3.1.2g)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>La gestion du changement dans son incidence sur les affaires foncières et les croisements se fait à partir de Vancouver. La gestion des changements d'actif a lieu dans les installations locales. Le groupe de sensibilisation du public est actuellement intégré au programme de gestion du changement en tant que groupe devant être avisé et évalué en cas d'incidence des changements de technologie de l'information. Le document <i>MOC Descriptions of Affected Applications, Systems, Documentation and Processes</i> expose les circonstances de cette prise en compte du programme de sensibilisation du public dans le processus. L'examen de la documentation fournie indique que les déclencheurs pour les activités de sensibilisation du public sont principalement rattachés au SIG. On sait bien que les changements apportés à la base de données du SIG doivent être gérés, mais on sait moins bien quels autres types de modifications à Westcoast déclencheraient le processus de gestion du changement et quand le groupe de sensibilisation du public serait avisé et pris en compte dans cette gestion.</p> <p>Les entrevues ont confirmé que Westcoast est en voie d'élaborer et d'appliquer un système de gestion de l'exploitation (SGE). La</p>

société a fait part de son intention d'intégrer le processus de gestion du changement à ce nouveau système.

Malgré l'existence de certains aspects d'un processus de gestion des changements d'actif qui fonctionne et en dépit d'un projet d'amélioration que l'on prévoit mettre en œuvre, on constate que, au moment de l'audit, Westcoast n'a pu démontrer qu'elle appliquait un processus complet comportant des déclencheurs appropriés pour le programme de sensibilisation du public.

Statut de conformité : Non conforme

3.3 Formation, compétence et évaluation

Attentes : La société doit avoir, pour les employés et les entrepreneurs, un programme de formation documenté et portant sur ses programmes de gestion et de protection. Elle doit informer les personnes qui visitent les lieux de ses travaux d'entretien des pratiques et procédures à suivre. Le programme de formation doit inclure de l'information sur les politiques propres aux programmes, sur les exigences en matière de protection civile et d'intervention d'urgence environnementale et sur les conséquences possibles du non-respect des exigences. La société devrait avoir une procédure documentée pour déterminer les niveaux de compétence et de formation requis des employés et des entrepreneurs. La formation doit comprendre une évaluation des compétences afin d'assurer que le niveau souhaité des connaissances exigées est atteint. En outre, le programme de formation doit inclure des procédures de gestion des dossiers, des méthodes pour assurer le perfectionnement du personnel dans les domaines requis, des exigences et des normes visant à résoudre le non-respect des exigences en matière de formation.

Références :

RPT-99, articles 28, 29, 30 b), 46, 47, 48 et 56

CSA Z662-11, clause 3.1.2c)(iii)

Évaluation :

Westcoast gère la formation requise des employés (dans le domaine de la sécurité, par exemple) dans le système de gestion de l'apprentissage (SGA). Le personnel administratif du bureau de Vancouver gère les dossiers de formation pour les équipes des affaires foncières et de la sécurité du réseau pipelinier. Le système fixe des dates d'expiration pour les cours requis et envoie au personnel des avertissements par courriel trois mois avant l'échéance. Les entrevues ont confirmé que, dans les bureaux de terrain, les employés connaissaient le SGA et les cours en ligne offerts dans cette base de données.

Le chef d'équipe Sensibilisation du public recommande aussi des activités de formation à son personnel pour son perfectionnement

professionnel. À cause de leur rôle dans le programme de gestion des situations d'urgence et le programme de formation continue, les membres de cette équipe reçoivent une formation sur le système de commandement d'interventions et suivent des cours destinés à améliorer leurs compétences en communication et en règlement des différends. La même formation continue en sensibilisation et en gestion des urgences est donnée, suivie et gérée dans le cas des travailleurs à contrat au sein de l'équipe. Les contractuels font régulièrement l'objet d'évaluations de rendement par le chef d'équipe.

Westcoast a pu démontrer qu'elle disposait d'un processus pour relever, suivre et mettre à jour les dossiers de formation des employés. Elle a également prouvé que les employés et les entrepreneurs associés aux programmes de sensibilisation du public et de formation continue étaient formés et évalués périodiquement.

Statut de conformité : Conforme

3.4 Communication

Attentes : La société doit avoir un ou des processus de communication adéquats, efficaces et documentés pour :

- informer toutes personnes associées à ses installations et à ses activités (personnes intéressées) de ses politiques, buts, objectifs et engagements relatifs à ses programmes de gestion et de protection;
- informer et consulter les personnes intéressées au sujet des questions liées à ses opérations;
- traiter les communications reçues des parties prenantes externes;
- communiquer les exigences juridiques et autres concernant les programmes de gestion et de protection aux personnes intéressées;
- communiquer les rôles et responsabilités à l'égard des programmes aux personnes intéressées.

Références :

RPT-99, articles 18, 28 et 29

CSA Z662-11, clause 3.1.2d)

RCP, partie II, articles 4 et 5

Évaluation :

Le chef d'équipe Sensibilisation du public a dressé un scénario à l'intention des employés et des entrepreneurs pour les visites à rendre à des tiers, le but étant d'assurer l'uniformité des renseignements fournis à toutes les parties prenantes. L'examen de ce scénario et des présentations types de sensibilisation confirme la cohérence des messages livrés en matière de sécurité. Le plan de sensibilisation de Westcoast comprend des réunions publiques et des présentations à divers groupes d'intervenants avec des messages de sécurité relatifs

au réseau et aux projets futurs de la société. De plus, Westcoast s'associe à la BC Common Ground Alliance et à la BC One-Call pour organiser des déjeuners de sensibilisation des entrepreneurs à la sécurité, des ateliers appelés « Digsafe BC! » et d'autres salons sectoriels où il est question de pratiques générales et d'exigences réglementaires en matière de sécurité pour les travaux qui se font à proximité des pipelines sous réglementation fédérale. Ces associations du domaine de la sécurité font aussi paraître des annonces avec messages de sécurité dans les revues professionnelles et les bulletins d'information communautaire. On organise des envois spéciaux par la poste pour des questions particulières (dangers d'un travail du sol en profondeur dans la vallée du Fraser, par exemple). Le site Web externe contient une information immédiate sur la sécurité et les personnes-ressources.

Les communications internes de Westcoast se font officiellement dans des réunions de sensibilisation du public et de gestion des urgences aux quinze jours et dans des rencontres mensuelles avec les coordonnateurs communautaires où il est question du programme de participation des peuples autochtones. L'équipe reçoit également des rapports des équipes de gestion de l'intégrité et de prévention des dommages au sujet des activités non autorisées qui sont signalées et des tendances sur ce plan.

Westcoast a pu démontrer qu'elle s'était dotée d'un programme de sensibilisation du public et qu'elle mesure régulièrement l'efficacité de ce programme. Malgré l'existence de communications dans le cadre de ce programme et de déclencheurs pour les communications avec les parties prenantes de l'extérieur, Westcoast n'a pu démontrer qu'elle disposait d'un plan officiel de communication englobant le programme de sensibilisation du public, de sorte que l'information utile soit communiquée en temps opportun dans tout l'organisme.

Statut de conformité : Non conforme

3.5 Documents et contrôle des documents

Attentes : La société devrait avoir des documents décrivant les éléments de ses programmes de gestion et de protection au besoin. Ces documents doivent être révisés à intervalles réguliers et planifiés. Ils doivent être révisés immédiatement si des changements sont requis par des exigences juridiques ou si des conséquences négatives risquent de se produire parce que les changements n'ont pas été apportés immédiatement. Les programmes de gestion et de protection de la société devraient comprendre des procédures de contrôle des documents et des données visant les risques identifiés à l'élément 2.0 ci-dessus.

Références :

RPT-99, article 27

CSA-Z662 11, clauses 3.1.2e) et f) RCP, partie II, articles 10 et 11
<p>Évaluation :</p> <p>Les employés de Westcoast stockent et utilisent des procédures et des modèles qui sont sauvegardés sur le site intranet appelé The Source. Le groupe des affaires foncières et de la sécurité du réseau pipelinier a créé une page où sont affichés l'ensemble des formulaires, des politiques et des hyperliens d'intérêt pour ce groupe. Le groupe de sensibilisation du public a aussi un site dans The Source pour son information. Le site est tenu par le bureau de Vancouver. En cas de modifications ou d'améliorations apportées à des procédures ou à des formules, le groupe de l'administration des croisements et de la prévention des dommages télécharge les nouveaux documents et annonce les dernières versions par courriel. Les entrevues ont confirmé que le personnel de terrain savait devoir utiliser ce site pour être sûr de consulter les versions les plus récentes.</p> <p>Le plan de formation continue et de sensibilisation du public, qui comprend les scénarios des visites de résidents, sert de guide au programme. Ce document est contrôlé au bureau de Vancouver et mis à jour dans The Source. Les présentations destinées aux divers groupes d'intervenants sont conservées dans le lecteur partagé G et mises à la disposition de tout le personnel de Westcoast.</p> <p>La société a pu démontrer qu'elle appliquait un processus de gestion des documents pour la mise à jour et la communication des politiques et des procédures liées à son programme de sensibilisation du public.</p>
Statut de conformité : Conforme
<p>3.6 Contrôles opérationnels – conditions normales d'exploitation</p> <p>Attentes : La société devrait établir et tenir à jour un processus pour élaborer, mettre en œuvre et communiquer des mesures d'atténuation, de prévention et de protection visant à faire face aux risques et aux dangers relevés aux éléments 2.0 et 3.0. Ce processus doit inclure des mesures pour réduire ou éliminer les risques et les dangers à la source, le cas échéant.</p>
<p>Références :</p> <p>RPT-99, articles 21 et 27 à 49 CSA Z662-11, clause 3.1.2c) RCP, partie II, articles 4 et 5</p>

<p>Évaluation :</p> <p>Pour demeurer proactive, Westcoast élabore un plan triennal de sensibilisation qui vise notamment les résidents de l'emprise, les logements en bordure et les résidents en zone de planification d'urgence (ZPU). Le but est de se présenter en personne à chacun des résidents dans l'emprise et en zone de planification d'urgence dans un cycle de trois ans. Les activités de ce programme comportent des réunions publiques et des présentations régulières à divers groupes d'intervenants avec des messages de sécurité pour le réseau et les projets de la société. Pour joindre une clientèle plus large, la société fait paraître des annonces avec de tels messages dans les revues professionnelles et les bulletins d'information communautaire. De plus, elle s'associe à la BC Common Ground Alliance et la BC One-Call pour organiser des déjeuners de sensibilisation des entrepreneurs à la sécurité, des ateliers appelés « Digsafe BC! » et d'autres salons sectoriels où il est question de pratiques générales et d'exigences réglementaires en matière de sécurité pour les travaux qui se font à proximité des pipelines sous réglementation fédérale.</p> <p>Westcoast a pu démontrer qu'elle disposait d'un programme de sensibilisation du public pour les risques et les dangers liés à des tiers conformément aux exigences juridiques.</p>
<p>Statut de conformité : Conforme</p>
<p>3.7 Contrôles opérationnels – perturbations et conditions inhabituelles</p> <p>Attentes : La société doit établir et tenir à jour des plans et procédures pour identifier le potentiel de perturbations ou conditions anormales, de rejets accidentels, d'incidents et de situations d'urgence. Elle doit également définir des moyens d'intervention proposés en réponse à ces situations ainsi que prévenir et atténuer leurs conséquences et/ou effets probables. Les procédures doivent être périodiquement éprouvées, examinées et révisées, s'il y a lieu, par exemple à la suite d'une situation d'urgence.</p>
<p>Références :</p> <p>RPT-99, articles 32 et 52 CSA Z662-11, clause 10.5.2</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Nous évaluons plus en détail le programme de gestion des situations d'urgence de Westcoast à l'annexe IV du présent rapport, mais il faut préciser que les chevauchements sont importants entre ce programme et le programme de sensibilisation du public.</p> <p>La société a combiné la formation continue des premiers intervenants et des résidents en ZPU dans le cadre des programmes de</p>

protection civile et l'information sur la sécurité dans le cadre du programme de sensibilisation du public. C'est le même groupe qui s'occupe de sensibiliser les résidents et les autres parties prenantes en indiquant à la fois comment travailler en toute sécurité autour des pipelines et à quoi s'attendre en cas d'urgence. Dans une telle éventualité, le groupe de sensibilisation du public serait là pour faciliter les communications avec des parties prenantes comme les résidents et les premiers intervenants, ainsi qu'avec les membres des collectivités qui bordent son réseau. Il faut préciser que le groupe de sensibilisation du public soutient le processus de gestion des situations d'urgence en obtenant et vérifiant les coordonnées des résidents à verser dans la base de données du SIG. Lors de leurs visites régulières, ses membres vérifient le nombre d'occupants et s'assurent qu'il n'y a pas de besoins spéciaux en matière d'évacuation.

Westcoast a pu démontrer que son programme de sensibilisation du public est intégré au programme de formation continue en fonction des exigences du RPT-99.

Statut de conformité : Conforme

4.0 CONTRÔLES ET MESURES CORRECTIVES

4.1 Inspection, mesure et surveillance

Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre des programmes de contrôle et de surveillance. Ces programmes doivent couvrir les travaux contractuels effectués au nom de la société. Ils doivent inclure des mesures qualitatives et quantitatives pour évaluer les programmes de gestion et de protection et aborder, tout au moins, les exigences juridiques ainsi que les risques identifiés comme étant importants aux éléments 2.0 et 3.0. La société doit intégrer les résultats des programmes de contrôle et de surveillance à d'autres données émanant des évaluations des risques et des mesures de rendement ainsi que des analyses proactives des tendances. Elle doit avoir des documents et des dossiers sur ses programmes de contrôle et de surveillance.

Références :

RPT-99, articles 36 et 39

CSA Z662-11, clause 10.6.1

RCP, partie II, articles 4, 5, 10 et 14(1)

Évaluation :

D'après le personnel, lorsqu'il s'agit de mesurer et de surveiller l'efficacité de son programme de sensibilisation du public, Westcoast retient les services d'un fournisseur qui effectue des sondages téléphoniques auprès des parties prenantes dans un cycle de trois ans. Les réponses reçues sont analysées et les résultats servent à la planification des activités et aux améliorations à apporter au besoin à ce programme.

L'examen du sondage en question a confirmé qu'on s'enquiert auprès des parties prenantes de leur compréhension des messages en matière de sécurité et de leur degré de satisfaction à l'égard du programme de sensibilisation du public de Westcoast. Ajoutons que la société recueille les commentaires des tiers à l'occasion des visites de parties prenantes et à l'issue des présentations sur la sécurité et des activités auxquelles elle participe dans le domaine de la sécurité. L'équipe de sensibilisation du public se reporte à ces données pour examiner son programme et juger des possibilités de l'améliorer.

Westcoast a pu démontrer avoir mis plusieurs processus en place pour examiner son programme de sensibilisation du public et intégrer la rétroaction reçue à des fins d'amélioration continue.

<p>Statut de conformité : Conforme</p>
<p>4.2 Mesures correctives et préventives</p> <p>Attentes : La société devrait avoir un processus pour enquêter sur des incidents ou des cas de non-conformité qui pourraient se produire. Elle doit également avoir un processus pour atténuer les conséquences potentielles ou réelles de tels incidents ou cas de non-conformité. Les mesures d'atténuation pourraient inclure le choix du moment et les mesures à prendre pour faire face à ces conséquences. La société doit démontrer qu'elle a établi une procédure documentée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établir les critères de non-conformité; • reconnaître quand un cas de non-conformité se produit; • enquêter sur la ou les causes de tout cas de non-conformité; • élaborer des mesures correctives et/ou préventives; • mettre en œuvre de façon efficace les mesures correctives et/ou préventives nécessaires. <p>La société devrait élaborer des procédures pour analyser les données sur les incidents afin de relever les lacunes et identifier les possibilités d'amélioration dans ses programmes de gestion et de protection et ses procédures.</p>
<p>Références :</p> <p>RPT-99, articles 6 et 52 CSA Z662-11, clause 3.1.2h)(i) RCP, partie II, article 13</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Toutes les contraventions au RCP sont considérées comme des activités non autorisées. Ces activités sont prises en charge et gérées par les équipes des affaires foncières et de la prévention des dommages, mais l'équipe de sensibilisation du public profite en permanence pour son programme de l'éclairage des rapports et des tendances en vue de dégager les lignes de force ou les aspects particuliers devant être visés par les activités de sensibilisation. Ainsi, lorsqu'on a constaté que le travail du sol en profondeur que faisaient les agriculteurs dans la vallée du Fraser pouvait poser un problème de sécurité, l'équipe a créé une documentation de sensibilisation à la sécurité expressément pour le milieu agricole régional et l'a distribuée aux agriculteurs. D'après le personnel, elle tient aussi des présentations ou des ateliers de sensibilisation « sur demande » lorsqu'une partie est désignée pour des activités de sensibilisation-information par les rapports sur les activités non autorisées.</p>

Westcoast a pu démontrer que le programme de sensibilisation du public est intégré à ses interventions en cas d'activités non autorisées de tiers.
Statut de conformité : Conforme
<p>4.3 Gestion des dossiers</p> <p>Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre des procédures pour s'assurer que les dossiers sur les programmes de gestion et de protection sont conservés, accessibles et tenus à jour. Elle doit, tout au moins, conserver tous les dossiers pour la durée minimale requise par la loi et le règlement applicables et par les normes adoptées par renvoi dans le règlement.</p>
<p>Références :</p> <p>RPT-99, articles 41, 51, 52 et 56 CSA Z662-11, clause 3.1.2e) RCP, partie II, articles 10c), 11(1) et 16</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Westcoast tient plusieurs bases de données pour les dossiers émanant de ses activités. Dans le cas du programme de sensibilisation du public, la plupart des dossiers en question sont conservés dans l'application correspondante de la base de données du SIG. Les dossiers renfermant les coordonnées des résidents de l'emprise et des alentours et des résidents en zone de planification d'urgence sont téléchargés dans le SIG et donc reliés aux données cartographiques. D'autres renseignements (nombre de résidents, besoins spéciaux, présence d'animaux domestiques, etc.) peuvent aussi être versés dans le système et consultés au besoin. L'information est vérifiée aux trois ans à l'occasion des visites de propriétaires fonciers. Westcoast envoie des avis de visite tant aux locataires qu'aux propriétaires et les coordonnées des locataires sont également entrées dans le SIG.</p> <p>Le personnel de partout de Westcoast a accès à toutes les couches d'information. Les employés en tirent un instantané de la situation et un historique pour le lieu qui les intéresse. Le système compte plusieurs couches de données d'entrée, d'où son utilité pour un grand nombre d'équipes. Un examen de l'information versée dans la base de données indique que Westcoast stocke l'ensemble des déclarations, de la correspondance, des activités non autorisées, des plaintes de résidents, etc., selon le système de coordonnées du SIG. Le résultat en est que le personnel peut consulter un historique des activités et les coordonnées des résidents dans une même base de données à des fins de sensibilisation et de gestion des situations d'urgence.</p>

<p>Westcoast a pu démontrer qu'elle avait mis les processus en place pour la gestion des dossiers produits par et pour le programme de sensibilisation du public.</p>
<p>Statut de conformité : Conforme</p>
<p>4.4 Vérification interne Attentes : La société doit élaborer et mettre en œuvre un processus documenté pour procéder à l'audit de ses programmes de gestion et de protection et de ses procédures. Le processus d'audit devrait identifier et gérer les exigences en matière de formation et de compétence pour le personnel affecté aux activités d'audit. Ces activités d'audit doivent être menées régulièrement.</p>
<p>Références : RPT-99, article 53 CSA Z662-1, clause 3.1.2h)(iii)</p>
<p>Évaluation :</p> <p>La haute direction des services de vérification de Spectra Energy se trouve à Houston au Texas. Toutefois, un gestionnaire des vérifications et plusieurs membres du personnel sont logés à Calgary en Alberta. Les auditeurs de Calgary se chargent de la plupart des vérifications internes de Westcoast, parfois avec la participation de leurs homologues de Houston. Ces vérifications se font périodiquement et sont d'une taille et d'une portée variables. L'équipe vérifie le rendement de la société par rapport aux exigences de programme établies par Spectra Energy. Une fois les vérifications complètes, toutes les constatations de non-conformité font l'objet d'un suivi dans une base de données jusqu'à ce que les cas soient résolus et un rapport envoyé aux échelons supérieurs.</p> <p>Bien que Westcoast ait pu démontrer qu'elle évalue régulièrement l'efficacité de son programme de sensibilisation du public par des sondages et des analyses de tendances, elle n'a pas pu prouver que ce programme était intégré aux vérifications internes de l'exploitation ou que le processus de vérification en place comportait une évaluation de la conformité de ce même programme avec les exigences réglementaires.</p> <p>Elle n'a pas démontré non plus que les exigences du RCP sont prises en compte dans les protocoles d'audit concernant la sécurité du public.</p>

Statut de conformité : Non conforme

5.0 EXAMEN DE LA DIRECTION

5.1 Examen de la direction

Attentes : La haute direction doit procéder à un examen formel des programmes de gestion et de protection pour s'assurer qu'ils sont toujours adéquats, pertinents et efficaces. L'examen devrait être fondé sur des documents et dossiers appropriés, incluant notamment les résultats des programmes de contrôle, de surveillance et de vérification. Cet examen doit être documenté et effectué formellement et régulièrement. La direction doit inclure dans cet examen toutes les décisions et actions ainsi que tous les engagements pris relativement à l'amélioration des programmes et au rendement global de la société.

Références :

RPT-99, article 53

CSA Z662-11, clause 3.1.2a)

RCP, partie II, articles 4 et 5

Évaluation :

D'après le personnel, les équipes de sensibilisation du public, des affaires foncières et de la prévention des dommages déclarent leurs résultats de programme respectifs au directeur Affaires foncières et sécurité du réseau pipelinier. Ces rapports servent de base à l'organisation des programmes pour l'avenir et sont aussi examinés à l'occasion des évaluations de rendement.

Les entrevues menées auprès des cadres supérieurs ont confirmé qu'il est question des tendances des rapports sur les activités non autorisées au niveau de la haute direction. Ces documents sont synthétisés dans un rapport d'ensemble de la direction sur la sécurité et le rendement. La direction au siège social tient également des réunions obligatoires de relâche sur la sécurité où, souvent, on aborde les questions de prévention des dommages de tiers.

L'Office prend acte de la communication qui se fait, mais il constate que Westcoast a été incapable de démontrer qu'elle s'est dotée des processus requis pour un examen de gestion suffisant. Comme nous l'avons noté pour l'élément 2.2 dans le présent rapport, la société n'a pas de processus officiel permettant de confirmer l'existence d'un répertoire complet et à jour d'exigences juridiques pour orienter l'élaboration et l'application du programme de sensibilisation du public. Qui plus est, le processus de vérification interne de Westcoast ne comporte pas d'évaluation de la conformité avec le RCP pour les exigences à décrire de traitement des activités de tiers. Sans cette vérification de conformité, la haute direction ne peut s'assurer que le programme de sensibilisation du public est conforme à toutes les exigences. Ajoutons que l'énoncé d'objet de la politique de Westcoast ne fait pas expressément mention de la sécurité du

public et qu'il n'existe aucune ligne de visée nette entre cette politique et le programme en question. L'Office n'est donc pas persuadé que la haute direction a mis en place des processus suffisants pour un examen de gestion officiel et documenté garantissant le maintien du caractère approprié du programme de sensibilisation du public.

Westcoast a pu démontrer l'existence d'une certaine communication concernant ce programme, mais sans pouvoir prouver que la haute direction évalue officiellement le rendement de celui-ci. Disons enfin que les auditeurs ont constaté que le processus de vérification interne ne prévoyait aucune évaluation de la conformité de Westcoast avec les exigences du RCP.

Statut de conformité : Non conforme

Annexe VII – Audit de Westcoast suivant le RPT-99 – Représentants interviewés de la société

Représentant interviewé de la société	Titre
Don Cameron	Vice-président, ESS et Gestion du risque
	Directeur, Liaison en vérification
	Chef d'équipe, Protection civile
	Coordonnateur, Protection civile
	Gestionnaire, SGE
	Gestionnaire, Soutien de la conformité
	Directeur général, Services sur le terrain
	Directeur, Ingénierie de l'exploitation
	Gestionnaire, ESS
	Gestionnaire, Sécurité des procédés
	Gestionnaire, Ingénierie des procédés d'exploitation
	Chef d'équipe et gestionnaire, Affaires foncières – Exploitation sur le terrain
	Directeur, Affaires foncières et sécurité du réseau pipelinier
	Chef d'équipe, Administration des croisements et prévention des dommages, Groupe des affaires foncières
	Administrateur, Services fonciers
	Directeur, Services sur le terrain, Réseau de collecte
	Administrateur, Affaires foncières et croisements
	Spécialiste de la sensibilisation du public
	Chef d'équipe, Affaires foncières

	Directeur général, LGN, secteur intermédiaire et réseau pipelinier
	Gestionnaire, Réseau de transport sud
	Gestionnaire d'exploitation, Réseau de transport nord
	Spécialiste en santé-sécurité, Réseau de transport
	Spécialiste en environnement
	Conseiller en relations avec les employés/relations du travail
	Chef d'équipe, Environnement
	Spécialiste en environnement
	Chef d'équipe, Sensibilisation du public

Annexe VIII – Audit de Westcoast en vertu du RPT-99 – Documents examinés

- Ordre du jour des réunions d'examen des données de vérification de la Set-West
- Gestion de la sécurité des procédés à Spectra Energy – How we categorize PSM incidents
- Courriel– General Listing of items which are indicative for observation and possible reporting from aerial pipeline patrols
- Spectra Energy Pre-Task Analysis Card
- Pro-Operations Safety Checklist
- Exploitation de la Set-West – Programs Organized by Focus Areas
- Exploitation de la Set-West – OSC Safety Tour Expectations to Area Management
- Rôles, responsabilités et processus de direction du système de gestion de l'exploitation
- (Réunions extérieures de l'OSC – sept par an; six à huit semaines d'intervalle)
- Réunions hebdomadaires de l'OSC (tous les vendredis)
- Réunions d'examen des incidents (tous les vendredis)
- Réunions mixtes (mensuelles) d'examen des incidents de l'OSC et de l'équipe de gestion de l'exploitation
- Outil d'analyse des données de vérification
- Outil de gestion de la préparation des vérifications et des réponses
- Outil de suivi des constatations de vérification jusqu'à la fin
- Réunion d'examen des données de vérification de la Set-West
- Environnement, santé et sécurité à la Set-West – Prolonged Work Policy Audit #920STW012, 22 juin 2012
- Guide d'évaluation des risques, janvier 2012
- Analyse des tâches critiques
- Train A Still, Mobilization & Prep Work (analyse complète des tâches critiques)
- Tableau indicateur RICT-OSC de la SET-West, octobre 2012 – Operations Scorecard & Team Objectives
- 2013 Set -West Operations Purpose & Set – West Operations 2013 Our Purpose Explained
- OSC Safety Tour Expectations to Area Management
- Rôles, responsabilités et processus de direction du système de gestion de l'exploitation
- Figure 4 : Business Planning – Management review
- Spectra Energy – Manuel des premiers intervenants

-
- Spectra Energy – Système de gestion de la protection civile (proposition, version provisoire de 2013)
 - Spectra Energy – Formulaire d'évaluation des exercices
 - Spectra Energy – Spectra Energy Transmission – Integrated Preparedness Planning “Program Manual”
 - 2012 Emergency Exercise Status
 - Tableau indicateur sur la protection civile
 - Spectra Energy – Regulatory Incident Reporting Guidelines For On-Call Incident Reporting Supervisor
 - 26 novembre 2012 – Les auditeurs ont reçu des pièces selon la liste d'examen des documents, mais aucun document n'a été examiné pour cette période récapitulative
 - Spectra Energy – Custom Report (IIR – Incident Report)
 - Système d'enquête sur les incidents de la SET
 - Spectra Energy – Procédure de production de rapports sur les incidents ou les situations d'urgence
 - Spectra Energy – Liste de contrôle sur l'environnement, la santé et la sécurité (ESS)
 - N4 – 2012 – ERP, ICS, Incident Commander Notes, Action Checklist, Incident Ranking Matrix, Notification Matrix, Scribe Resource, Timeline, Primary Assignments, Documentation, Notification Report
 - Spectra Energy West Division Emergency Exercise and Training (N3 N4)
 - Formation en protection civile de la PTC – Spectra Energy (exercice théorique du 6 juin 2012 à Richardson)
 - Formation en protection civile de la PTC – Spectra Energy (exercice théorique du 7 juin 2012 à Dewdney)
 - Formation en protection civile de la PTC – Spectra Energy (exercice théorique du 4 septembre 2012 à Fort Whyte)
 - Formation en protection civile de la PTC – Spectra Energy (exercice de terrain du 5 septembre 2012 à Richardson)
 - Chilliwack Chaser – Spectra Energy, exercice complet de la SET-West (instructions aux participants à l'exercice Chilliwack du 1^{er} février 2011)
 - Chilliwack Chaser – 2011 Exercise Chilliwack Chaser After Exercise Action List (Facilities, Resources, Procedures)
 - Chilliwack Chaser –incident follow-up email with observations and lessons learned

-
- Chilliwack Chaser – Spectra Energy Operations and Crisis Management Emergency Communications Plan
 - Chilliwack Chaser – Rapport provisoire de l'exercice Chilliwack Chaser – 1^{er} février 2011
 - Chilliwack Chaser – Notes de compte rendu
 - Chilliwack Chaser – Parking Lot Issues for RRC
 - Chilliwack Chaser – Narrative from simulated ICP
 - 27 novembre 2012 – Les auditeurs ont reçu et examiné l'ensemble des pièces et des dossiers demandés dans la liste d'examen des documents; aucune demande n'est en suspens
 - Tableau indicateur mensuel de l'OSC de SET-West – octobre 2012
 - Ground Stain Inspection IPDM (14 novembre 2012)
 - Rapport d'inspection d'emprise pipelinière – 10 po Sikanni (19 octobre 2011)
 - Rapport d'inspection d'emprise pipelinière – 8 po Adsett (6 juillet 2011)
 - Email regarding Pipeline patrol/IRR (sur papier) (27 novembre 2012)
 - Gestion de la sécurité des procédés – How we categorize PSM Incidents (26 juillet 2011)
 - Gestion de la sécurité des procédés – A Guide for SET West Operations Leaders (brochure)
 - Exploitation de la SET-West – Programs organized by focus areas (14 octobre 2012)
 - Fiche de travail et formulaire annuel d'inspection de sécurité des installations de raclage – 10" Fireweed O/L Rec Bbl Job Ticket (18 mai et 22 juin 2012)
 - Fiche de travail – 10" Fireweed O-L Rec Blacken Flare (28 novembre 2012)
 - Formulaire d'inspection de sécurité des installations de raclage – Version révisée 3.0 (30 mai 2012)
 - Norme de gestion du benzène de la SET-West (ébauche) (15 février 2008)
 - Réunion d'examen des données de vérification de la SET-West – Points permanents à l'ordre du jour pour le 4 décembre 2012 (28 novembre 2012)
 - Outil d'analyse des données de vérification (dernière mise à jour le 6 janvier 2010)
 - Outil de suivi des constatations de vérification jusqu'à la fin (dernière mise à jour le 4 juillet 2012)
 - Outil de gestion de la préparation des vérifications et des réponses (dernière mise à jour le 4 juillet 2012)

-
- Our Environment: Our Responsibility – Module 4 Presentation (mise à jour en juillet 2012)
 - Our Environment: Our Responsibility – Module 4 Quiz (révision le 24 novembre 2008)
 - Our Environment: Our Responsibility – Prelude to Modules 5,6,7 (mise à jour le 1^{er} octobre 2010)
 - FSJ Gathering OGWR Registration – Overview (27 novembre 2000)
 - FSJ Gathering Air Permits – Overview (27 novembre 2000)
 - FSJ Gathering Effluent Permits – Overview (27 novembre 2000)
 - Pipeline Environmental Regulatory Guide (décembre 2004)
 - Our Environment: Our Responsibility – Module 5 Presentation (février 2009)
 - Our Environment: Our Responsibility – Module 5,6,7 Quiz (février 2009)
 - Our Environment: Our Responsibility – Module 6 Presentation (février 2009)
 - Our Environment: Our Responsibility – Module 7 Presentation (février 2009)
 - Rapport de sondage 2010-2011 sur la sensibilisation du public et la protection civile
 - Organigramme – Affaires foncières et sécurité du public (The Source, 01-02-2012)
 - Rapport annuel de Spectra Energy – 2011 (extraits)
 - Rapport de Spectra Energy sur la durabilité – 2011 (extraits)
 - Weekly Regulatory Update 16-23 November (spécimen)
 - Spatial Data Management Scope Document (juin 2007)
 - Page sur les ressources d’inspection des croisements dans The Source (26 novembre 2012)
 - Affaires foncières et sécurité du réseau pipelinier (sensibilisation), Spectra Energy Transmission
 - Administration des croisements et prévention des dommages – rôles et responsabilités (document à approuver et à diffuser pour le 31 décembre 2012)
 - Trousse d’information des propriétaires fonciers comprenant :
 - Carte
 - Fiche d’information des résidents (à remplir et renvoyer à Spectra Energy dans l’enveloppe de retour)
 - Pipeline Safety and Emergency Preparedness (le long des réseaux de collecte et de transport)
 - Autocollant de Spectra Energy avec coordonnées de personnes-ressources
 - Call before you dig – BC One-Call (brochure)

-
- Carte d'affaires de l'agent des affaires foncières
 - Feuillet de commentaires des déjeuners de sensibilisation des entrepreneurs
 - Excavation and Construction near Spectra Transmission's Pipeline System
 - Management of Change Descriptions of Affected Applications, Systems, Documentation and Processes (8 juin 2012)
Spectra Energy Transmission : Crossing Administration Procedures and Reference Manual (mise à jour en juillet 2011)
 - Programme de prévention des dommages – Third Party activities with potential to damage a Spectra Energy Pipeline
 - Assessment / practice for third party activities requiring written permission (12 décembre 2011)
 - Programme de prévention des dommages – Third Party activities with potential to damage a Spectra Energy Pipeline
 - Assessment / practice for agricultural activities on private land (31 octobre 2011)
 - Programme de prévention des dommages – Third party excavations within the 30 metre zone (14 novembre 2012)
 - Programme de prévention des dommages – On-site permit approval procedure (16 juillet 2012)
 - Guidelines for applications to cross facilities of WEI doing business as Spectra Energy Transmission- BC Pipeline & field services
 - Spectra Energy BC Pipeline & Field Services – Third Party activity permitting process summary table (décembre 2011)
 - Programme de prévention des dommages – Application form for ground disturbance/facility construction within and/or in proximity to a Spectra Energy Transmission's pipeline right of way (15 novembre 2011)
 - Groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC – Méthode d'exploitation standard – Third Party Vehicle Crossing Application Process (18 juillet 2012)
 - Vehicle Crossing Information Form (Schedule D) (2 novembre 2012)
 - Spatial Data Management Third Party Permitted Line Crossing As-Building (17 février 2011)
 - Spécimen de permis SIG dans les cas suivants :
 - Pipeline en croisement

-
- Route permanente de croisement
 - Croisement d'accès temporaire de véhicule
 - Croisement de câble enfoui
 - Croisement aérien de ligne électrique
 - Excavation dans la zone de sécurité
 - Excavation dans l'emprise
 - Excavation dans la zone attenante à l'emprise
 - Pipeline parallèle (et attendant) à l'emprise
 - Bloc de coupe dans la zone de sécurité
 - Programme sismique dans la zone de sécurité
 - Creusement d'un fossé dans l'emprise
 - Croisement de clôture
 - Politique d'approbation des contrats (dernière révision le 10 mars 2012)
 - Programme de formation continue et de sensibilisation du public (2012-2014)
 - Objectifs RICT de 2012 – Sensibilisation du public (1^{er} mars 2012)
 - Groupe de prévention des dommages – Objectifs RICT de 2012
 - Plan 2012 de sensibilisation du public et de prévention des dommages (22 mars 2012)
 - Norme d'exploitation de la SET-West sur les rapports et les enquêtes sur les incidents (23 mars 2012)
 - Programme de prévention des dommages – How to report unauthorized activity in proximity to Spectra Energy Pipelines (1^{er} mars 2012)
 - Formulaire de rapport sur les activités non autorisées à l'intérieur et/ou à proximité de l'emprise pipelinière de Spectra Energy Transmission (4 septembre 2012)
 - Spécimens de présentations
 - Third Party Activity in proximity to Spectra Energy's Pipeline – B.C. Hydro (11 octobre 2012)
 - Third Party Activity in proximity to Spectra Energy's Pipeline – DGS Astro Safety Meeting (May 14) Fort St. John
 - Déjeuner de sensibilisation des entrepreneurs (6 novembre 2012)
 - Working Safely near NEB regulated Pipelines
 - Normes de rendement du système de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité – Contractor H&S Management Performance Standard (1^{er} novembre 2011)

-
- Career Zone Performance Management Employee Year End Self-Assessment Quick Reference (10 septembre 2011)
 - OPA Standard – Management of Change (sans date)
 - Norme du processus de gestion du changement (juin 2000)
 - Service des affaires foncières de la SET-West – Field Responsibilities and third party crossing activity
 - How to complete a field inspector's Crossing Report Form
 - Programme de prévention des dommages – How to complete a Spectra Energy Pipeline locate report form
 - PLFS Field Operations Technical Training Requirements (26 juillet 2010)
 - Groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC – Méthode d'exploitation standard sur les localisations de pipeline (5 mars 2012)
 - Norme sur les perturbations du sol de la SET-West (6 décembre 2011)
 - Politique de gestion des dossiers
 - Detailed Exception Report by User (spécimen de dossiers de formation du système de gestion de l'apprentissage)
 - Groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC – Méthode d'exploitation standard sur l'entretien des emprises (27 novembre 2011)
 - Groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC – Méthode d'exploitation standard sur la signalisation d'emprise pipelinière (2012-03-16)
 - Groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC – Méthode d'exploitation standard sur les acquisitions dans l'emprise et le règlement des recours en dommages-intérêts (2012-03-01)
 - Groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC – Méthode d'exploitation standard sur l'utilisation de l'emprise existante (2012-02-22)
 - Email announcement for contractor mail out announcement (April 12-18)
 - Spectra Energy – Landowner Information and Public Safety
 - Permis d'approbation sur place des perturbations agricoles du sol et formulaire de rapport d'inspection (05-12)
 - Spectra Energy Transmission – Encroachment Resolution Guidelines (mise à jour en mai 2005)
 - Encroachment Removal form
 - BC One Call Ticket Procedures (06-15-2010)

-
- BC One Call Emergency Ticket Procedures and contact numbers (06-18-2010)
 - One Call Ticket Processing Procedures (sans date)
 - BC One Call – Daily Check sheet (janvier 2011)
 - One Call Stats Form
 - Spectra Energy – Groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC – Backfilling Practices (2011-12-05)
 - Spectra Energy – Groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC – Line Locating (2012-03-05)
 - Spectra Energy – groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC – Pipeline Right of Way Patrol (2011-12-01)
 - Spectra Energy – Pipeline Right of Way Inspection Report
 - If a One Call location has the potential to affect the facilities of Spectra Energy Transmissions and Spectra Midstream Corporation
 - Emergency One Call Process Map (avril 2012)
 - One Call Process Map (avril 2012)
 - Spectra Energy Transmission-West – One Call Summary Report (26-11-2012)
 - Spectra Energy Operations: Unauthorized Third-Party Activity Quick Reference Guide
 - Spatial Data Management Third Party Permitted Line Crossing As-Building (17 février 2011)
 - Spectra Energy – Programme de prévention des dommages – How to Report Unauthorized activity in proximity to Spectra Energy Pipelines
 - Discovery of Unauthorized activity on, or within 30 metres of, a Spectra Energy Pipeline Right of Way – Reporting guide internal (1^{er} mars 2012)
 - Politique de gestion des dossiers (06-24-11)
 - SDM – GIS Data Standard and Metadata GIS>Lands System> Third Party Permit (25 juin 2012)
 - SDM – GIS Data Standard and Metadata GIS> Gas Facilities> Line Crossing (8 novembre 2010)
 - Third Party Permit Manager (GIS) (mise à jour le 15 mai 2010)
 - Introduction to the Major Incidents Correctives Actions Project (MICA)
 - Spectra Energy Transmission Canadian Empress PTC Pipeline Audit, Audit # 211004, 8 novembre 2011 (ce mandat comprend l'examen des programmes d'entretien et de

gestion de l'intégrité en place dans le réseau pipelinier de la PTC du 1^{er} juin 2002 au 31 août 2011)

- Set West -- EHS & Ops Services, Organizational Review Feedback Presentation for the OSC meeting April 4, 2012
- Core International Inc. – a consulting firm proposal for organizational design support at set West (EHS & Operations Services Group)
- Completed Records pertaining to an unstable slope monitoring location (3.1 right-of-way maintenance) location 12 “Milligan Peejay P/L, South approach slope to the Betton River
- 12-051N Permit – 3rd Party Pipeline Crossing – Inspection Report – Probe Corrosion Services Ltd.
- 12-063(30m) – Permit Excavation w/in 30m of ROW
- Demande d’entente de proximité (Spectra Damage Prevention 2012 Form)
- Correspondance – Demande d’entente de proximité – LC1
- Correspondance – Demande d’entente de proximité – JD2
- Correspondance – Demande d’entente de proximité – JD3
- Correspondance – Demande d’entente de proximité – LC2
- Pembina’s Borehole Drilling for Groundwater Monitoring Wells Near: 16” Boundary Lake
- 12-063(30m) Permit
- 3 Working Days Notice: 12-063(30M) Pembina’s Borehole Drilling within 30M
- Spectra Energy Transmission Pipeline Locate Report – 12-063(30M)
- Probe Corrosion Services Ltd – Pembina Pipeline Corporation’s – Request to Evacuate (for Borehole Drilling) in the area of the Right-of Way containing the following Westcoast Energy Inc., doing business as Spectra Energy Transmission pipeline(s):
Inspection Report
- Investigative Dig Process for Landowners
- Spectra Energy Flaring Notice w/maps
- Levés annuels sur la protection cathodique
- Letter to Landowner RE : Pipeline Corrosion Digs 2012-12’ Milligan PeeJay
- Spectra Energy – Groupes des pipelines et des services sur le terrain de la SET-BC –
Méthode d’exploitation standard sur le processus des demandes de tiers de croisement de véhicule

-
- Spectra Energy Schedule “C” Vehicle Crossing Information Form
 - Spectra Energy Vehicle Crossing Engineering Assessment Request Form
 - Request for a Pipeline Crossing and Proximity Agreement for Block 24014 – 12-223N Application
 - 12-223N – Correspondance – Request for a Pipeline Crossing and Proximity Agreement for Block 24014 – 12-223N Application
 - 12-223N – Correspondance – XLA-2012-073
 - 12-223N – Correspondance – Canfor Road Use
 - 12-223N – Correspondance – Canfor Permanent Vehicle Crossing Request – XLA-2012-073
 - 12-223N – Correspondance – Third Party Permits (12-223N & 12-098(30M) – Canfor’s permanent access road over and cut block within 30M of 20” Jedney
 - 12-223N – Correspondance – Spectra Energy Transmission Permits: 12-223N & 12-098(30M)
 - 12-223N – Correspondance – Executed Crossing No. 12-223N
 - 12-223N – Correspondance – 16” Lapp
 - 12-223N – Correspondance – 16” Lapp Images
 - Spectra Energy Transmission – Vehicle Crossing Engineering Assessment Request Form – XLA-2012-073
 - 12-223N Permis – Canadian Forest Products Ltd.’s (the “Crosser”) Proposed Permanent Access Crossing over the following Westcoast Energy Inc., doing business as Spectra Energy Transmission, (the “Company”) pipeline(s):
 - 12-223N Permis – Canadian Forest Products Ltd.’s (the “Crosser”) Proposed Permanent Access Crossing over the following Westcoast Energy Inc., doing business as Spectra Energy Transmission, (the “Company”) pipeline(s): (Executed copy)
 - 3 Working Days Notice: 12-223N Canfor
 - 12-223N Probe Corrosion Services Ltd Inspection Report
 - 12-223 Spectra Energy Transmission Pipeline Locate Report
 - 12-051N Permis – Spectra Energy RE: Canadian Natural Resources Limited’s (the “Crosser”) Proposed 3.5: OD Sour Natural Gas Pipeline Crossing the following Westcoast Energy Inc., doing business as Spectra Energy Transmission, (the “Company”) pipeline(s):

-
- 12-051N Permis – Canadian Natural Resources Limited Pipeline from d-52-H, 94-A-13 to b-51-H, 94-A-13 CNRL File No. 1133391 Pioneer File No. 0142-12
 - 12-051N 3 Working Days Notice – BC One Call Request 2012342444 – Notice of intent to evacuate – Short Notice Locate
 - 12-051N- Pipeline Locate Report
 - Request on behalf of CNRL: Pipeline from d-52-H, 94-A-13 to Wellsite b-51-H, 94-A-13 – CNRL File No. 1133391
 - 12-051N Correspondance - Request on behalf of CNRL : Pipeline from d-52-H, 94-A-13 to Wellsite b-51-H, 94-A-13 – CNRL File No. 1133391
 - 12-051N Correspondance – 12-051N for review
 - 12-051N Correspondance – Third Party Permit – CNRL’s pipeline crossing
 - 12-051N Correspondance - Third Party Permit – CNRL’s pipeline crossing –KG1
 - 12-051N Correspondance - Third Party Permit – CNRL’s pipeline crossing – LC1
 - 12-051N Correspondance – Spectra Energy Permit 12-051N
 - 12-051N Correspondance – Pipeline Crossing # 12-051N
 - 12-051N Correspondance – 107C-1/12-051N/FSJ
 - 12-051N Correspondance - 107C-1/12-051N/FSJ/DW
 - 12-051N Correspondance – Report 12-051N
 - MTS_Org.pdf
 - Current RP List and Maps
 - RPList_20120312.pdf
 - GatheringandMainline.pdf
 - GatheringandMainline.pdf
 - GatheringMapOverview.pdf
 - GTandC_Article11_PCOPP.pdf
 - GTandC_Article12_GasQuality.pdf
 - RGT_MeasurementPolicy.pdf
 - RES_MeasurementPolicy.pdf
 - PCOPP_CalibrationForm.pdf
 - RGT_PCOPPSpecification.pdf
 - BeaverRiverEngAssessment.pdf
 - SampleOPPPC_ComplianceReport.pdf
 - FTN_RP10126_PCOPP_Drawing.pdf

-
- FSJ_RP10346_PCOPP_Drawing.pdf
 - GV_RP8566_PCOPP_Drawing.PDF
 - Residue_MS184_PCOPP_Drawing.pdf
 - PCOPP_SiteNonComplianceReport.pdf
 - Inspection Results.pdf
 - HighRiskLines_OnlineMonitors.pdf
 - RTU Control.pdf
 - FSJ_AOCMeeting.pdf
 - EmailRegardingPiggingReport.pdf
 - PiggingReport.pdf
 - ResidueGasMeasurementReport.pdf
 - FW Pipeline Integrity Plan.msg
 - Pipeline Integrity Management.doc
 - FW SOP Update Meetings.msg
 - 2009 OM Manual Update - Document Tracking.xls
 - 2009 OM Manual Update Meeting.docx
 - 2011 SOP Update - Document Tracking_RL.xlsx
 - 2011 SOP Review Agenda.docx
 - 2010 SOP Update - Document Tracking_RL.xlsx
 - 2010 SOP Update Meeting.docx
 - FW SOP Update Meetings.msg
 - 2009 OM Manual Update Meeting.docx
 - RE Performance Indicators.msg
 - SET-West - Performance Indicators - Annual NEB.XLSX
 - FW Audit - Compressor Station Recoat Program.msg
 - SET-West Audit Review Meeting (3 pages)
 - SET-West SCADA field device and network equipment security (BC Pipeline Division) Audit #410005 October 5 2011 (6 pages)
 - SET-West Leak Detection Systems Audit #411007 – 13 December 2011 (9 pages)
 - SET-West SCADA Audit #407007 – 20 November 2008 (15 pages)
 - SET-West Risk Assessment Pipeline Integrity Program SET Board of Directors Meeting December 2009 (2 pages)

-
- FW Pipeline Integrity Plan.msg
 - Pipeline Integrity Management.doc
 - FW SOP Update Meetings.msg
 - SET-West OSC Monthly Scorecard - 2011 and 2012.pdf
 - SET-West OSC STIP Scorecard – December 2011.pdf
 - FW Documents for NEB.msg
 - 2011 CP (Pipe-to-Soil) Survey’s Grizzly Gathering.msg
 - BRAZION 20 INCH (PL-17000).xlsx
 - BULLMOOSE 8 inch LATERAL (12000LT1).xlsx
 - CHAMBERLAIN 12 INCH (PL-16400).xlsx
 - EXTENSION 16 INCH (PL-19100).xlsx
 - GOODRICH RE-INJECTION 6 INCH (PL-19400).xlsx
 - GOODRICH RE-INJECTION EXTENSION 6 INCH (19400EX1).xlsx
 - GRIZZLY 10 INCH (PL3-12000).xlsx
 - GRIZZLY 20 INCH (PL2-12000).xlsx
 - GRIZZLY 24 INCH (PL1-12000).xlsx
 - GRIZZLY 24 INCH LOOP (LP-12000).xlsx
 - KWOEN ACID GAS REINJ. PPL 6 INCH (PL-19300).xlsx
 - MURRAY RIVER 12 INCH (PL-16500).xlsx
 - MURRAY RIVER 12 INCH (PL-16500DE01).xlsx
 - RED WILLOW 6 INCH (PL-13500).xlsx
 - SOUTH SUKUNKA 16 INCH (PL-14900DE1).xlsx
 - SOUTH SUKUNKA 24 INCH LOOP (PL-14900L).xlsx
 - SUKUNKA 8 INCH LATERAL (PL-12000DE02).xlsx
 - WAPITI 10 INCH (PL-16700).xlsx
 - WEEJAY LATERAL PIPELINE 10 INCH (PL-19200).xlsx
 - CouponSummary Oct 2009 Chet.xlsx
 - CouponSummaryChet april 2010.xlsx
 - Corrosion Coupon Summary Oct 2009 - Chetwynd Gathering.msg
 - CouponSummary Oct 2009 Chet.xls
 - Pine River Gathering Coupon Exposure Summary - April 2010.msg
 - CouponSummaryChet april 2010.xls

-
- Fort St John Gathering Pipeline & Barrel Coupon Summary Oct 2010.msg
 - CouponSummarybyRegionFSJ Oct 2010.xls
 - Fort St John Gathering Pig Barrel Coupon Summary July 2011.msg
 - CouponSummary FSJ Barrel Coupons July 2011.xls
 - April 2010 Pipeline Corrosion Coupon Summary.msg
 - CouponSummaryFN april 2010.xls
 - FW : Emailing : 2011 Fort Nelson Gathering.msg
 - Adsett 8 inch(14600PL1)
 - Beaver River 24 inch(09600PL1)
 - Cabin 16 inch(10000PL1)
 - Clarke Lake 16 inch Loop(08500LP1)
 - Clarke Lake 16 inch(08500PL1)
 - East Kotcho 10 inch(10300DE01)
 - Ekwan 16 inch(12800PL1)
 - Gote Pipeline System 12 inch(10100PL1)
 - Helmet 16 inch(10400PL1)
 - Hossitl 8 inch(15300PL1)
 - Klua 16 inch(15600PL1)
 - Louise 20 inch(09900PL1)
 - North Helmet 16 inch Loop(10400LP2)
 - North Shekilie 10 inch(12900PL1)
 - Northwest Helmet 8 inch Extension(10400EX1)
 - Pesh 8 inch(13900DE01)
 - Pesh 16 inch Loop(13900LP1)
 - Petitot 10 inch(10200PL1)
 - Pointed Mountain 20 inch(09700PL1)
 - Sahtaneh (Junior) 24 inch(12800PL4)
 - Sierra 12 inch(09200PL1)
 - Sierra 16 inch Loop(09200LP1)
 - Sierra-Sahtaneh 16 inch(12800PL3)
 - South Clarke Lake 8 inch(12500PL1)
 - South Shekilie 10 inch(17800PL1)

-
- Southeast Helmet 10 inch Extension(10400DE02)
 - Southeast Helmet 16 inch Loop(10400LP1)
 - West Clarke Lake 6 inch(15900DE01)
 - Yoyo 24 inch(09000PL1)
 - FW: Grizzly Gathering Area Coupon Summary Spring of 2011.msg
 - Coupon Summary by Region 2011 Spring PRRG.xls
 - April 2010 Pipeline Corrosion Coupon Summary.msg
 - Coupon Summary FN April 2010.xls
 - Spring 2011 Coupon Summary.msg
 - Coupon Summary by Region1 FSJ Spring 2011.xls
 - Fort Nelson Gathering Coupon Summary - Spring 2009.msg
 - FtNELSONspr09.xls
 - Fort Nelson Gathering Pipeline & Barrel Coupons - Oct 2010.msg
 - Coupon Summary by Region FN Oct 2010.xls
 - Example 1 - 8 East Osborne
 - 8 East Osborn 2010 Dig Report Summary.doc
 - 8_ East Osborn ILI Results.pdf
 - Annotated 2010 BJ Pipeline Tally - 8 Osborn.xls
 - Example 2 - 10 North Shekilie
 - 10 North Shekilie Dig#1 - 1.013KM Report.pdf
 - 10 North Shekilie Dig#2 - 3.566KM Report.pdf
 - 10 North Shekilie Dig#3 - 4.769KM Report.pdf
 - 10 North Shekilie Dig#4 - 9.740KM Report.pdf
 - 10 North Shekilie Dig#5 - 10.353KM Report.pdf
 - 2009 Dig Report Summary 10 North Shekilie.pdf
 - Annotated 10 North Shekilie 2009 Pipe Tally.xls
 - CHAINAGE 10 North Shekilie.xls
 - Example 3 - MML2
 - 36 MML2 Dig #5 - 24.02KM 2011 Log Report.pdf
 - 36 MML2 Dig #6 - 26.54KM 2011 Log Report.pdf
 - 36 MML2 Dig #11 - 47.74KM 2011 Log Report.pdf
 - 36 MML2 Dig #12 - 49.51KM 2011 Log Report.pdf
 - 36 MML2 Dig #13 - 51.15KM 2011 Log Report.pdf

-
- Analysis email.pdf
 - Annotated 2011 BJ Pipeline Tally 36 MML2.xls
 - CHAINAGE 36 MML2.xls
 - 2BL1 2008 pipeline Corrosion Growth (RPR) - Metric_Rev2.xlsx
 - CLOCKSPRING_UTM_COORDINATES.xls
 - 15YRPLn2.xls
 - Multiyear ILI Plan 2000-2019
 - ILI History – all pipelines T-North
 - Fort Nelson Gathering Pipeline & Barrel Coupons - Oct 2010.msg
 - CouponSummarybyRegionFN Oct 2010.xls
 - 6BL1 HiHum Geotechnical Update Oct 2007.pdf
 - 8AL1 km 5.3 Coldwater 2007 Work Summary V2.pdf
 - 8AL1 km 5.3 Spectra Energy Coldwater plan.pdf
 - 8BL1 km 18.7 rockfall memo.pdf
 - 6bl1 HiHium Geotechnical Update Final March 2006.pdf
 - 6BL1 HiHum Geotechnical Update Dec 2008.pdf
 - 4AL1 km 34.5 Shelley Hill Report Version 2 for bid package.pdf
 - 6BL1 2010 HiHium Recommendations Email.pdf
 - 4al1 km 34.5 Shelley as built without figures.pdf
 - 2L1 km 31.8 West Pine -As-constructed Letter Report - 25 June 2010.pdf
 - 2L1 km 31.8 West Pine - Erosion Protection Plan - 29 Jan 2010.pdf
 - SET-West Asset Management Definitions - Critical Systems.pdf
 - Percent Critical PM Work Completed 2011.pdf
 - Accountabilty Management.pdf
 - Accountabilty Management.pdf
 - CP Test Point Surveys - 2007 to 2011.pdf
 - SET-West - Rectifier Site Summary.pdf
 - SET-West - Rectifier Site Summary.pdf
 - Compressor Station CP Surveys.pdf
 - Test Lead Post Repair Data.pdf
 - PEIMP - Revision 1.pdf
 - Postponement of 4BL2 Weld 12610 and 13390.docx

-
- Dent Review.pdf
 - Dent Review.xlsx
 - SET West Training DeterminationTool_Final_March 28, 2012.xlsx
 - 100% EHS Training Compliance Process.pdf
 - IMRegulatoryReportingGuidelines.docx
 - OneWindowIncidentReportingProcedure.docx
 - Acuren Report CS8B 2006
 - A06619-00300_01-02R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Site Map-Visits.doc
 - A06619-00300_01-03R0 60DUK001001 Station 8B Recoat – Procedure.doc
 - A06619-00300_01-04R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 1.doc
 - A06619-00300_01-05R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 2.doc
 - A06619-00300_01-06R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 3.doc
 - A06619-00300_01-07R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 4.doc
 - A06619-00300_01-08R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 5.doc
 - A06619-00300_01-09R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 6.doc
 - A06619-00300_01-10R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 7.doc
 - A06619-00300_01-11R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 8.doc
 - A06619-00300_01-12R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 9.doc
 - A06619-00300_01-13R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 10.doc
 - A06619-00300_01-14R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 11.doc
 - A06619-00300_01-15R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 12.doc
 - A06619-00300_01-16R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 13.doc
 - A06619-00300_01-17R0 60DUK001001 Station 8B Recoat - Visit 14.doc
 - Compressor Station 8B Schematics
 - 8201-21.pdf
 - 9001-02.pdf
 - 9001-03.pdf
 - 9001-04.pdf
 - 9001-05.pdf
 - 9001-08.pdf
 - VaultServlet.pdf
 - Compressor Station 8B Photos
 - CS 8B 30in bypass.jpg

-
- DSCN0507.jpg
 - DSCN0508.jpg
 - P5190088.jpg
 - P5190089.jpg
 - P6020029.jpg
 - P6020030.jpg
 - P6190001.jpg
 - P6230042.jpg
 - P8010068.jpg
 - Compressor Station 8B Miscellaneous
 - Acuren risk identifcaiton and communication form.xls
 - EHS Risk Documentation_Ogilvie Mountain Holding Ltd.xls
 - hydrovac eveready risk identifcaiton form (3).xls
 - RStreng LOF-A-01 30 Bypass.xls
 - Authority for Expenditure.doc
 - Delivery Truck Procedure for CS8B Recoat Job 2006.doc
 - Integrity U0858 CS8B Recoat.doc
 - RE Cs8B Discharge.txt
 - H&S-42% 20Personal% 20Protective% 20Equipment.pdf
 - RE spill Pile on Telus RW.htm
 - [REDACTED].DOC
 - [REDACTED].PDF
 - [REDACTED].DOC
 - [REDACTED].PDF